

# les dossiers de l'IFEA

série : la Turquie aujourd'hui no: 15

## Les élections du 3 novembre 2002 : Une recomposition de la vie politique turque ?

par  
Élise MASSICARD



INSTITUT FRANÇAIS D'ÉTUDES ANATOLIENNES  
GEORGES DUMÉZIL  
Istanbul, juillet 2003

Ce “dossier de l’IFEA” est un document de travail destiné à une diffusion restreinte.  
L’auteur y soumet à la discussion des points de vue et des informations dont il est seul responsable.

Les lecteurs sont invités à dialoguer avec l’auteur en lui écrivant à l’adresse suivante :

[ifea@ifea-istanbul.net](mailto:ifea@ifea-istanbul.net)

Directeur de la publication:

Paul DUMONT

Responsables des programmes :

Bayram BALCI

programme Turquie-Caucase-Mer Noire

Jean-François PÉROUSE

Observatoire urbain d’Istanbul

ISBN 2-906053-77-5

INSTITUT FRANÇAIS D’ÉTUDES ANATOLIENNES

GEORGES DUMÉZIL

FRE 2549 CNRS

Nuru Ziya Sok. no.22 P.K. 54

80072 Beyoğlu/ISTANBUL

Téléphone: 90(212) 244 17 17 - 244 33 27

Télécopie: 90(212) 252 80 91

Courrier électronique:

[ifea@ifea-istanbul.net](mailto:ifea@ifea-istanbul.net)

Site internet : [www.ifea-istanbul.net](http://www.ifea-istanbul.net)

# Les élections du 3 novembre 2002 : une recomposition de la vie politique turque ?

Élise MASSICARD

Les élections de novembre 2002, qui se sont déroulées dans un climat de “crise” multiforme, auront incontestablement modifié le paysage politique de la Turquie. Il convient cependant tout d’abord de relativiser le caractère “exceptionnel” de ce suffrage. *“Les élections en Turquie se déroulent, presque toujours, dans des conditions exceptionnelles. Une situation politique toujours précaire, marquée par des crises et des coups de théâtre de dernière minute risquent de pulvériser, en quelques semaines, les pronostics les plus rationnels”*<sup>1</sup>, écrivait avec justesse Hamit Bozarslan au sujet des élections de 1999. Malgré tout, ce suffrage, par ses résultats, mais aussi par les pratiques mises en œuvre, pose quelques interrogations plus générales.

Ce dossier se donne deux objectifs. Les analyses se sont principalement concentrées sur les résultats, largement interprétés comme un “raz-de-marée”. Au-delà des résultats, nous chercherons à rendre compte des pratiques politiques, de la manière dont se joue la compétition électorale, et du système électoral en Turquie.

En second lieu, nous reviendrons plus en détail sur la signification de ces élections dans le contexte général de la Turquie contemporaine. À plusieurs égards, ces élections semblent constituer un “passage à la limite” ou un dépassement du système. Dans quelle mesure ces hypothèses sur la recomposition de la vie politique turque sont-elles justifiées ?

Ce dossier a été rédigé principalement à partir de revues de presse de différents journaux de Turquie, pour suivre l’actualité au plus près. En revanche, nous n’avons pas eu accès aux résultats détaillés du scrutin, non encore publiés à ce jour. Les données les plus précises dont nous avons pu disposer sont les résultats par département.

## A. Chronique d’un raz-de-marée annoncé

### 1. Les données de base : retour sur le système électoral en Turquie

#### a. Le système électoral

Quel est le système électoral en Turquie ? Notons tout d’abord que celui-ci change assez fréquemment (voir tableau n° 5), raison pour laquelle il convient d’être extrêmement prudent lorsqu’on compare les résultats électoraux d’un suffrage à l’autre<sup>2</sup>. Actuellement, il s’agit d’un scrutin de liste proportionnel à un tour. La répartition des sièges est ensuite calculée selon le “système d’Hondt”, qui consiste à diviser successivement le nombre de voix obtenues par chaque liste dans chaque circonscription par une suite de nombres, méthode favorable aux grands partis<sup>3</sup>. En outre, le principe proportionnel est atténué par le seuil de 10% des suffrages

<sup>1</sup> H. BOZARSLAN, “Les élections en Turquie et la question kurde”, avril 1999, disponible sous : <http://www.cerisciencespo.com/archive/april/arthb.pdf>

<sup>2</sup> Différentes formules ont été expérimentées, du scrutin majoritaire dans les années 1950 à différents aménagements du système proportionnel (adéquation au niveau national, contingent, barrages national et local).

<sup>3</sup> Pour une présentation concise et claire des systèmes électoraux et de leurs effets sur la représentation politique, voir P. MARTIN, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris : Montchrestien, 1997.

exprimés au niveau national, en-dessous duquel un parti n'obtient pas de représentation. Ce barrage a été instauré en 1983, lors des premières élections suivant le régime militaire (1980-1983). Il était destiné à limiter, dans le sens de la stabilité, la représentation diversifiée que permettait la proportionnelle, et dont on considérait qu'elle avait conduit à l'ingouvernabilité du pays à la fin de la décennie 1970. Il s'agissait donc de rassembler et de recentrer les partis, afin de produire un système bipartite sur le modèle américain. Ce barrage se doublait à l'origine d'un barrage au niveau de chaque département, constitué par le nombre d'électeurs divisé par le nombre de sièges à pourvoir dans chaque circonscription. Ce barrage départemental a été levé pour les élections de 1995<sup>4</sup>. Le barrage national reste également très discuté, mais beaucoup refusent de l'abaisser de peur que les partis pro-kurdes comme le HADEP<sup>5</sup> n'entrent au Parlement. Ce système électoral empêche la représentation des partis qui n'obtiennent pas 10% au niveau national.

#### b. L'enjeu des circonscriptions

Le scrutin met en jeu des mandats obtenus dans des unités multiples, les circonscriptions électorales, qui recourent les *il*, ou départements<sup>6</sup>. C'est dans ce cadre que sont distribués les sièges et comptabilisées les voix. D'où l'enjeu central de ces circonscriptions et de leur éventuel remodelage. Les partis au pouvoir ne se sont pas privés de manœuvres déloyales, bien que légales. Ils ont notamment créé de nouveaux départements, comme ceux de Karabük, Kilis ou Yalova lors des élections législatives de 1995 ; ou celui de Düzce après le tremblement de terre de 1999, qui se voit attribuer trois sièges, alors que Bolu, le département dont il est détaché, n'en détient plus que deux.

À chaque nouvelle élection, la répartition des sièges par département est de nouveau comptabilisée par rapport aux données démographiques

les plus récentes. Les résultats du recensement d'octobre 2000 ont été publiés juste à temps pour pouvoir reconsidérer la répartition des sièges par département pour les élections de novembre 2002<sup>7</sup>. En règle générale, les départements ayant enregistré une croissance de la population se voient attribuer des sièges supplémentaires. Avec quelques irrégularités cependant : ainsi, le département de Diyarbakır perd un siège par rapport à 1999, alors que sa population a enregistré une hausse importante<sup>8</sup>.

Malgré ces réajustements, la répartition des sièges par *il* n'est pas proportionnelle : une voix vaut plus dans les petites circonscriptions que dans les grandes. Le département bénéficiant du plus de sièges – 70 – est Istanbul. Mais c'est là aussi où le siège est le plus cher en termes de voix, puisqu'il correspond à 143 124 électeurs ; Alors même qu'à Tunceli, département qui n'a que deux sièges au parlement – soit le minimum – un siège correspond à 46 792 voix, soit trois fois moins. Chacune est donc d'autant plus précieuse... De même, dans 23 départements, un siège représente moins de 100 000 voix. On peut donc globalement affirmer que les zones rurales sont sur-représentées par rapport aux zones urbaines et très peuplées.

#### c. L'enjeu des inscriptions

Parallèlement à l'enjeu des circonscriptions existe celui de l'inscription des électeurs. Enjeu, car cette démarche n'est nullement automatique et reste hautement problématique. Ainsi, les primo-votants – environ 4,3 millions de personnes selon les résultats du recensement de 2000 – doivent s'inscrire sur les listes pour participer au suffrage de 2002. S'y ajoutent ceux qui n'avaient pas voté lors des élections de 1999, qui ont été rayés des listes. En effet, les listes électorales sont élaborées à partir du recensement de 1997 – lui-même invalidé pour irrégularités – et des listes électorales des élections municipales de 1999. Or, de nombreux citoyens

<sup>4</sup> Pour un bon aperçu des systèmes électoraux qu'a connus la Turquie, on consultera avec profit E. TUNCER, *Osmanlı'dan Günümüze Seçimler, 1877-1999*, Ankara : TESAV, 2002, surtout p. 19 ss., p. 109.

<sup>5</sup> Les sigles des partis sont explicités à la fin du texte.

<sup>6</sup> Pour les circonscriptions, nous nous référons à la terminologie de M. BAZIN, "Les disparités régionales en Turquie" in A. GOKALP (dir), *La Turquie en transition : disparités, identités, pouvoirs*, Paris : Maisonneuve-Larose, 1986, p.17-47.

<sup>7</sup> "Türkiye Şehirli Oluyor", *Radikal*, 27 août 2002, p. 4.

<sup>8</sup> "43 Milyon Seçmen Var", *Radikal*, 27 août 2002, p. 4.

pensent que ces listes sont élaborées à partir du dernier recensement, celui de 2000, et ne prennent pas la peine de vérifier ; certains, se croyant inscrits, attendent que leur carte d'électeur arrive par la poste. Le YSK – comité supérieur des élections, fondée en 1950 pour contrôler le processus électoral – n'a pas informé les électeurs à ce sujet : ce sont donc les médias qui se font le relais de ces informations, ainsi que des anonymes faisant preuve d'esprit civique.

Or, cette opération est loin d'être simple. Les dépositaires des listes électorales sont les *muhtar* (maire de quartier ou de village). Ils doivent donc veiller à leur vérification sur la base du lieu d'habitation - ceci alors que la société turque connaît une mobilité d'habitat relativement importante. Ce sont ainsi les *muhtar*<sup>9</sup> qui prennent en charge l'inscription des électeurs sur les listes. Beaucoup de critiques sont émises au sujet de la responsabilisation des *muhtar* et de la lourdeur des démarches à accomplir pour être électeur<sup>10</sup>. On note d'ailleurs quelques irrégularités dans ce processus d'inscription sur les listes<sup>11</sup>. À Mersin, où la migration kurde est très forte, le gouverneur relève de leurs fonctions 27 *muhtar* pour irrégularités supposées dans l'enregistrement des électeurs<sup>12</sup>.

Mais ce sont également certains partis – ceux qui estiment avoir quelque chose à y gagner – qui prennent le relais pour inscrire les électeurs : des partis comme l'AKP, le SP (2) ou le HADEP redoublent de zèle pour traquer l'électeur non inscrit<sup>13</sup>. Ainsi, à Diyarbakır, le HADEP déclare avoir chargé environ 5000 personnes de rendre visite à toute la population – urbaine ou rurale – pour repérer les non inscrits, les emmener chez

le *muhtar* et procéder à leur inscription auprès des autorités compétentes. Le parti aurait ainsi établi le contact avec environ 350 000 électeurs, en aurait recensé 80 000 non inscrits – la plupart des primo-votants ou des migrants récents en ville –, et serait parvenu à en faire inscrire 68 000 – dont il espère que 95% voteront pour lui<sup>14</sup>.

Après les inscriptions, de nombreuses irrégularités dans la distribution des cartes d'électeur font également scandale<sup>15</sup>. Le YSK estime ainsi que dans 26 départements, 127 000 électeurs sont enregistrés en double, ce qui le pousse, deux jours avant le scrutin, à modifier les règles d'acquisition de la carte d'électeur et les possibilités de voter pour les personnes qui, le jour du scrutin, se trouvent loin du lieu où elles sont inscrites<sup>16</sup>. Ainsi, pour la première fois, le YSK prend en compte la mobilité de la population, en permettant à ceux qui se trouvent éloignés de leur lieu de résidence habituelle le jour des élections de participer au scrutin.

C'est le cas aussi pour tous les citoyens en possession d'un passeport turc qui entrent ou sortent du territoire : ils peuvent voter à six postes frontières<sup>17</sup>, et ce durant le mois qui précède le scrutin, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Cette possibilité de vote aux élections législatives aux postes frontières pour les citoyens non-résidents a été aménagée par modification de la loi électorale en 1987<sup>18</sup>. En 1995 a en outre été aménagée, par amendement constitutionnel<sup>19</sup>, la possibilité de voter dans les consulats pour les Turcs domiciliés à l'étranger. Mais les lois d'application n'ayant jamais été votées, cette possibilité est jusqu'à présent restée lettre morte... Ce que regrettent de nombreux migrants de

<sup>9</sup> "Seçmen Listeleri 5 Gün Sonra Askıdan İndiriliyor", *Hürriyet*, 22 août 2002, p. 8.

<sup>10</sup> Voir par exemple Ş. SONER, "Seçmen Olabilmek", *Cumhuriyet*, 29 août 2002, p. 13.

<sup>11</sup> "Demokrasi Suçu İşleniyor", *Cumhuriyet*, 5 septembre 2002.

<sup>12</sup> Le fait que ces *muhtar* soient pour la plupart kurdes, et dans des zones d'influence du HADEP, est interprété comme une initiative contre le HADEP. "Kürt Muhtarlara Operasyon", *Cumhuriyet*, 9 août 2002, p. 6.

<sup>13</sup> Observation au bureau du DEHAP de Gazi, 30 octobre 2002.

<sup>14</sup> "68 Kişiyi Kütüğe Kaydettirdi", *Cumhuriyet*, 30 septembre 2002, p. 4.

<sup>15</sup> Environ 5000 cartes d'électeurs ont été envoyés à des victimes du tremblement de terre de 1999 à Sakarya, dont les noms n'avaient pas été rayés. Z. TOKUŞ, "5 Bin Ölüye Seçmen Kartı", *Milliyet*, 1 novembre 2002.

<sup>16</sup> "Haydi Sandık Başına", *Radikal*, 1 novembre 2002, p. 7.

<sup>17</sup> Aéroports d'Istanbul, d'Ankara, d'İzmir, d'Antalya et d'Adana ; poste frontière terrestre à la frontière bulgare.

<sup>18</sup> Il convient cependant de noter que le vote aux frontières ne représente qu'une infime partie de l'électorat ; il a constitué au maximum 0,3 % des votants en 1995. E. TUNCER, *Osmanlı'dan...*, op. cit., p. 196.

<sup>19</sup> Loi n° 4121 du 23 juillet 1995, qui modifie l'article 67 de la Constitution de 1982.

Turquie en Allemagne, qui constitueraient environ 5,2% de l'électorat<sup>20</sup>. Bref, déterminer les circonscriptions électorales et inscrire les électeurs constituent déjà la première étape de la compétition électorale.

## 2. Les élections auront-elles lieu... et comment ?

### a. La genèse des élections

Les élections de 2002 furent anticipées ; elles étaient prévues pour le printemps 2004. C'est la maladie du premier ministre Bülent Ecevit, début mai 2002, qui précipite leur tenue, en raison de la désagrégation interne du premier parti de la coalition, le DSP. La maladie d'Ecevit se prolongeant, les voix se multiplient qui plaident pour sa démission, même à l'intérieur du parti. C'est d'abord Kemal Derviş, ministre d'État à l'économie, qui, début juillet, insinue que des élections anticipées seraient bienvenues pour rétablir la stabilité. Devlet Bahçeli, dirigeant du MHP, second parti de la coalition, redoute l'existence de scénarios écartant son parti d'une future coalition en raison de son opposition aux lois adoptées dans la perspective d'une intégration à l'UE. Il en appelle alors ouvertement à des élections anticipées<sup>21</sup>. L'ANAP, troisième parti de la coalition, soutient également cette position, avec l'espoir de former une coalition pro-européenne avec un DSP renouvelé. Le premier ministre se voit donc obligé de provoquer des élections anticipées.

Pensant que l'aile droite du DSP, dirigée par Hüsamettin Özkan, vice-premier ministre, fomentait un complot contre lui, Ecevit le pousse à démissionner. Ensuite, trois ministres<sup>22</sup> ainsi que dix-huit députés démissionnent du DSP début juillet ; ils furent bientôt une soixantaine de députés, mais aussi des maires – comme celui d'İzmir –, à se distancier du parti. Ils entendaient profiter de l'affaiblissement du leader pour prendre les commandes et mener un renouveau politique. Dès lors, l'avenir du gouvernement

n'était plus assuré. Début juillet déjà, le DSP n'est plus le premier parti représenté à l'assemblée<sup>23</sup>. Bülent Ecevit refuse d'abandonner la présidence du parti avant les élections, mais annonce sa retraite pour le congrès succédant au suffrage.

Début août, au moment même où sont votées les lois d'harmonisation au corpus juridique européen, a lieu le vote au parlement : la grande majorité des députés (449 voix contre 62) se prononce pour des élections anticipées dont la date est fixée au 3 novembre. Le seul parti représenté à y être opposé est le DSP.

Ainsi, ces élections anticipées semblent être nées d'un contexte de crise très particulier. Il convient à cet égard de rappeler que les élections anticipées sont la règle en Turquie : des quinze élections législatives effectuées depuis le passage au système multipartite en 1950, dix furent anticipées. Plus même : les élections législatives n'ont jamais été tenues à la date prévue depuis 1980. Dans son article 77, la Constitution de 1982 a pourtant porté la durée de législature de quatre – comme c'était la règle depuis la période ottomane – à cinq ans. Mais, depuis, aucune des législatures n'est parvenue à son terme.

**Tableau n° 1 : Durée des législatures depuis 1983**

Législature n°	Année d'entrée en fonction	Durée de la législature
17	1983	4 ans et 1 mois
18	1987	3 ans et 11 mois
19	1991	4 ans et 2 mois
20	1995	3 ans et 4 mois
21	1999	3 ans et 6,5 mois

Quant au gouvernement de coalition dirigé par Bülent Ecevit depuis avril 1999, il serait également exagéré d'affirmer qu'il fut particulièrement instable. Le gouvernement fut même l'un des plus longs de l'histoire turque contemporaine, puisqu'il a duré plus de trois années,

<sup>20</sup> "Gurbetçi Oy Kullanmak İstiyor", *Radikal*, 23 août 2002, p. 4.

<sup>21</sup> T. KÖSE, "MHP Erken Seçim Kılıcını Çekti", *Cumhuriyet*, 12 octobre 2002, p. 6.

<sup>22</sup> İstemihan Talay, ministre de la culture ; ainsi que Recep Önal et Mustafa Yılmaz, ministres d'État.

<sup>23</sup> Le 8 juillet, on ne compte plus que 106 députés du DSP (alors qu'il y en avait 136 au début de la législature), 127 du MHP, 85 du DYP, 79 de l'ANAP, 53 de l'AKP, 48 du SP (2), trois du TDP, un du BBP, 35 indépendants et treize sièges vides. "Siyasette Yüksek Gerilim", *Cumhuriyet*, 9 juillet 2002, p. 1.

**Tableau n° 2 : Durée des gouvernements depuis 1980**

numéro	Dénomination du gouvernement	Dates d'entrée en fonction et de fin	Durée
43	VIème gouvernement Demirel	12/11/1979 - 12/09/1980	10 mois
44	Gouvernement National	20/09/1980 - 13/12/1983	3 ans 3 mois
45	Ier gouvernement Özal	13/12/1983 - 21/12/1987	4 ans
46	IIème gouvernement Özal	21/12/1987 - 09/11/1989	1 an 11 mois
47	Gouvernement Akbulut	09/11/1989 - 23/06/1991	1 an 7 mois
48	Ier gouvernement Yılmaz	23/06/1991 - 20/11/1991	5 mois
49	VIIème gouvernement Demirel	21/11/1991 - 25/06/1993	1 an 7 mois
50	Ier gouvernement Çiller	25/06/1993 - 05/10/1995	2 ans 3 mois
51	IIème gouvernement Çiller	05/10/1995 - 30/10/1995	1 mois
52	IIIème gouvernement Çiller	30/10/1995 - 06/03/1996	4 mois
53	Gouvernement Erbakan	28/06/1996 - 30/06/1997	1 an
54	IIIème gouvernement Yılmaz	30/06/1997 - 11/01/1999	1 an 6 mois
55	IVème gouvernement Ecevit	11/01/1999 - 28/05/1999	4 mois
57	Vème gouvernement Ecevit	28/05/1999 - 18/11/2003	3 ans 5 mois

alors que la durée moyenne d'un gouvernement dans la Turquie républicaine est d'un an et demi – et ce, d'autant plus qu'il s'agissait d'une coalition, dont on sait que la durée de vie moyenne est encore plus courte.

Mais la période qui dura cette coalition fut marquée par plusieurs chocs. Le premier furent les tremblements de terre de 1999 et leurs conséquences économiques. Le second fut la crise économique déclenchée en novembre 2000 puis en février 2001, alors que le pays suivait un programme triennal de stabilité qu'il avait signé avec la Banque Mondiale. C'est à un accroc avec le Président de la République, que Bülent Ecevit qualifie de "crise d'État sérieuse", en février 2001, que les places financières réagissent avec une brutalité inattendue, alors même que le secteur bancaire était en difficulté. La livre turque perd plus de 50% de sa valeur, le programme du FMI devient irréalisable, et un autre doit être mis en place. L'endettement interne et externe du pays n'était alors plus solvable. Bülent Ecevit appelle alors à la rescousse Kemal Derviş, fonctionnaire de la Banque Mondiale, qui vivait depuis 1978 à l'étranger<sup>24</sup>.

b. Les tentatives de modifier les règles du jeu

Dès que la décision des élections anticipées est prise, s'enflamment également les négociations sur les règles du jeu. Début août, Tansu Çiller propose de modifier le système électoral en introduisant deux tours, n'autorisant que les quatre premiers partis à concourir au second tour. Seul Mesut Yılmaz la soutient ; le projet est abandonné.

Mais le débat le plus sérieux concerne le barrage des 10 %. L'ANAP, le DTP, le SP (2) et le YTP, qui risquent de ne pas le passer, désirent qu'il soit abaissé<sup>25</sup>, alors que le DYP préfère le maintenir. Le MHP recule devant toute modification du système électoral, redoutant de faciliter ainsi au HADEP l'entrée au Parlement ; le CHP s'oppose également à toute tentative d'abaisser le barrage. Le YTP désire également autoriser les coalitions entre partis, introduire un système de préférence des candidats, et diminuer les causes d'inéligibilité ; en cela, il est suivi par l'AKP et le SP (2). Ces deux partis désirent que les personnes condamnées selon l'article 312 – dont font partie leurs dirigeants respectifs – ne soient pas pour autant empêchées de devenir députés.

<sup>24</sup> S. KAPLAN, *Kemal Derviş : Bir 'Kurtarıcı Öyküsü'*, Istanbul : Metis yayınları, 2001.

<sup>25</sup> "Seçim Barajı Düşürülsün", *Radikal*, 6 septembre 2002.

## c. “Les élections n’auront pas lieu”

Pour les partis qui s’estimaient menacés de ne pas passer le barrage, la tentative la plus sérieuse a consisté, à reporter la date des élections, tentative à laquelle s’opposent l’AKP, le MHP et le DSP. L’ANAP, changeant de position, prend la direction de ces initiatives, bientôt accompagné par le DYP : ils envisagent de former un nouveau gouvernement, mais le désaccord se fait sur la personnalité du premier ministre : le DYP insiste pour Tansu Çiller, ce que l’ANAP refuse. Puis, le YTP apporte son soutien à ce front. Un scénario élaboré fin août serait ainsi que l’ANAP se retire du gouvernement pour faire tomber celui-ci et donc empêcher le MHP, désormais le parti de la coalition le mieux représenté au Parlement, de prendre la tête d’un nouveau gouvernement. Quatre partis (DYP, ANAP, YTP, SP (2)) formeraient alors un nouveau gouvernement dirigé par Tansu Çiller, ce qui devait retarder les élections au moins jusqu’en février 2003. Necmettin Erbakan aurait alors terminé sa durée d’interdiction politique et aurait ainsi pu reprendre la tête de son parti, ce qui explique le soutien du SP (2). Ces partis envisagent alors de déposer une motion de censure pour faire tomber le gouvernement. Pour certains (le YTP et le DYP), il s’agit non seulement de reporter les élections, mais surtout de mettre fin à une situation d’instabilité politique chronique qui nuit à la Turquie sur les plans interne et international, alors que se prépare une opération américaine en Irak et que le sommet de Copenhague se rapproche<sup>26</sup>. Finalement, le DYP refuse d’appuyer cette initiative, considérant qu’il s’agit d’une simple manœuvre pour reporter les élections qui profiterait à l’ANAP, mais dont lui-même n’aurait pas besoin et dont il ne veut pas être l’instrument<sup>27</sup>.

Les retournements sont alors quotidiens, et les crises gouvernementales se succèdent. Le président de la république regrette cette situation de “chaos” qui déséquilibre les indicateurs économiques<sup>28</sup>. C’est alors que le MHP porte

l’une des lois d’application des réformes dans le cadre de l’adhésion à l’UE devant la Cour Constitutionnelle pour l’annuler<sup>29</sup>. Mesut Yılmaz, l’artisan du passage de ce paquet de réformes, menace de se retirer du gouvernement ; Bülent Ecevit et Devlet Bahçeli l’encouragent à se retirer. Mais Mesut Yılmaz renonce ; il serait en effet le principal perdant : si un nouveau gouvernement se formait, il voudrait en être ; ce qui semblait improbable dans la mesure où il avait perdu le soutien du DYP. Dans ces conditions, se retirer ne permettrait pas de reporter les élections. Il propose en revanche que le MHP, voire le DSP, quitte le gouvernement ; mais ces deux partis, qui s’opposent au report des élections, n’ont aucune raison de le faire. Finalement, le gouvernement se maintient jusqu’aux élections, dans un état de crise larvée permanente<sup>30</sup>.

Les tentatives pour reporter les élections prennent une ampleur nouvelle avec la publication des listes des candidats des partis, mi-septembre<sup>31</sup>. Les députés ne figurant pas sur les listes créent le front des *küskün*, ou “fâchés”. Ce front, mu par des logiques individuelles, est également soutenu par les partis qui sont menacés de ne pas passer le barrage : le SP (2), le YTP dans un premier temps, et l’ANAP en partie, mais pas officiellement, mais désirent reporter le suffrage au moins jusqu’au lendemain du sommet de Copenhague, c’est-à-dire en décembre<sup>32</sup>. Les députés du MHP, du DYP et de l’ANAP qui ne sont pas sur les listes électorales hésitent à soutenir le report des élections contre leur parti ; mais leur soutien peut être vital pour constituer une majorité de “reporteurs” au Parlement. S’y opposent les partis qui sont bien placés dans les sondages : après quelques hésitations, l’AKP ne soutient pas les tentatives de report quand il devient évident que Tayyip Erdoğan ne pourra pas être candidat, même quelques mois plus tard. Depuis le départ, le DSP s’opposait à ces tentatives qui remettent en cause son gouvernement et que Bülent Ecevit qualifie de calculs électoraux personnels ; le

<sup>26</sup> “ANAP’ta Seçime Karşı Çatlak Sesler”, *Radikal*, 26 août 2002, p. 5.

<sup>27</sup> “Bu Plana Alet Olmayacağız”, *Milliyet*, 11 septembre 2002, p. 10.

<sup>28</sup> “Sezer’den ‘Kaos’ Uyarısı”, *Cumhuriyet*, 11 septembre 2002, p. 8.

<sup>29</sup> Il s’agit de la loi concernant les biens des fondations communautaires.

<sup>30</sup> “Üç Silahşörler Kapaştı!”, *Radikal*, 12 septembre 2002.

<sup>31</sup> “Küskünler Faaliyete Geçti”, *Radikal*, 12 septembre 2002.

<sup>32</sup> “Yılmaz AB Molası İstedi”, *Cumhuriyet*, 13 septembre 2002.



CHP s'y oppose également. Le Président de la République, enfin, s'oppose à tout ajournement du scrutin<sup>33</sup> ; ainsi que l'armée, qui met en garde contre le "chaos"<sup>34</sup>.

C'est cette question qui ouvre la rentrée parlementaire le 1<sup>er</sup> octobre. Le président de séance, partisan des élections anticipées, impose un vote à main levée destiné à décourager les réfractaires à la discipline de parti... qui sont nombreux dans les deux camps. Le record revient au MHP, dont 45 députés votent contre les élections anticipées, ne viennent pas ou s'abstiennent. Finalement, la tenue des élections anticipées le 3 novembre est votée à 190 voix contre 170.

Mais les *küskün* n'abandonnent pas la partie pour autant. Début octobre, ils font en sorte que l'Assemblée ne soit pas en vacances jusqu'à début novembre, pour pouvoir adopter une loi reportant les élections. Le soutien du YTP, de l'ANAP, du SP (2), et du BBP, ainsi que de nombreux indépendants, pourrait leur garantir la majorité simple, nécessaire pour ce faire. En revanche, les partis qui pensent passer le barrage (MHP, AKP, CHP et DYP), mais aussi le DSP, ne veulent pas reporter les élections. Mais les députés de ces partis absents des listes (et ils sont nombreux, surtout au MHP, mais aussi au DYP et au DSP) risquent de faire défection ou d'apporter un soutien passif (en ne venant pas ou en s'abstenant) aux défenseurs du report. Les partis opposés aux élections essayent donc d'obtenir des défections et de les transformer en soutien actif. Le 11 octobre, les *küskün* tentent encore d'annuler la décision de vacances de l'assemblée en la portant devant la Cour constitutionnelle, en vain. Ce n'est donc que mi-octobre, soit moins de trois semaines avant la tenue du scrutin, que ces tentatives épuisent les recours et qu'il devient certain que les élections auront lieu le 3 novembre.

On en arrive à organiser une élection que très peu de partis souhaitent : le MHP, mais avec une importante opposition interne ; ce qui reste du DSP, malgré les sondages très défavorables

et une opposition interne également ; mais ni l'ANAP, ni le SP (2), ni le YTP, qui risquent de rester en-dessous du barrage ; ni vraiment l'AKP, qui préférerait attendre que Tayyip Erdoğan puisse rentrer en politique.

### 3. Marchandages et transferts: l'enjeu des candidats

Dès l'annonce des élections début août, les transferts de députés, mais aussi de "députables", sont massifs. Les députés changent de parti et de nouvelles formations sont créées. Ainsi, Hüsamettin Özkan, İsmail Cem et Kemal Derviş – les deux premiers démissionnaires du DSP, le troisième avouant son intention d'entrer en politique – décident de fonder un nouveau parti "social-libéral" de centre-gauche, le *Yeni Türkiye Partisi*, "Parti de la Nouvelle Turquie". Très vite, ce nouveau parti éveille de grands espoirs de renouvellement. Les inscriptions se font nombreuses : universitaires, directeurs de chambres professionnelles, mais aussi Doğan Taşdelen, ancien maire de Çankaya du CHP, entre-temps passé au DSP, et un groupe de la direction de la branche des femmes de l'ANAP de Çankaya. La majorité des démissionnaires du DSP passent au YTP. Mais très vite – le 21 août – Kemal Derviş passe au CHP, ce qui constitue une victoire pour ce dernier parti. Après avoir été un pôle d'attraction, le YTP se vide à nouveau, à mesure qu'il baisse dans les sondages.

Le DSP, puis le YTP, ne sont pas les seuls touchés par les défections. On note aussi de nombreuses démissions de l'ANAP, dont on pense qu'il ne passera pas le barrage. Il s'agit de députés<sup>35</sup>, mais aussi de ministres : Sadettin Tantan, ancien ministre de l'intérieur, démissionne de son poste et de son parti pour fonder son propre parti, le YP, "Parti de la Patrie". Edip Safder Gaydalı, l'une des figures importantes du parti, député de Bitlis et ministre d'État, démissionne de son poste et de l'ANAP mi-septembre pour se présenter comme indépendant. Mais la plupart des démissionnaires de l'ANAP se dirigent vers le YTP<sup>36</sup>, l'AKP ou le CHP<sup>37</sup>.

33 "Seçim Zamanında Yapılmalı", *Cumhuriyet*, 13 septembre 2002, p. 6.

34 "Kıvrıkoğlu'ndan Kaos Uyarısı", *Cumhuriyet*, 28 août 2002.

35 Par exemple Miraç Aydoğan, député de Malatya, ou Hasan Özzyer, député de Muğla.

36 E. KAPLAN, "ANAP'tan Kaçış Başladı", *Cumhuriyet*, 15 août 2002.

37 Le groupe arı (abeille), think-tank et lobby proche de l'ANAP, entre au CHP sous l'impulsion de Kemal Derviş. F. ALTAYLI, "Derviş, CHP'ye Arı Sokturdu", *Hürriyet*, 21 septembre 2002, p. 9 ; voir aussi "ANAP'tan CHP'ye Katılım", *Cumhuriyet*, 27 octobre 2002, pour des passages massifs (plus de 1000 personnes, dont des conseillers municipaux) de l'ANAP au CHP à Antalya.

Le CHP devient en effet un pôle d'attraction, à plus forte raison avec le ralliement de Kemal Derviş. Il fait sa réapparition au Parlement avec la "conversion" d'un député DSP, mi-août. Les ralliements proviendraient du DYP, du DSP, de l'ANAP, du HADEP et même de l'AKP et du SP (2). Par conséquent, le CHP est confronté à un afflux de candidats à la candidature, qui sont le double de ce qu'ils étaient en 1999<sup>38</sup>. Parmi les candidats à la candidature au CHP, figureraient même des dirigeants locaux d'autres partis<sup>39</sup>. Même dans le sud-est, le CHP doit faire face à un trop-plein de candidatures, alors qu'il avait eu des difficultés à en trouver en 1999 et avait dû se contenter de simples membres. Le CHP n'appelle même plus au ralliement des "sans parti" ; il sait qu'il ne pourra pas donner d'investiture à tout le monde<sup>40</sup>.

L'autre pôle d'attraction, à l'Assemblée comme à l'extérieur, est l'AKP ; les ralliements se font en grande pompe<sup>41</sup>. Certains députés prennent contact avec plusieurs partis, pour se tourner vers le plus prometteur ou le plus offrant. Ainsi, Erkan Mumcu, député ANAP d'Isparta, après avoir pris des contacts avec le YP, le DP (2), le DYP – qui lui offrirait la tête de liste à Isparta – passe finalement à l'AKP<sup>42</sup>.

Durant toute la campagne électorale, certains partis enregistrent une fuite, d'autres deviennent des pôles d'attraction, ce qui constitue un bon indicateur des anticipations des hommes politiques, députés ou pressentis à la candidature, concernant les chances des différents partis de passer le barrage. Le 6 septembre, le CHP avait enregistré 374 candidatures pour Istanbul,

l'AKP 304, le DYP 260, le SP (2) 187, le MHP 179 et l'ANAP 138. Le parti le plus demandé est le CHP, devant l'AKP, le DYP, le SP (2), le MHP, et l'ANAP. En revanche, le YTP et même l'ANAP ont du mal à trouver des candidats et ne parviennent pas à remplir la totalité de leurs listes<sup>43</sup>. Il arrive ainsi qu'ils inscrivent des candidats sur les listes contre leur gré, voire sans même les en informer<sup>44</sup>.

Les nominations provoquent de nouvelles défections des déçus. Les *küskün* écartés de la liste du DYP, ne pouvant pas obtenir gain de cause lors des débats internes au parti, décident de démissionner de ce dernier ; le DYP tombe à 81 sièges fin octobre 2002<sup>45</sup>. Mais même certains candidats officiels changent de parti<sup>46</sup>.

Enfin, certains démissionnent, avant de retourner dans leur parti, ne pouvant trouver mieux ailleurs<sup>47</sup>. Ces transferts suscitent des réactions : ainsi, le passage d'un député ANAP au MHP provoque des critiques massives de la part des militants de l'ANAP<sup>48</sup>. Ce genre de réactions reste cependant très rare. Ces allées et venues massives provoquent des fluctuations importantes dans la composition même de l'Assemblée. Fin août, il ne reste plus à l'ANAP que 71 députés sur les 86 élus ; le MHP est parvenu à conserver 124 députés sur les 129 élus ; ainsi que le DYP, qui a gardé ses 85 élus. En revanche, le DSP n'a plus que 58 sur 136 élus, alors que le YTP en a 62 ; l'AKP en a 59, le SP (2) 46 ; le BBP en a quatre, le TDP trois, ainsi que le YP ; le CHP refait son apparition à l'Assemblée, avec deux députés. On compte désormais dix-neuf indépendants ; et quatorze sièges vides<sup>49</sup>.

<sup>38</sup> "CHP'ya Adaylık Hücumu", *Cumhuriyet*, 25 août 2002.

<sup>39</sup> "CHP Çekim Merkezi Oldu", *Cumhuriyet*, 15 août 2002.

<sup>40</sup> A. SAYIN, B. TANRISEVER, "CHP'de Birlik Çağrısı Hız Kesti", *Cumhuriyet*, 27 août 2002.

<sup>41</sup> "AKP'ye Büyük Katılım", *Türkiye*, 20 août 2002, p. 12.

<sup>42</sup> "Erkan Mumcu Arayışa Ara Verdi", *Radikal*, 15 août 2002, p. 6 ; "Erkan Mumcu AKP'ye Gecçti", *Cumhuriyet*, 1 septembre 2002.

<sup>43</sup> Au YTP, les circonscriptions les plus convoitées sont Ankara, İzmir et İstanbul, car on s'attend à ce qu'il y obtienne ses meilleurs scores. Il lui manque cependant 45 candidats pour remplir ses listes à İstanbul et Ankara.

<sup>44</sup> "Meğer Adaymışım !", *Radikal*, 19 septembre 2002.

<sup>45</sup> "DYP'den İki İstifa Daha", *Radikal*, 26 octobre 2002, p. 7.

<sup>46</sup> Ainsi, quatre candidats bien placés du DSP à Siirt passent au CHP quelques jours avant les élections. "Dört DSP'li CHP'ye Geçti", *Radikal*, 30 octobre 2002, p. 7.

<sup>47</sup> C'est le cas d'Ayvaz Gökdemir, député DYP d'Erzurum. "Gökdemir İstifa Etti Geri Aldı", *Cumhuriyet*, 28 août 2002, p. 5.

<sup>48</sup> "Okuyan'a Karşı Gövde Gösterisi", *Cumhuriyet*, 1 septembre 2002.

<sup>49</sup> E. TUNCER, *Osmanlı'dan..., op. cit.*, p. 444.

### a. Les coûts d'entrée dans la vie politique

Une candidature coûte très cher. Tout d'abord, un candidat à la candidature doit verser un certain montant à son parti, qui peut s'élever de 100 millions à deux milliards de Livres Turques<sup>50</sup>. Le DYP est le parti le plus "cher" : il exige deux milliards de ses candidats, sauf des députés et des membres de l'organisation qui bénéficient d'une "réduction" d'un milliard ; quant aux femmes, elles ne doivent payer "que" 500 millions. Le YTP demande 1,5 milliards. La candidature au CHP et à l'AKP coûte un milliard. À l'ANAP, comme au DSP, au SP (2) et au MHP, la candidature coûte 500 millions, et moins pour les femmes<sup>51</sup>. En revanche, une candidature ne coûte rien au HADEP. Ces exigences se justifient par le fait que certains partis ont du mal à couvrir les frais de campagne, notamment les nouveaux partis qui, comme le YTP, n'ont pas obtenu d'aide publique, car ils ne remplissaient pas les conditions d'organisation nécessaires<sup>52</sup>.

Comme dans de nombreux pays, les législations sur le financement des campagnes prévoient à la fois un financement public et privé. Devant être fondé sur des bases objectives, le financement public prend en compte les résultats des dernières élections en sièges : pour obtenir un financement du trésor public, les partis doivent remplir les conditions d'organisation six mois avant les élections, et avoir au moins trois représentants à l'Assemblée. Cela favorise les partis en place aux dépens des nouveaux, et retransmet au niveau du financement public les inégalités de représentation produites par le mode de scrutin. En outre, cette règle aggrave les pressions aux transferts avant les élections. Ainsi, le BBP est parvenu à obtenir un financement public après avoir réussi à transférer trois députés de l'AKP. Cependant, le financement privé sans contrôle entraîne aussi le risque de tomber dans la ploutocratie, les sommes devant être investies de manière privée étant parfois réhabilitaires.

En effet, pour un candidat à la députation, les dépenses à envisager sont comprises entre

15 et 100 milliards de Livres Turques selon la région, et sont particulièrement élevées dans les grandes villes. Parmi les dépenses incompressibles figurent les cartes de visite, les affiches, les brochures, les dépenses somptuaires, la location de moyens de transport et de chauffeurs, l'achat de temps d'antenne sur les chaînes locales. Ceux qui peuvent se le permettre louent un bureau de communication, emploient des assistants et financent de la publicité dans les médias. Les députés estiment le prix d'une campagne à Rize entre 30 et 40 milliards de Livres Turques<sup>53</sup>; mais le plus coûteux reste de faire campagne à İstanbul, où le nombre d'électeurs par circonscription est le plus élevé. Les partis financent une partie de ces frais, mais pas la totalité. De ce fait, les dons forment une partie centrale du financement des campagnes<sup>54</sup>. D'une manière générale, une candidature constitue un véritable investissement, dans tous les sens du terme.

### b. La désignation des candidats

Ainsi, il convient de prendre en compte non seulement les partis, mais aussi les candidats. De nombreuses enquêtes suggèrent que la composition des listes est un facteur décisif du vote, et que beaucoup d'électeurs attendent leur publication avant de prendre leur décision. Nombreux sont ceux qui déclarent voter non pour un parti, mais pour un candidat<sup>55</sup>. À côté des stratégies individuelles coexistent évidemment des stratégies partisanes de désignation des candidats.

Mais comment passe-t-on du statut de "candidat à la candidature" à celui de "candidat à la députation" ? Ici encore, l'histoire électorale turque témoigne de multiples expériences. Il a notamment existé un système de préférence qui permettait à l'électeur d'exprimer sa préférence pour un candidat. Ce système a été appliqué lors des élections de 1961, 1973, 1977 et 1991, mais il ne l'est plus depuis lors. Depuis 1961, la loi électorale obligeait les partis à procéder à des élections internes pour désigner les candidats, et n'autorisait qu'exceptionnellement la désignation par la centrale des partis – en cas

<sup>50</sup> D'environ 60 à 1225 euros.

<sup>51</sup> "Vekiller Atanacak", *Radikal*, 10 août 2002, p. 8.

<sup>52</sup> "Parasız Yeni Türkiye Borç da İstemiyor !", *Milliyet*, 1 octobre 2002.

<sup>53</sup> D'environ 19 000 à 25 000 euros.

<sup>54</sup> "Okumuş, Para Desteği Aldığı Kişileri Açıkladı", *Cumhuriyet*, 11 octobre 2002, p. 5.

<sup>55</sup> F. GAZEL, "Seçmenler Niye Kararsız ?", *Dünya*, 1 septembre 2002, p. 2.

d'insuffisance de l'organisation locale ou de manque de candidats locaux. Depuis 1986 cependant, cette obligation a été levée. Chaque parti peut désormais soit nommer les candidats directement, soit procéder à des élections internes. C'est aujourd'hui la première manière de faire qui domine, ce qui tend à ouvrir la voie à l'oligarchie partisane. L'ANAP, l'AKP (bien que son règlement intérieur prévoit des pré-élections), le SP (2) (comme le RP et le FP l'ont toujours fait), le DSP, le MHP et le YDP nomment les candidats sous contrôle du centre des partis<sup>56</sup> ; quant au MHP et à l'AKP, ils organisent des consultations informelles au sein des appareils locaux.

Les élections internes ne constituent donc plus qu'une exception. Seul parmi les partis de droite, le DYP organise des pré-élections dans 28 départements, car la nomination des candidats par le centre, pratiquée lors des dernières élections, ne s'était pas avérée concluante<sup>57</sup>. Mais cette démocratie interne est largement illusoire, dans la mesure où la centrale du parti se réserve parfois un contingent, et souvent les premières positions<sup>58</sup>, ce qui lui permet de ne pas prendre de risques avec les candidats qu'elle veut voir bien placés. Mais cette réserve provoque d'importantes oppositions internes<sup>59</sup>. Quant au CHP, il organise des pré-élections dans onze départements seulement<sup>60</sup>, alors qu'en 1999, il était à l'avant-garde avec ses pré-élections dans 56 départements.

Ainsi, il convient de revenir sur les stratégies de nomination par les partis, qui constituent une part importante de leur stratégie électorale, et qui divergent d'un parti à l'autre.

- Au CHP, une fois encore, la personnalité de son président, Deniz Baykal, s'est imposée dans la désignation des candidats : tous ses proches collaborateurs se retrouvent en bonne position, alors que l'opposition interne (les anciens du SHP (1) comme l'aile droite) sont marginalisés. Ainsi, beaucoup d'économistes et de collaborateurs de Kemal Derviş sont mal placés, voire ne figurent pas sur les listes. Le CHP a mis des noms connus dans les trois grandes villes aux rangs les mieux placés : Kemal Derviş, le chanteur Zülfü Livaneli, Mehmet Sevigen, le théologien Yaşar Nuri Öztürk ; le secrétaire général du parti Önder Sav ; le directeur du syndicat Türk-İş, Bayral Meral, à Ankara ; Fikret Ünlü, ancien ministre démissionnaire du DSP<sup>61</sup>. 75 % des candidats du CHP ont déjà travaillé dans l'organisation du parti. Ceux qui ont déjà été députés représentent seulement 6,9 % des candidats<sup>62</sup>. Mais les organisations locales ne sont pas à l'honneur : parmi les 46 responsables départementaux du CHP candidats à la candidature, dix-sept ne sont même pas nommés candidats, et seuls douze sont tête de liste. Dans ces conditions, la publication des listes a soulevé de nombreuses oppositions.
- Malgré les pré-élections partielles – qui ont donné lieu à de nombreuses irrégularités et tentatives de manipulation<sup>63</sup> –, les choix du DYP sont également très controversés. Ainsi, quatorze de ses anciens députés ne figurent pas sur les listes, et une quinzaine d'autres y sont mal placés. Pas plus que les députés, les organisations locales ne sont satisfaites des listes : sur 40 responsables

<sup>56</sup> “Vekiller ‘Atanacak”, *Radikal*, 10 août 2002, p. 8.

<sup>57</sup> Dans seize circonscriptions, ce sont les délégués qui élisent les candidats (Adana, Afyon, Antalya, Aydın, Balıkesir, Bilecik, Denizli, G. Antep, Hatay, İçel, İzmir, Konya, Kütahya, Manisa, Ordu, Tokat, Trabzon et Karaman) et dans les douze autres, ce sont les membres inscrits (Giresun, Gümüşhane, Isparta, Kırklareli, Van, Kocaeli, Muğla, Bayburt et Bartın). B. DOSTER, “Önseçim Yine Sözde Kaldı”, *Cumhuriyet*, 13 août 2002, p. 6.

<sup>58</sup> Comme c'est le cas à Afyon, Aydın, Denizli, Isparta, İçel, Muğla, Van, İzmir ; les secondes positions à Adana, Antalya, Balıkesir, Gaziantep, Giresun, Konya, Kocaeli, Kütahya, Manisa, Ordu, Tokat. “DYP Önseçimleri Tek Fire İle Atlattı”, *Zaman*, 3 septembre 2002, p. 4.

<sup>59</sup> Ainsi, les cadres locaux de Van menacent de démissionner si un non-local est parachuté par le parti. Y. ŞİMŞEK, “DYP’de Sahte Demokrasi”, *Radikal*, 26 août 2002.

<sup>60</sup> Amasya, Artvin, Çorum, Edirne, Erzincan, Gaziantep, Kırklareli, Kırşehir, Sakarya, Sinop, Tekirdağ.

<sup>61</sup> “Listede Baykal Damgası”, *Radikal*, 12 septembre 2002 ; “CHP’li Başkanların Hüsranı”, *Radikal*, 18 septembre 2002, p. 8.

<sup>62</sup> B. SARIOĞLU, E. TOKTAR, “Eğitim Düzeyi Yükseldi”, *Cumhuriyet*, 14 septembre 2002, p. 6.

<sup>63</sup> “Adana’da DYP Delegatesi Aranıyor”, *Hürriyet*, 22 août 2002, p. 8.

- départementaux candidats, seuls 27 sont nommés ; et sur 88 responsables de *ilçe* – subdivision administrative comparable au canton –, seuls 48 le sont. Les “transfuges” d’autres partis ne sont pas non plus à l’honneur. Ce parti est le plus soumis aux contraintes des contingents promis aux partis avec lesquels il a fait une coalition électorale, le DTP et l’ATP. Mais cela provoque de nombreuses oppositions au sein du parti : le responsable départemental d’Elazığ ne se retrouve qu’en seconde position, car la première place est réservée au contingent de l’ATP. Il démissionne alors, accompagné de cinq maires, et quelques responsables de cantons<sup>64</sup>.
- De nombreux députés du YTP ne se retrouvent pas en première position sur les listes, ce qui suscite de nombreuses réactions et quelques démissions<sup>65</sup>.
  - On assiste également à un grand changement dans les candidats de l’ANAP : dix de ses députés ne sont pas candidats ; neuf députés, bien qu’ils soient candidats, ne figurent pas sur les listes ; et dix-huit ne sont pas nommés candidats dans leur circonscription (notamment dans le sud-est du pays). Mesut Yılmaz favorise ses proches ; en revanche, ceux qui ont émis des critiques ou se sont éloignés de la direction du parti ne se sont pas portés candidats. Ainsi, certains anciens ministres du parti ne sont pas nommés. En revanche, l’ANAP tente sa chance avec des noms connus en première position<sup>66</sup>.
  - La liste du SP (2) est marquée par la personnalité de Necmettin Erbakan, qui place ses proches dans les meilleures positions. Des noms importants de *Milli Görüş*<sup>67</sup> sont têtes de liste ; on remarque également la présence de certains cheikhs de confréries, notamment *nakşibendis*. Sur les 46 députés, 34 figurent sur les listes ; ce sont surtout ceux du sud-est qui ne sont pas renommés<sup>68</sup>.
  - En revanche, le DSP adopte une ligne plus “fidèle”. Les ministres et députés (à l’exception de six) qui sont restés dans le parti – même ceux qui se sont opposés à Bülent Ecevit – se retrouvent candidats et souvent têtes de liste<sup>69</sup>.
  - Conformément à sa tradition de centralisme, Le MHP ne prend pas en compte les consultations informelles dans de nombreuses circonscriptions, ce qui contribue à ébranler les électeurs potentiels. On retrouve ainsi en haut des listes les proches conseillers de Devlet Bahçeli – ministres, dirigeants du parti et candidats du contingent. Les “transférés”, comme Yaşar Okuyan, ex-ministre des affaires sociales de l’ANAP, sont également à l’honneur, et nombre d’entre eux figurent en tête de liste. 103 députés sont nommés candidats – dont 70 dans les trois premiers rangs –, mais 23 ne figurent pas sur les listes. Ainsi, ceux qui ont soutenu le mouvement des *küskün* ou ont été mis en examen dans le cadre de meurtres ne sont pas nommés<sup>70</sup>.
  - L’AKP, pour sa part, a une stratégie très légitimiste. Tayyip Erdoğan a visiblement

<sup>64</sup> Ce qui aboutit à la démission de certains: “DYP’den ‘Liste’ İstifası”, *Cumhuriyet*, 26 octobre 2002, p. 5.

<sup>65</sup> “YTP Listeyi Dolduramadı” et “ANAP’ta Ön Sıra Kurmayların”, *Radikal*, 12 septembre 2002.

<sup>66</sup> “ANAP’ta Muhalifler Yok”, *Cumhuriyet*, 12 septembre 2002.

<sup>67</sup> Ce terme, “vision nationale”, qui reprend le titre de l’ouvrage de Necmettin Erbakan publié en 1975, désigne la vision islamiste dont ce dernier a dirigé les avatars partisans depuis les années 1970, du MNP au FP, en passant par le MSP et le RP.

<sup>68</sup> “Listelerden Manzaralar”, *Radikal*, 12 septembre 2002 ; “SP Listelerini BBP İçin Boşalttı”, *Cumhuriyet*, 12 septembre 2002, p. 8.

<sup>69</sup> “Muhalifler de Aday Oldu”, *Cumhuriyet*, 10 septembre 2002, p. 5 ; “Ecevit’in Kırsası Sadakat”, *Radikal*, 12 septembre 2002 ; “Ecevit ‘Vekillerini’ Korudu”, *Cumhuriyet*, 12 septembre 2002, p. 7.

<sup>70</sup> Ainsi, le député Cahit Tekelioğlu, responsable de la mort du député d’Urfa (DYP), n’est pas pris sur la liste. De même, Yavuz Ceylan, condamné dans le meurtre d’Abdi İpekçi, et pourtant arrivé premier dans sa circonscription lors des consultations à la base, n’est pas nommé candidat. Enfin, İbrahim Çiftçi, impliqué dans le massacre de Bahçelievler et dans le meurtre du juge Doğan Öz, n’a pas été nommé sur les listes malgré son bon classement dans les consultations à la base. “Teşkilat İstemedi Bahçeli Aday Yaptı”, *Radikal*, 12 septembre 2002 ; “Cinayet Sanıklarına Yer Verilmedi”, *Cumhuriyet*, 12 septembre 2002, p. 8.

peur des *küskün* : presque tous les députés (57 sur 59)<sup>71</sup>, ainsi que les fondateurs et dirigeants du parti figurent sur les listes, bien placés. Après les députés qui sont têtes de liste, on trouve souvent en seconde position les responsables départementaux. Les proches d'Erdoğan sont évidemment bien placés, ainsi que ses anciens collègues à la mairie d'Istanbul, y compris ceux qui comparaissent à ses côtés dans des affaires judiciaires. De nombreux députés transférés – notamment ceux de l'ANAP – sont également à l'honneur. Beaucoup d'anciens du RP et du FP sont nommés. Bref, l'AKP est visiblement dans une stratégie de consolidation de son organisation partisane ; il faut préciser que ce sont les premières élections auxquelles il participe.

Les partis mettent donc en place des tactiques divergentes de nomination, moment stratégique important, mais aussi système de sanction et de rétribution – de la fidélité ou de services rendus. De nombreux anciens députés sont écartés des listes ; ainsi, les partis eux-mêmes contribuent au fort taux de rotation des députés. C'est au DYP, au CHP et à l'ANAP que les réactions furent les plus virulentes<sup>72</sup>. Pour restituer toute la complexité de ces choix, il semble nécessaire de ne pas limiter l'analyse aux simples résultats ou aux stratégies des partis, mais d'accorder une place importante aux stratégies individuelles, dans le cadre d'un système personnalisé à l'extrême.

### c. Les profils des candidats

Quels sont les profils sociaux et professionnels des candidats ? La grande majorité est diplômée de l'enseignement supérieur, et le taux d'éducation des candidats est sensiblement plus élevé que lors des élections précédentes. Les professions les mieux représentées sont les

hommes d'affaires, les ingénieurs, les économistes et les juristes. De nombreux représentants des syndicats de fonctionnaires, d'ouvriers et d'employeurs figurent parmi les candidats. En revanche, les représentants des agriculteurs sont rares<sup>73</sup>. Par rapport aux élections précédentes, on note aussi que de nombreux représentants du monde des affaires (industriels, boursiers) sont candidats, souvent bien placés sur les listes, notamment de l'AKP, du CHP, du DYP, de l'ANAP et du MHP<sup>74</sup>.

Cette représentation des milieux d'affaires se retrouvera dans la nouvelle assemblée : 21 sièges y sont occupés par des membres des chambres de commerce (TOBB), dont seize, soit les trois quart, de l'AKP<sup>75</sup>. Parmi les députés, on retrouve aussi six représentants des syndicats ; quatre du CHP<sup>76</sup> et deux de l'AKP<sup>77</sup>.

Revenons aux candidats : c'est l'AKP qui dispose le plus de candidats diplômés d'université, et le plus fort taux d'hommes d'affaires, suivis par les ingénieurs, les professions libérales, les gestionnaires, entrepreneurs en bâtiment et économistes. Figurent en outre sur sa liste trois théologiens "déclarés". Le DYP et l'ANAP donnent une large place aux ingénieurs, artisans, commerçants et professions libérales ; de nombreux candidats du DYP sont diplômés du lycée ou même du collège. En revanche, au CHP – comme d'ailleurs au DSP – les diplômés d'université sont les plus nombreux ; c'est la première fois que les hommes d'affaires (20 % des candidats du CHP) y dépassent les autres professions, et notamment les ingénieurs et les avocats (15 %). Le CHP est celui qui donne le plus de place aux syndicalistes, avec 90 candidats. Au DSP figurent en outre de nombreux artisans, enseignants et journalistes. Le MHP a donné la priorité aux hommes d'affaires, mais aussi aux enseignants. Remarquons en outre que dix retraités de l'armée figurent sur la liste du BBP<sup>78</sup>.

<sup>71</sup> Seuls, les députés proches de Merve Kavakçı – ancienne députée du FP qui avait fait scandale en venant "voilée" au Parlement, avant d'être déchue de sa nationalité turque – sont écartés. "Erdoğan Küskünlerden Korktu", *Cumhuriyet*, 12 septembre 2002, p. 8 ; "Dava Arkadaşlarına Listede Yer Verdi", *Cumhuriyet*, 13 septembre 2002.

<sup>72</sup> "Tabandan Merkeze Tepki Var", *Özgür Gündem*, 13 septembre 2002.

<sup>73</sup> "İşçi ve İşveren Yan Yana", *Cumhuriyet*, 14 septembre 2002, p. 13.

<sup>74</sup> "İş Dünyası Siyaset Arenasında", *Cumhuriyet*, 14 septembre 2002, p. 6.

<sup>75</sup> "TOBB, Meclis'te 21 Koltuk Kaptı, Merkez Sağı AKP'li Oldu", *Hürriyet*, 14 novembre 2002.

<sup>76</sup> Dont Bayram Meral, directeur général du syndicat Türk-İş, et Enver Öktem, directeur du syndicat Oleyis.

<sup>77</sup> Hüseyin Tanrıverdi, l'ancien secrétaire du syndicat islamiste Hak-İş et ancien directeur de Hizmet-İş, député de Manisa ; et Agah Kafkas, de Öz Gıda İş.

<sup>78</sup> "En Çok İşadamı CHP'de", *Radikal*, 20 septembre 2002.

Enfin, l'ANAP, le CHP, le DSP, le YTP et surtout le DEHAP donnent beaucoup de chances aux femmes, à la différence du MHP. D'une manière générale, on ne trouve pratiquement aucune candidate en Anatolie de l'est et du sud-est à l'exception du DEHAP et, dans une moindre mesure, de l'ANAP<sup>79</sup>. Le CHP dispose d'un quota de candidates ; mais celles-ci sont souvent très mal placées sur les listes. Quant aux candidates "voilées" du SP (2), elles se retrouvent à des positions inéligibles.

Ainsi, une fois de plus, les femmes seront largement sous-représentées dans la nouvelle Assemblée. Avec 24 représentantes (treize pour l'AKP, onze pour le CHP) – dont onze pour Istanbul –, elles représentent seulement 4,3 % des 550 députés<sup>80</sup>.

#### 4. Une offre politique diversifiée

23 partis devaient participer aux élections, sur les 48 existant début août<sup>81</sup>. Le SHP (2) ne peut pas participer car il n'a pas rempli les conditions d'organisation. En effet, pour participer aux élections, un parti doit être organisé dans au moins 41 départements six mois avant le scrutin. Finalement, dix-huit y participeront<sup>82</sup>.

Cela représente le second record après les élections de 1999, auxquelles vingt partis avaient participé. Parmi eux, huit participent pour la première fois<sup>83</sup>. Pour la première fois dans l'histoire de la République, un parti nommé "communiste", le TKP – pourtant lointain et contesté avatar du parti le plus ancien de

Turquie avec ses 82 ans – a pu participer aux élections législatives, même s'il est sommé de modifier son nom pour y enlever le terme "communiste", ce qu'il refuse de faire<sup>84</sup>.

Ainsi, le barrage des 10 %, qui devait éviter la fragmentation politique au niveau de la représentation – et, par conséquent, au niveau de l'offre – n'a pas empêché une tendance lourde du système partisan des vingt dernières années : la diversification, voire la fragmentation de l'offre politique. Cette diversification est entre autres le fruit de l'interdiction d'activités politiques de tous les partis et leaders d'avant 1980. Après le régime militaire, d'autres partis et d'autres leaders ont pris leur place ; mais, quand leur interdiction est arrivée à son terme à la fin des années 1980, les anciens hommes politiques sont retournés à la vie politique, ce qui a entraîné des dédoublements au sein de chaque camp politique (SHP (1)/CHP, ANAP/DYP...) <sup>85</sup>. De plus en plus de partis concourent pour attirer les voix des électeurs et obtenir une représentation parlementaire.

##### a. Les interdictions politiques

Malgré cette offre politique diversifiée, les interdictions politiques n'ont pas disparu. Ainsi, 60 candidats à la candidature sont déclarés inéligibles par le YSK. Le DEHAP est le plus touché par ces interdictions, nombre de ses candidats ayant été condamnés pour "propagande séparatiste" ; mais l'EMEP l'est aussi, car beaucoup de ses candidats, appartenant à la

<sup>79</sup> "Taşrada Kadının Adı Yok", *Cumhuriyet*, 14 septembre 2002, p. 6.

<sup>80</sup> Cela représente tout de même une progression d'une personne par rapport au Parlement précédent. On comptait 18 femmes à l'Assemblée en 1935, 15 en 1939, 16 en 1943, 9 en 1946, 3 en 1950, 4 en 1955, 7 en 1961, 8 en 1965, 5 en 1969, 6 en 1973, 4 en 1977, 12 en 1983, 6 en 1987, 8 en 1991, 13 en 1995, 24 en 1999. A. ÖKTENER, "Meclisimiz Yine Erkek", *Milliyet*, 5 novembre 2002, p. 17.

<sup>81</sup> Par ordre alphabétique : AKP, ANAP, ATP, BTP ; BBP ; CHP ; DP (2) ; DTP ; DEHAP ; DSP ; DYP ; EMEP ; HADEP ; İP ; LDP ; MHP ; MP (2) ; SP (2) ; YP ; ÖDP ; YDP ; TKP ; YTP. "Seçimlere 23 Parti Katılacak", *Cumhuriyet*, 5 août 2002.

<sup>82</sup> Par ordre d'apparition sur le bulletin de vote : DSP, DEHAP, YP, MHP, DYP, MP (2), BBP, ANAP, LDP, SP (2), BTP, ÖDP, TKP, GP, İP, CHP, AKP, YTP. En effet, le DP (2) s'est retiré de la course électorale ; l'ATP et le DTP se sont réunis sous la bannière du DYP ; le HADEP, l'EMEP et le SDP se sont réunis sous la bannière du DEHAP ; le YDP, qui avait obtenu le droit de participer, s'unifie avec le GP, qui ne l'avait pas obtenu. "YSK, Seçim İçin 60 Trilyon Lira Harcadı", *Zaman*, 2 novembre 2002, p. 3.

<sup>83</sup> L'AKP, le BTP, le DEHAP, le GP, le TKP, le SP (2), le YP, le YTP.

<sup>84</sup> Cette obligation sera levée par le nouveau gouvernement.

<sup>85</sup> Pour l'histoire partisane depuis 1980, on se référera à H. SCHÜLER, *Die türkischen Parteien und ihre Mitglieder*, Hambourg : Deutsches Orient-Institut, 1998.

génération de 1968, ont été condamnés par le régime du 12 septembre 1980. D'une manière générale, de nombreuses personnes condamnées pendant du régime militaire pour délits politiques sont aujourd'hui encore privées de droits civiques et politiques<sup>86</sup>.

Les inéligibilités qui ont fait le plus de bruit sont celles de chefs ou candidats-phares de parti en difficulté avec le système : Tayyip Erdoğan, dirigeant de l'AKP ; Murat Bozlak, dirigeant du HADEP, candidat de Diyarbakır du DEHAP ; Akin Birdal, ancien dirigeant de l'association des droits de l'homme (İHD) et candidat du DEHAP ; Necmettin Erbakan – qui, ne pouvant de toute façon pas se présenter dans les rangs du SP (2), désirait être candidat indépendant à Konya – sont déclarés inéligibles par le YSK le 21 septembre. En effet, ils ont été condamnés par des tribunaux de sûreté d'État (DGM) en vertu de l'article 312 du code pénal et de l'article 8 de la loi antiterroriste, qui rendent inéligible tout condamné pour délit d'opinion ou manifestation non autorisée. L'interprétation extensive de ces textes les rend inéligibles même après qu'ils aient purgé leur peine – ce qui est le cas de la plupart des candidats en question – et que leur casier judiciaire soit effacé, c'est-à-dire à vie. Cette décision suscite de nombreuses réactions qui soulignent son caractère politique, bien sûr des partis concernés, mais aussi de l'ÖDP ; du YTP et de l'association d'hommes d'affaires TÜSİAD, qui craignent qu'elle ne rende plus difficile l'accès à l'Europe. Effectivement, les milieux diplomatiques se déclarent consternés par cette décision qui “ne va pas dans le sens de la démocratisation”<sup>87</sup>. Certaines prises de position concernant l'absence d'État de droit, notamment de la part de Sami Selçuk l'ancien président de la Cour de Cassation, sont virulentes. En revanche, le DYP, le MHP et l'İP se déclarent satisfaits<sup>88</sup>. De ce fait, ces élections se tiennent, comme les

précédentes, sous le signe des interdictions politiques<sup>89</sup>.

Mais le problème de l'autorisation de participer aux élections se pose également pour certains partis<sup>90</sup>. Le DEHAP fondé en 1997, et organisé dans 63 départements, est autorisé à participer aux élections. Mais la sûreté le soupçonne de ne pas respecter les conditions d'organisation, car il n'aurait pas procédé à des congrès dans toutes ces circonscriptions. La Cour de cassation commande alors une enquête qui conclut que le parti ne remplit pas les conditions d'organisation, et émet au YSK le souhait qu'il ne soit pas autorisé à participer aux élections. Ce dernier objecte que ce droit a été acquis, et s'étonne que personne ne se soit opposé à sa participation aux élections alors qu'il était encore temps<sup>91</sup>. En effet, le vote aux frontières a alors déjà commencé, et les bulletins de vote sont déjà en voie d'impression... Il est intéressant de noter que quand le DEHAP a été autorisé à participer aux élections, il n'était encore qu'un petit parti insignifiant. C'est seulement après que le SDP, le HADEP et l'EMEP se soient réunis sous son toit que le DEHAP attire l'attention des institutions. Quoi qu'il en soit, le droit du DEHAP à participer n'est donc confirmé que trois semaines avant le scrutin.

Ainsi, c'est largement le juridique qui détermine une bonne partie de la campagne : potentielle fermeture du HADEP ; déboires juridiques de Necmettin Erbakan pour irrégularités financières dans la gestion du RP, accusé de faux et usage de faux ; affaires d'attribution partisane de marchés publics concernant Tayyip Erdoğan et certains de ses collègues durant leur période à la municipalité d'Istanbul. Les “épées de Damoclès” qui pèsent sur certains partis et candidats, parfois jusqu'au scrutin, ont indiscutablement entaché leur crédibilité et joué un rôle important dans les anticipations des électeurs.

<sup>86</sup> Elles seraient environ 20 000 selon la fondation de la génération de 1978, qui ont été condamnées pour participation à des actions “idéologiques ou anarchiques ou pour provocation ou encouragement à y participer”. Même amnistiés, ils restent inéligibles. Voir l'art. 76 de la Constitution, ainsi que les articles 125, 141, 142, 146, 163, 168 du code pénal A. Şık, “12 Eylül'ün Mağduru Çok”, *Radikal*, 20 septembre 2002, p. 6.

<sup>87</sup> “Avrupa : Yanlış Bir Adım”, *Radikal*, 22 septembre 2002, p. 9.

<sup>88</sup> “YSK'nin Kararı Hukuki Değil, Siyasi”, *Cumhuriyet*, 22 septembre 2002.

<sup>89</sup> A. KESKİN, “YSK Yasakları Genişletti”, *Radikal*, 20 septembre 2002, p. 6.

<sup>90</sup> “DEHAP Dengeleri Etkiliyor”, *Cumhuriyet*, 11 octobre 2002, p. 5.

<sup>91</sup> A. KESKİN, S. ARIKANOĞLU, “DEHAP'a Çelme Girişimi”, *Radikal*, 28 septembre 2002, p. 5.



### b. Les coalitions et alliances électorales

Dès le départ, il est évident que tous les partis en course ne pourront franchir le barrage des 10 %, et donc obtenir une représentation parlementaire. Une solution pour les partis risquant de ne pas passer le barrage est de faire des alliances électorales. Cependant, la loi électorale ne permet pas à différents partis de présenter une liste commune. Les partis font donc des alliances “cachées” : plusieurs partis peuvent se présenter sous un parapluie commun en convenant des contingents de candidats. C’est donc sur ce point que se cristallisent les négociations. Ce stratagème a déjà été utilisé en 1991, le MÇP – successeur et prédécesseur du MHP – et l’İDH avaient fait élire leurs candidats sur la liste du Refah ; le HEP avait présenté des candidats sur la liste du SHP (1). En 1995, le BBP s’était présenté sur la liste de l’ANAP. C’est ainsi que certains partis, qui ne sont pas susceptibles d’obtenir 10 % des voix au niveau national, parviennent à obtenir une représentation sans même avoir concouru en tant que tels aux élections : ils se rattachent à la liste d’un parti plus grand puis, une fois élus, s’en séparent pour mener leur propre chemin, soit avec des députés indépendants, soit sous la bannière d’un autre parti. Les partis qui parviennent à envoyer des députés au parlement ne parviennent donc que rarement à les maintenir sur une plateforme unifiée. Cela s’explique notamment par la structure centralisée des partis, structure qui n’intègre pas les factions mais les pousse au contraire à l’extérieur<sup>92</sup>.

En 2002, au vu de la compétition électorale qui s’annonce acharnée, de nombreux partis se lancent à la recherche d’alliances. Ainsi, le SP (2) serait entré en contact avec le HADEP, pour

profiter de son potentiel de voix important dans le sud-est. Ces deux partis seraient parvenus à un accord de principe pour nommer des candidats “modérés” dans le sud-est. Mais cette perspective, approuvée par Necmettin Erbakan, suscite de nombreuses oppositions à l’intérieur du SP (2), et est même démentie par Recai Kutun. Quant au HADEP, il préfère tenter d’abord des alliances à gauche avant d’envisager un tel rapprochement. Il se montre ouvert envers le CHP, mais attend une initiative de sa part, qui ne vient pas ; en revanche, ni le DSP ni le YTP ne semblent prêts à faire alliance avec lui<sup>93</sup>. C’est finalement plus à gauche qu’il trouvera des partenaires.

Le SP (2) serait également entré en contact avec le BBP, mais sans succès, en raison du désaccord sur le poids et la place des candidats respectifs. De plus, le BBP – dont la composante nationaliste turque est évidente – répugne à négocier avec un parti en contact avec le HADEP. Ici encore, on remarque les réticences à traiter avec le HADEP<sup>94</sup>. Mais ces réticences ne sont pas réservées au HADEP. Ainsi, le BBP tente également de s’allier avec le DYP. Mais ce dernier refuse, en raison de désaccords sur le contingent et sur quelques candidats controversés<sup>95</sup>.

Le DYP est aussi en négociation avec le DP (2)<sup>96</sup>. Les deux partis avec lesquels il conclut finalement une alliance électorale sont l’ATP et le DTP<sup>97</sup>. Ce dernier abandonne alors ses projets d’alliance avec le YTP<sup>98</sup>.

Qu’en est-il à gauche ? Une fois au CHP, Kemal Derviş entreprend de nombreuses tentatives de rapprochement entre les partis de gauche, CHP, DSP, YTP et TDP<sup>99</sup>. En effet, la gauche ressent la nécessité de s’unir face à l’AKP qui rassemble déjà, dans les sondages, environ 30 %

<sup>92</sup> Ali ÇARKOĞLU, “Elections in Turkey Whither Politics as we know it?” TÜSİAD-US website: www.tusiad-us.org, art. cit., p. 3.

<sup>93</sup> Y. ŞİMŞEK, “‘İttifak Siyaseti’ Tam Yol”, *Radikal*, 26 août 2002.

<sup>94</sup> S. ÖZCAN, “BBP İttifak Tekliflerinin Adresi Oldu”, *Zaman*, 3 septembre 2002, p. 4.

<sup>95</sup> Notamment Ökkeş Şendiller, l’un des auteurs présumés du massacre de Kahraman Maraş en 1978. “DYP-BBP İttifakı Yattı”, *Dünya*, 6 septembre 2002.

<sup>96</sup> Y. ŞİMŞEK, “‘İttifak Siyaseti’ Tam Yol”, *Radikal*, 26 août 2002.

<sup>97</sup> Cela ne se fait d’ailleurs pas sans accrochages, comme le montrent les démissions du DTP en signe de protestation. “Bayar’a Tepki Sürüyor”, *Cumhuriyet*, 14 septembre 2002.

<sup>98</sup> “YTP ile DTP Flörte Başladı”, *Radikal*, 1 août 2002, p. 3 ; “DTP-YTP İşbirliğine Hız”, *Cumhuriyet*, 25 août 2002 ; “Bayar : Asıl Bağımız YTP’ye”, *Radikal*, 26 août 2002.

<sup>99</sup> M. YETKİN, “Baykal’ın Çıkışının Perde Arkası”, *Radikal*, 15 août 2002, p. 6.

des votes. Deniz Baykal interprète ces initiatives comme l'absorption par le CHP des autres partis, ce que ces derniers refusent.

Mi-août, la perspective d'une alliance entre SHP (2) et ÖDP semble probable. Ils veulent se distinguer du CHP qu'ils jugent impérialiste dans sa manière d'essayer d'absorber le YTP<sup>100</sup>. Le YTP et le SHP (2) envisagent également une alliance<sup>101</sup> ; le SHP (2) voudrait que l'ÖDP et le HADEP y participent aussi<sup>102</sup>. Une alliance entre l'EMEP et le TKP est envisagée, mais avorte. On assiste également à des tentatives d'alliance entre SHP (2), HADEP, ÖDP, EMEP, et SDP<sup>103</sup>. Finalement, ce bloc se fissure en trois : début septembre, le HADEP, l'EMEP et le SDP décident de former un "bloc du travail, de la paix et de la démocratie" et de se ranger sous la bannière du DEHAP<sup>104</sup>. Ils se retirent individuellement des élections. Cela est d'autant plus pertinent pour le HADEP qu'une procédure de fermeture était engagée contre lui, qui ne se soldera finalement qu'après les élections<sup>105</sup>. Les autres partis envisagés s'écartent en raison de leur manque de confiance envers le HADEP<sup>106</sup>. L'ÖDP "héberge" sur sa liste quelques candidats du TDP, alors que le SHP (2) reste isolé.

Un même parti peut être en négociation avec plusieurs partis en même temps, ce qui peut donner lieu à des combinaisons pour le moins surprenantes. Mais si les tractations sont nombreuses et évoquent parfois un marché électoral au sens propre, les réelles alliances électorales constituent plutôt une exception : en 2002, seul le DEHAP, le TDP et le DYP ont hébergé des candidats venant d'autres partis.

## 5. Stratégies partisans et thèmes de campagne

a. Des stratégies électorales divergentes

### \* *Les partis sortants*

*Distribuer les ressources avant de partir : le kadrolaşma et les mesures de dernière minute*

Pris de court par les élections anticipées, les partis au pouvoir essaient de fonctionnariser les employés ; ces promotions et nominations, qui se comptent par milliers – voire par dizaines de milliers – constituent une récompense ou un lot de consolation pour ceux qui n'ont pas été élus ou nommés sur les listes. Les partis de la coalition se les partagent selon les ministères qu'ils contrôlent<sup>107</sup>. Le DSP veut fonctionnariser 20 000 employés de la Direction Générale des Forêts et nommer 5 000 enseignants. Mais il n'obtient pas l'accord du ministère des finances, contrôlé par l'ANAP. Ce dernier essaye également de bloquer les demandes analogues du MHP (pour 27 000 infirmières et 11 000 médecins). Ces affaires remontent au sommet. Ainsi, le président de la République se voit-il obligé de bloquer 75 décrets de nomination – gouverneurs, ambassadeurs, etc. – pour des raisons "éthiques" et pour éviter les "récompenses politiques" ; le gouvernement lui en renvoie quinze, le priant de les approuver<sup>108</sup>. On apprend ainsi que deux jours avant les élections, des personnes ont été nommées au *Diyanet* (Direction de Affaires religieuses), des postes vacants depuis plusieurs mois, voire plusieurs années<sup>109</sup>.

En outre, le gouvernement prend dans ses dernières semaines de mesures populaires destinées à augmenter ses soutiens : subventions aux agriculteurs et diverses aides pour le remboursement de crédits<sup>110</sup>, ainsi que sur la sécurité de

100 "Baykal CHP'ye Katılın Diyor", *Cumhuriyet*, 16 août 2002, p. 4.

101 "İsmail Cem ile Karayalçın Görüştü", *Cumhuriyet*, 27 août 2002.

102 Y. ŞİMSEK, "İttifak Siyaseti", *Tam Yol*, *Radikal*, 26 août 2002.

103 H. GÜLER, "HADEP, Seçim Öncesi DEHAP'a Dönüşecek", *Zaman*, 3 septembre 2002, p. 4.

104 "Solda DEHAP Çatısı Altında Güçbirliği Kararı", *Dünya*, 6 septembre 2002.

105 "Anayasa Mahkemesi HADEP'e Sobeledi!", *Radikal*, 20 septembre 2002, p. 7.

106 Z. ERDEM, E. AKSOY, "SHP ve ÖDP Ortada Kaldı", *Radikal*, 6 septembre 2002.

107 E. KAPLAN, "MHP'li Kadrolaşma", *Cumhuriyet*, 27 octobre 2002, p. 5.

108 F. S. YÜKSEK, "Sezer Atamaları İmzalamadı", *Radikal*, 20 septembre 2002 ; voir aussi "100 Kararname Tamam", *Radikal*, 7 novembre 2002, p. 3.

109 "Seçime 2 Gün Kala Diyanet'e Atama Yapıldı", *Zaman*, 6 novembre 2002, p. 3.

110 F. KOŞAR, "Seçim Yatırımları Doludizgin", *Cumhuriyet*, 9 octobre 2002.

## Rapprochements et tentatives de coalition

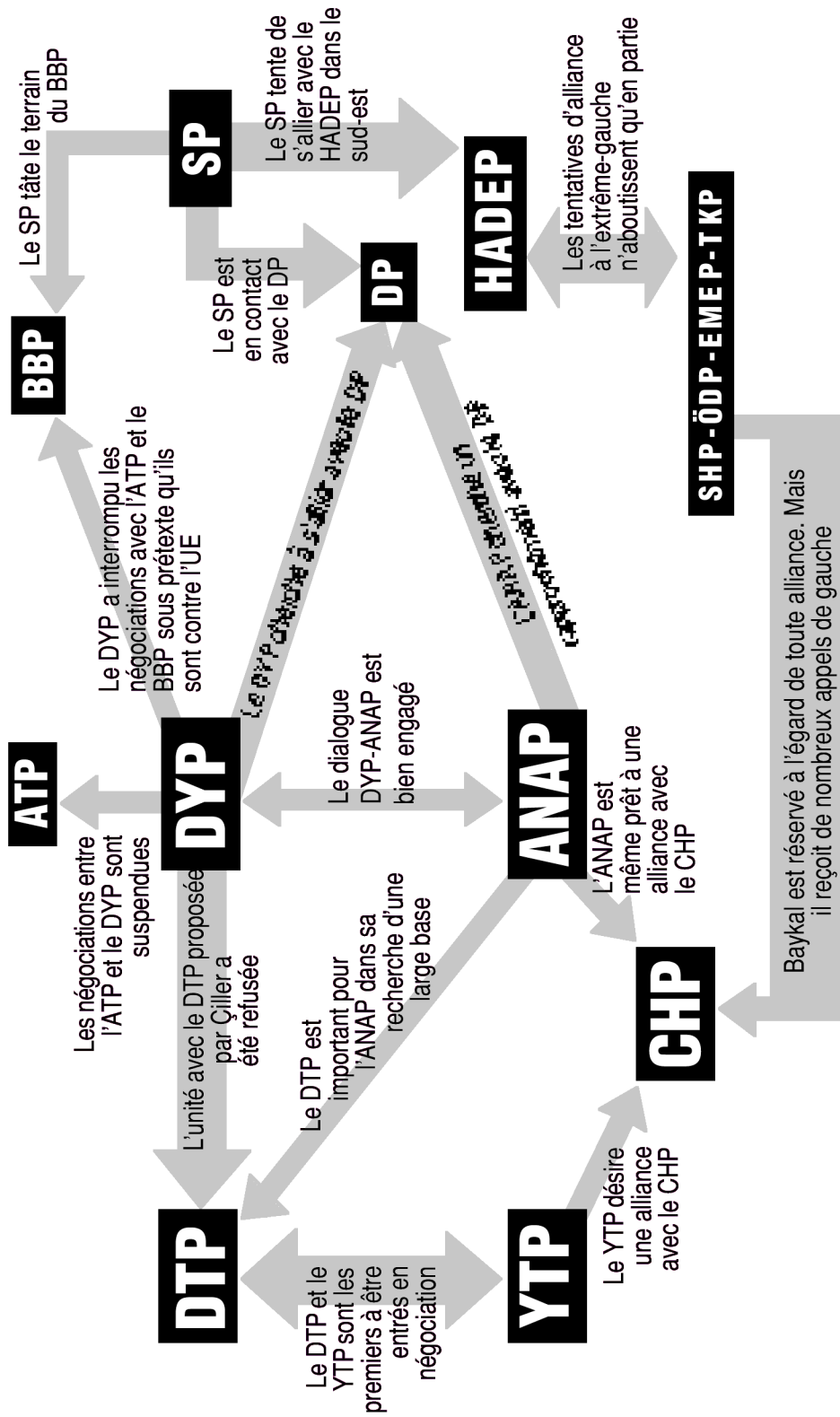


Schéma des alliances envisagées d'après *Radikal*, 9 août 2002.

l'emploi, mesures par ailleurs largement taxées de "populistes"<sup>111</sup>.

#### *Le DSP : un suicide politique ?*

Le DSP, premier parti de la coalition, est largement tenu pour responsable des crises dont souffre le pays. En outre, suite à la décomposition du parti, il ne dispose plus que de peu de crédibilité lors de la campagne. Dès le mois d'août, les sondages lui accordent peu d'intentions de vote. Enfin, l'intention déclarée d'Ecevit de quitter le parti après les élections ajoute à l'incertitude sur l'avenir du DSP. Après la proclamation des résultats, Bülent Ecevit qualifiera les élections anticipées de "suicide politique"<sup>112</sup>.

#### *Le MHP : une mobilisation anti-européenne ?*

Le MHP semblait le seul partenaire de la coalition au pouvoir à disposer d'une certaine vitalité électorale. Il rejetait sur les partenaires de la coalition la responsabilité de la crise économique ainsi que celle de ses promesses électorales non tenues, comme la mise à mort d'Abdullah Öcalan, ou le combat contre la pauvreté. En outre, la politique pro-européenne du gouvernement le mettait à mal. Ainsi, le vote-surprise d'un paquet de réformes destiné à remplir les critères de Copenhague, début août 2002, a contribué à revitaliser la rhétorique nationaliste du MHP. Il a utilisé cette question pour mobiliser une base autour de l'euroscépticisme. Le MHP est le seul parti à avoir suivi cette ligne d'argumentation. Cependant, cette stratégie montre ses limites, dans la mesure où la majorité de sa base même semble soutenir une intégration à l'Europe.

#### *L'ANAP : une stratégie européenne*

Mesut Yılmaz, en revanche, joue principalement sur l'entrée de la Turquie à l'Europe dont il se fait le principal défenseur et dont il se targue d'avoir été l'architecte pendant la durée du gouvernement.

#### \* *Les partis "classiques"*

Les partis extérieurs à la coalition essaient de tirer parti de la délégitimation des partis de la coalition pour tirer leur épingle du jeu.

#### *Le CHP : un effet Derviş ?*

Le CHP partait perdant. Ainsi, des sondages réalisés début août, avant le ralliement de Kemal Derviş, lui attribuaient environ 6% des intentions de vote<sup>113</sup>. À l'été 2002, Kemal Derviş, très populaire, semblait constituer la figure qui ferait balancer les élections. Avec lui semblait se dessiner une reconstitution du parti, que certains ont mis en parallèle avec la "troisième voie" de Tony Blair. Entrait en effet dans un parti se disant social-démocrate, comme "candidat-phare", un homme tout droit issu de la Banque Mondiale. Cette entrée marquait la conversion du CHP à une économie de marché, à une "synthèse libérale de gauche". Le parti met en avant son "nouveau profil" pour tenter d'attirer aussi les électeurs de droite<sup>114</sup>. En outre, c'est le parti qui nomme, parmi ses candidats, le plus d'hommes d'affaires ; en revanche, il nomme peu de candidats véritablement marqués à gauche<sup>115</sup>.

Cependant, "l'effet Derviş" sur le vote CHP n'est pas évident : les résultats économiques qui pourraient être attribués à son arrivée au gouvernement commençaient à poindre à l'été, mais n'étaient pas encore perçus par ceux qui étaient le plus touchés par la crise. Surtout, son image d'homme de la Banque Mondiale était peu attrayante auprès de cercles nationalistes, avec un penchant religieux, auprès de sympathisants du CHP les plus à gauche, mais aussi parmi les universitaires<sup>116</sup>.

Enfin, le CHP joue sur sa qualité légitimante de "parti d'Atatürk" pour servir de creuset à un consensus. Ainsi, au cours de la campagne, parallèlement à la perte de crédibilité du YTP, le CHP se retrouve en position de rassembler une grande partie des voix de gauche et notamment les anciens électeurs du DSP.

111 "İş Güvencesi Seçim Öncesi Popülizmdir", *Radikal*, 10 août 2002, p. 13.

112 "Bülent Ecevit : İntihar Ettik...", *Radikal*, 4 novembre 2002, p. 9.

113 İ. BERKAN, "Anketler Ayrı, Sonuçlar Aynı", *Radikal*, 13 août 2002, p. 3.

114 "İlmlı' Adaylar Puan Artırdı", *Cumhuriyet*, 26 octobre 2002.

115 "En Çok İşadamı CHP'de", *Radikal*, 20 septembre 2002.

116 Ali ÇARKOĞLU, "Elections in Turkey...", art. cit., p. 6.

*Le DYP : limiter les dégâts*

Le DYP, autre parti du système mais dans l'opposition, entend profiter de la délégitimation des partis au pouvoir pour s'imposer. Tansu Çiller neutralise son rival potentiel, Mehmet Ali Bayar, en le convainquant de candidater pour le parti à İzmir. Elle parvient à une coalition similaire avec le fils d'Alpaslan Türkeş<sup>117</sup>, qui figure sur la liste du parti à Kayseri. Mais le DYP reste confronté à la concurrence de l'AKP, du GP et du MHP.

**\* Les nouveaux partis**

Enfin, les élections de 2002 ont vu l'apparition de nouveaux partis, qui fondent leur campagne sur leur nouveauté, qu'ils promettent seule à même d'accomplir les réformes nécessaires face à un système usé et corrompu.

*L'AKP : le centre-droit "nouveau" est arrivé*

L'AKP part grand vainqueur des élections. Sur toute la durée de la campagne, tous les sondages le placent loin en tête. La personnalité de Recep Tayyip Erdoğan joue un rôle certain dans ce succès, malgré son interdiction de droits politiques. Alors que le parti rassemble, selon un sondage réalisé début août par le TÜSIAD, 21 % des intentions de vote, plus de 25 % des interviewés souhaitent qu'il devienne le nouveau premier ministre (vient ensuite İsmail Cem, loin derrière avec 9 %). Un autre facteur important est que l'AKP se positionne au centre : il tente d'attirer tous les électeurs autour d'un libéralisme conservateur, teinté de nationalisme, mais aussi de prises de position sociales.

*Le YTP : renouveler la vie politique*

Le YTP n'a pas seulement un programme de libéralisation économique, politique et sociale ; il annonce une réforme en profondeur de l'État, ainsi qu'une réforme du système électoral, incluant par exemple la limitation de l'immunité parlementaire. Il joue la carte "minoritaire" en

investissant de nombreux candidats arméniens ou syriaques, par exemple. En outre, İsmail Cem joue beaucoup sur sa crédibilité par rapport à l'extérieur, notamment l'Union Européenne, les États-Unis, mettant en avant son long passé de ministre des Affaires étrangères.

*Le GP : le parti-personne<sup>118</sup>*

Depuis la publication d'un sondage d'opinion le 30 septembre, le GP semblait devoir constituer la "surprise" de ces élections. Alors qu'il n'avait pas du tout été pris au sérieux, ce tout nouveau parti semblait pouvoir passer le barrage.

Or, le GP est centré autour de la personne de son fondateur et dirigeant, le riche homme d'affaires Cem Uzan, à la tête d'un holding. Il est difficile d'évoquer d'autres figures dans le parti, tant celui-ci semble tourner autour de la personnalité de son leader. L'objectif principal du GP semble être d'obtenir quelques sièges d'immunité pour Cem Uzan, recherché dans plusieurs affaires de fraude.

Le GP met en œuvre un discours populiste, nationaliste, accordant une grande place à la défense de la "turcité" et à "l'islamité", contre toutes sortes d'intérêts étrangers qui veulent affaiblir la Turquie. Et il emploie les grands moyens : meetings de masse accompagnés de repas gratuits et de concerts de grandes vedettes, immenses campagnes de publicité dans les médias du groupe... On estime que son budget de publicité se monte à peu près à 300 millions de dollars. Comme pour ses rivaux, les financements de campagne du GP restent peu transparents ; mais la fortune personnelle de son leader n'y est probablement pas étrangère.

Qui soutient le GP ? Ses cadres semblent être constitués en premier lieu de cadres d'entreprises appartenant à Cem Uzan<sup>119</sup>. Une bonne partie de ses sympathisants – urbains pour la plupart – semble composée de jeunes ; de petits artisans, des ouvriers non qualifiés ; la classe moyenne touchée par la crise et déclassée ; et des femmes<sup>120</sup>.

<sup>117</sup> Leader historique du parti nationaliste MHP.

<sup>118</sup> T. BORA, "Cem Uzan ve Neo-Faşizmin Yeni Yüzü : Şirket Konserlerinden Partiyeye", *Birikim* n° 162, octobre 2002, p. 53-60.

<sup>119</sup> "Yaşar Hoca'nın Oğlu GP'li", *Radikal*, 22 novembre 2002.

<sup>120</sup> A. İNSEL, "Nihilizm Patlaması", *Radikal* 2, 20 octobre 2002, p. 4. Voir D. BEHAR, "Cem Uzan : un entrepreneur en politique", in G. DORRONSORO (dir.), *Action collective en Turquie contemporaine*, à paraître.

*Le DEHAP : Une tentative de  
"départicularisation"*

En faisant alliance avec deux autres partis de gauche, le HADEP, poids lourd du DEHAP, entrait dans une stratégie de "départicularisation". Le DEHAP se voulait attirer les voix des Kurdes dans les grandes villes, mais aussi celles de gauche non kurdes ; il se voulait un parti de toute la Turquie, et le porte-parole d'une véritable alternative à gauche, plus à gauche que le CHP, qu'il considère comme glissant à droite, voire "vendu au grand capital".

Très vite, les sondages annoncent que seul l'AKP et le CHP sont sûrs de passer le barrage. Le GP, considéré quelques semaines avant le suffrage comme le "troisième parti", perd ensuite du terrain ; on s'interroge sur le DYP, le MHP, parfois le DEHAP ou l'ANAP, qui remontent dans les dernières semaines. Quant aux autres partis, ils gardent peu de chances de passer le barrage.

b. Les thèmes de campagne, ou quand l'économie prime sur le religieux et le reste

Sur quels thèmes se fait la campagne ? De nombreux observateurs soulignent la qualité globalement médiocre des programmes, notamment en ce qui concerne les questions économiques ; en outre, ils laissent largement de côté de nombreux sujets qu'on peut considérer comme importants, comme l'environnement. L'un des mots d'ordre pour tous les partis modérés, un joker pourrait-on dire, est *istikrar*, stabilité, dans un contexte largement caractérisé comme "crise"<sup>121</sup>.

\* **L'économie**

Un sondage réalisé en avril 2002 montre que ce sont les problèmes économiques qui sont perçus comme étant les plus importants : 53 % des interviewés déclarent que le problème le plus grave de la Turquie est l'inflation et la cherté de la vie ; pour 25 %, il s'agit du chômage<sup>122</sup>.

Ce sont également des thèmes économiques qui dominent la campagne. L'un des arguments de campagne du CHP était d'avoir les compétences nécessaires pour gérer l'économie, ainsi que de bons contacts avec les milieux financiers internationaux. C'est la figure de Kemal Derviş qui le rend crédible, mais qui lui vaut également des critiques de financement par les milieux d'affaires. Les partis – notamment le CHP et l'AKP – multiplient les visites et les entrevues avec les cercles économiques.

L'AKP, le CHP et le YTP annoncent leur intention de poursuivre le programme de stabilité du FMI – même en faisant certaines adaptations –, ce qui est en revanche critiqué par le BBP, le SP (2), le TKP, le DEHAP et le GP, qui dénoncent l'indexation du pays aux contraintes imposées par le FMI.

\* **L'Europe**

Les manifestes électoraux accordent également une large place à l'Europe. La grande majorité des partis (AKP, ANAP, CHP, YTP, ainsi que le DYP, de manière plus ambiguë) apportent leur plein soutien au processus d'intégration à l'UE et le considèrent même comme l'objectif prioritaire de politique extérieure. L'AKP se présente comme pro-européen convaincu, alors que Mesut Yılmaz veut tirer cette couverture à lui et se faire le seul véritable pro-européen de cette campagne. La première exception vient du SP (2), pour lequel l'UE représente seulement une orientation stratégique parmi d'autres. S'il considère que l'entrée de la Turquie dans l'UE sur un pied d'égalité est envisageable, il ne souhaite pas que le pays néglige pour autant sa culture, sa croyance et ses relations avec le monde musulman et turc. De même, le MHP émet des réserves quant à la perspective européenne<sup>123</sup>.

\* **La réforme**

Conformément au constat partagé de "crise", la majorité des partis promet de réformer le système politique. Ces promesses de réforme

121 "Son 3 Seçimde Partiler", *Dünya*, 22 octobre 2002, p. 11.

122 "Siyasilere Güven Azalıyor", *Cumhuriyet*, 18 août 2002, p. 6.

123 "Seçime AB Damgası", *Cumhuriyet*, 6 octobre 2002, p. 6.

s'inscrivent évidemment dans la perspective d'une adhésion à l'UE, mais pas seulement. Il s'agit aussi de l'abolition de l'immunité parlementaire, de la modification des lois électorales, etc. Bref : c'est aussi "la politique" et "le système" qui doivent changer. Le YTP, mais aussi le GP jouent notamment sur ce thème.

#### \* *Le discours "sécuritaire"*

En revanche, la dénonciation des "dangers" islamiste et "séparatiste" ne constitue pas le ton principal de la campagne, et n'est plus aussi virulente que lors des élections précédentes.

#### *La religion*

Cependant, le DSP a tenté d'utiliser le spectre de la "réaction" pour stigmatiser l'AKP<sup>124</sup> ; cet argument a également été employé, dans une moindre mesure, par le CHP<sup>125</sup> et l'ANAP<sup>126</sup>. Mais cela est minoritaire ; d'une manière générale, les thèmes religieux perdent leur acuité. Selon l'enquête du TÜSES, en 1994, 19 % des interviewés se déclaraient pour la charia et 61 % contre ; 20 % ne se prononçaient pas. En 2002, seuls 10 % se déclarent pour, et 30 % ne se prononcent pas<sup>127</sup>. Ainsi, le CHP ne joue qu'à la marge sur la laïcité ; il ne se veut pas parti "laïc" ou "athée" contre les religieux, mais "croyant moderne", comme le montre l'un de ses candidats-vedettes Yaşar Nuri Öztürk, célèbre théologien défenseur de la laïcité kémaliste. Parallèlement, l'AKP refuse résolument de problématiser les "thèmes qui fâchent", comme celui du voile, et refuse l'étiquette islamiste<sup>128</sup>. Seul le SP (2) se prononce pour "une nouvelle conception de la laïcité, qui ne sera pas fondée sur l'oppression des individus"<sup>129</sup>.

#### *La question kurde*

On remarque une dédramatisation similaire au sujet de la question kurde. Elle n'a pas été au centre de la campagne, à la différence de 1999, et ce malgré les développements de l'affaire irakienne, qui n'apparaissent pratiquement pas. Seul, le MHP a tenté d'activer la menace kurde, en agitant par exemple le spectre d'un État kurde et les développements en Irak du nord, parfois en les mettant en relation avec les réformes pour l'intégration de la Turquie à l'Union Européenne<sup>130</sup>.

En revanche, certains partis ont accordé une attention particulière aux départements du sud-est du pays. Ainsi, le CHP y a fait une campagne différente du reste du pays, et y a préparé une brochure spéciale. Il promet la fin de la violence, de la torture et des pressions, la garantie des libertés fondamentales, la levée des obstacles à l'enseignement en langue maternelle, ainsi que l'abolition du système des *korucu*. La brochure propose en outre un programme de "développement" pour la région ; elle déclare le CHP attaché au "multiculturalisme"<sup>131</sup>.

Finalement, la campagne aura été assez "consensuelle", par rapport aux précédentes. Un indicateur supplémentaire a été le débat télévisé entre Deniz Baykal et Tayyip Erdoğan le 26 octobre, dont le ton n'était pas dans la confrontation sur la laïcité. Ainsi se déclarent-ils prêts à "résoudre le problème du foulard ensemble".

#### c. Les pratiques de campagne : médias et communication politique

Comment a-t-on fait campagne ? Comme toujours, les villes se sont couvertes d'affiches et de banderoles à l'effigie des différents partis,

<sup>124</sup> "AKP Gerçek Kimliğini Saklıyor", *Cumhuriyet*, 6 octobre 2002, p. 4 ; "Ecevit : AKP'nin Asıl Niyeti Başka", *Milliyet*, 1 novembre 2002.

<sup>125</sup> O. EKİNCİ, "Erdoğan'ın 'Takıyye' Belgesi", *Cumhuriyet*, 26 octobre 2002 ; "Ecevit'in Rejim Uyarısı", *Özgür Gündem*, 1 novembre 2002, p. 5.

<sup>126</sup> S. ES, S. ÇUHADAR, "Yılmaz : AKP, Milli Görüş'ün Hizbi", *Cumhuriyet*, 27 octobre 2002, p. 5.

<sup>127</sup> "Siyasilere Güven Azalıyor", *Cumhuriyet*, 18 août 2002, p. 6.

<sup>128</sup> "Erdoğan, 'İslamcı Parti' Sorusuna Çok Öfkelendi", *Dünya*, 5 septembre 2002, p. 3 ; E. AKSOY, "Erdoğan Türban Sorusuna Kızdı", *Radikal*, 12 octobre 2002, p. 6.

<sup>129</sup> "Erbakan Para Sorununu Allah'a Havale Etti", *Cumhuriyet*, 6 octobre 2002, p. 6 ; voir aussi "Başörtüsü İlk Sorunumuz", *Cumhuriyet*, 27 octobre 2002.

<sup>130</sup> S. KUVEL, "'AB'nin Yolu Diyarbakır'dan Geçer' Diyen Yılmaz, Bahçeli'yi Kızdırdı", *Zaman*, 14 octobre 2002.

<sup>131</sup> "CHP'den Doğu'ya Özel İlgi", *Cumhuriyet*, 6 octobre 2002, p. 5.

les autobus de campagne ont lancé à tue-tête leurs slogans et chansons aux passants. Durant quelques semaines, la Turquie a pris cet “air de campagne” si caractéristique, nourri de l’industrie du tract, de la surenchère de l’affiche, du porte-à-porte et des permanences électorales.

Mais ici encore, certaines innovations méritent d’être mentionnées. Comme souvent, les promesses électorales ont atteint des sommets démesurés ; dans ce domaine, la palme reste difficile à décerner ; on hésite volontiers entre Cem Uzan et Tansu Çiller. Cette dernière a notamment promis “deux clés” à chaque citoyen (une pour la maison, l’autre pour la voiture), “un tracteur pour chaque paysan”, et l’attribution des banques agricoles étatiques aux agriculteurs, leurs “véritables propriétaires”. Quant à Cem Uzan, il a préféré promettre d’augmenter le nombre de départements de 81 à 250 et d’ouvrir dans chacun une université ; d’attribuer 200 mètres carrés de terres appartenant à l’État à chaque famille ; d’allouer des crédits à bas taux à toutes les familles, remboursables dans trente ans ; de distribuer gratuitement des manuels scolaires ; d’abolir les taxes sur la nourriture et le salaire minimum et, d’une manière générale, de réduire les impôts.

Une polarisation s’est effectuée autour de la figure controversée de Cem Uzan. Les médias appartenant à son groupe – chaînes télévisées, fréquences radios, quotidiens comme *Damga* et surtout *Star* – ne relataient pratiquement que la campagne du GP. Le YSK a interdit ses trois chaînes télévisées ainsi que ses deux fréquences de radio – *Kral FM* et *Metro FM* – d’émission durant cinq jours, pour violation du principe d’égalité de traitement des partis<sup>132</sup>. Parallèlement, le GP était pratiquement ignoré par les autres partis et médias, jusqu’à ce qu’il fasse une percée étonnante dans les sondages. Dès qu’il devient un candidat sérieux, il est critiqué de manière virulente par ses adversaires politiques : on lui reproche son caractère de novice, on doute de sa capacité à mener les affaires politiques et on tourne en ridicule ses pratiques

de campagne<sup>133</sup>. D’une manière générale, il convient de remarquer que, contrairement aux consignes du YSK, les chaînes de télévision n’ont pas traité avec égalité les différents partis. Elles ont accordé un temps d’antenne beaucoup plus important à la diffusion des activités de l’AKP, puis du GP, qu’à celles des autres partis<sup>134</sup>.

Cem Uzan a également innové au niveau de la forme. Ses meetings prennent le caractère de shows commerciaux, dans la mesure où ils commencent par des concerts et se terminent souvent par des distributions de repas gratuits. De même, c’est Cem Uzan qui a parcouru le plus de distance durant la campagne (46 000 kilomètres), au cours de ses 140 meetings qu’il relayait, au rythme de plus d’un par jour, grâce à son hélicoptère ou à son avion privé ; alors qu’Ecevit, en raison de ses responsabilités de premier ministre et de sa santé, n’en a fait que neuf. Tayyip Erdoğan a fait campagne dans 65 départements ; Tansu Çiller a organisé 54 meetings, mais ne s’est pas rendue dans le sud-est, si ce n’est à Urfa ; le SP (2) a organisé des meetings dans 45 départements, immanquablement plus “pleins” quand Necmettin Erbakan était aux côtés de Recai Kutan ; le DEHAP a organisé des meetings dans 45 départements, même s’il a montré une prédilection pour le sud-est. Ces meetings étaient marqués par leur caractère massif (atteignant régulièrement la centaine de milliers de personnes), notamment dans les métropoles. Devlet Bahçeli n’a organisé que 38 meetings ; Deniz Baykal n’a parcouru que 25 départements. Mesut Yılmaz ne s’est “produit” que dans 14 départements, mais avec une nette préférence pour İstanbul. Le YTP a été l’un de ceux qui ont organisé le moins de meetings ; en outre, İsmail Cem a montré une nette prédilection pour les régions égéenne et méditerranéenne. Par rapport aux élections précédentes, les leaders ont pu, en moins de temps, atteindre plus de lieux, ce qui était d’autant plus important que la campagne a été relativement courte<sup>135</sup>. Cependant, certains leaders, déçus par le peu de monde rassemblé, ont préféré repartir avant même le

132 Il s’agit de *Star*, *Star Max* et *Kanal 6*. “YSK : Yayın Durdurma Kararı RTÜK’ün Değil”, *Cumhuriyet*, 6 octobre 2002, p. 6.

133 H. AKPINAR, “Şarkıyla Poşetle Bu İş Olmaz”, *Hürriyet*, 20 octobre 2002.

134 “AKP’ye 6 Saat, İP’ne 4 Dakika”, *Hürriyet*, 20 octobre 2002, p. 14.

135 “Sandık Yolculuğu Çetindi”, *Radikal*, 3 novembre 2002, p. 7.



meeting. C'est le cas de Cem Uzan fin octobre à İzmir, alors même qu'il obtiendra dans cette ville l'un de ses meilleurs résultats<sup>136</sup>.

Une nouveauté a été la mise à contribution pour la campagne des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ainsi, Cem Uzan, propriétaire du réseau de téléphones numériques Telsim, envoyait des SMS contenant des slogans à tous ses abonnés. Il informait aussi par ce biais les habitants des circonscriptions dans lesquelles il s'apprêtait à se rendre de son passage. Le LDP, l'IP et le SP (2) ont également fait appel aux messages électroniques pour leur campagne. Aucune de ces pratiques n'a pu être sanctionnée, dans la mesure où le YSK n'a pas encore émis de règles à ce sujet<sup>137</sup>. L'encadrement juridique s'est laissé dépasser par le progrès technologique<sup>138</sup>.

Bref, les partis ont multiplié leurs apparitions dans les médias. Mais l'intérêt pour la campagne semble réduit : au moins jusqu'à mi-septembre, les émissions télévisées avec les leaders politiques montraient un taux d'audience (d'une moyenne de 14 %) bien moindre que les émissions habituelles, les séries, films ou émissions de loisir (25 % en moyenne)<sup>139</sup>. Les téléspectateurs, désabusés, se lassent ou n'y croient plus : loin est le temps où, réunis dans le café du village, on écoutait les discours politiques retransmis à la radio !

De ce fait, les campagnes s'américanisent : on voit les candidats faire du sport... D'une manière générale, la "mise en image" des partis et des leaders a été très importante. Certains sondages montrent que le facteur décisif dans la préférence de tel ou tel parti est son leader ; ces derniers soignent donc leur image. C'est là que les agences de publicité, les "faiseurs d'image" et de nombreuses entreprises de conseil en ce domaine entrent en scène, qui proposent aux candidats des projets "spécial propagande", qui

chiffrent de 40 000 à 100 000 dollars. Ceux-ci comprennent la production de clips de présentation à la télévision ou à la radio, de pages internet ou de CD-Rom, des cours de diction, du conseil en habillement, en image et en techniques de meeting... Ainsi, Deniz Baykal, qui avait auparavant une image très austère, paraît désormais comme beaucoup plus avenant<sup>140</sup>.

Un autre volet de cette "mise en image" est que chaque parti a ses artistes, ses mannequins, ses chanteurs, ses sportifs qui ont un rôle important dans la "popularisation", et apparaissent dans les meetings ou à la télévision. Ils sont également candidats, mais sont mal placés sur les listes, que ce soit à l'AKP ou au CHP<sup>141</sup> ; là n'est pas en effet leur apport principal aux partis, qui se fait en termes d'image...

## 6. Quand les électeurs entrent en scène

### a. La négociation des intérêts collectifs

À côté des stratégies des partis visant à convaincre les électeurs sur une base individuelle, on assiste également à des tentatives de les convaincre sur une base collective. Il existe donc, à côté des stratégies idéologiques et d'opinion, des pratiques d'échange (clientélisme) mais aussi des arguments communautaires (représentation d'intérêts particuliers). En effet, les élections sont aussi une occasion pour les groupes de pression de faire avancer leurs candidats ou leurs revendications. C'est donc également à ce niveau qu'on assiste à différents types de "marchandage".

### \* *Les tribus*

Dans certaines circonscriptions du sud-est notamment, les tribus (*aşiret*) sont toujours considérées par les partis comme des réserves de voix<sup>142</sup>. De nombreux partis donnent l'investiture

<sup>136</sup> O. YAYMAN, "Uzan İzmir'de Konuşamadı", *Cumhuriyet*, 20 octobre 2002, p. 5.

<sup>137</sup> Z. ASLAN, "Çep'ten Siyasi Propaganda Bombardımanına Hazır Olun", *Hürriyet*, 8 septembre 2002, p. 12.

<sup>138</sup> "YSK 'Çep'e Dokunamıyor", *Cumhuriyet*, 27 septembre 2002.

<sup>139</sup> S. E. ERDEM, "Kapa Lideri, Çevir Şaban'ı", *Radikal*, 16 septembre 2002, p. 5.

<sup>140</sup> S. E. ERDEM, "Oylar Karizmada Saklı", *Radikal*, 12 octobre 2002.

<sup>141</sup> Au CHP, l'écrivain Nazlı Eray, l'artiste Berhan Şimşek, l'ancien responsable de l'équipe nationale Selami Özdemir se retrouvent entre la 9<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> position à Istanbul. "Listede Baykal damgası", *Radikal*, 12 septembre 2002, p. 4.

<sup>142</sup> Voir M. ORAL, "Meclis'in Gözü Aşiretlerde", *Cumhuriyet*, 18 septembre 2002, p. 6.

à des chefs tribaux dans l'espoir d'obtenir des voix en bloc. Cela n'est pas le fait d'un seul parti, même si, conformément à sa tradition, le DYP reste le premier en la matière<sup>143</sup>. L'ANAP, le SP (2), l'AKP<sup>144</sup>, le MHP et le CHP n'hésitent pas à faire de même. Ainsi, diverses tribus négocient avec les partis, certaines déclarant même "être à la recherche d'un parti" ; d'autres organisant des conférences de presse pour annoncer publiquement leur soutien pour tel parti ou tel candidat<sup>145</sup>. Il ne s'agit pas toujours de l'investiture de l'un des membres, mais aussi de promesses électorales. Ainsi, les chefs de la tribu Beritan (une grande tribu nomade du sud-est, environ 50 000 membres et 17 000 voix car un tiers n'auraient pas le droit de vote), traditionnellement proches d'Ecevit, déclarent ne préférer aucun parti et ne plus faire confiance à la politique. Ils demandent de l'État une aide pour se sédentariser et déclarent mettre leurs voix en bloc dans les provinces de Diyarbakır, Elazığ et Bingöl à la disposition du parti qui sera le plus offrant<sup>146</sup>.

Mais il ne faudrait pas conclure au caractère automatique des ralliements : d'abord, les choix politiques évoluent ; en second lieu, des préférences politiques se différencient au sein même des *aşiret*. Même parmi les *aşiret* dont un candidat a obtenu l'investiture dans un parti, les soutiens du DEHAP se font nombreux. Quant aux *aşiret* qui ne trouvent pas de parti politique,

elles présentent des candidats indépendants. C'est le cas de Mustafa Zeydan à Hakkâri, ou des Badıkan à Muş, ou encore des Şeyhanlı à Urfa avec Sabahattin Cevheri<sup>147</sup>.

#### \* *Les confréries*

Là aussi, force est de constater que les contacts avec les confréries (*tarikât*) ne sont pas l'exclusivité d'un parti, ni même des partis à connotation religieuse. Le SP (2) nomme candidat à Konya Abdurrahman Büyükkörükçü, fils de l'ancien mufti de Konya et *nakşibendi* important<sup>148</sup>. Mais, selon d'autres sources, les *Nakşibendis* soutiendraient l'AKP.

L'AKP joue cette carte confrérique à plusieurs endroits, et compte de nombreux *Süleymancı* et *Nurcu* dans son contingent. Pour attirer les voix des *Süleymancı*, il nomme deux de leurs représentants sur sa liste stambouliote, dont le petit-fils de Süleyman Hilmi Tunahan, l'un des dirigeants des *Süleymancı*, dont le frère est tête de liste de l'ANAP à Antalya. Ici encore, on ne peut donc pas parler de ralliements automatiques, mais d'une carte que peuvent jouer plusieurs partis – en premier lieu l'AKP et le DYP<sup>149</sup> – de manière concurrente. Ainsi, on ne peut pas faire correspondre à chaque confrérie un parti politique. Les *Fethullahçı* seraient confiants envers l'AKP, mais aussi envers le CHP et le YTP<sup>150</sup> ; le groupe *Yeni Asya* des *Nurcu* serait plus proche du DYP.

143 Presque toutes ses têtes de listes dans le sud-est du pays sont des notables tribaux. L'un des plus connus est sans doute Sedat Bucak à Urfa. "DYP Listelerinde Büyük Kıyım", *Radikal*, 12 septembre 2002 ; "DYP Listesinde Demirel İzi", *Cumhuriyet*, 12 septembre 2002, p. 8. En revanche, on pense qu'il a fait une grave erreur en ne nommant pas tête de liste à Elazığ le fils du chef tribal Ali Rıza Septioğlu, ancien député DYP décédé lors d'une altercation avec un député MHP à l'Assemblée en 2001. Ce dernier décide de se présenter comme candidat indépendant, et les voix recueillies à Elazığ par le DYP chutent de près de 8 % par rapport à 1999.

144 Ainsi seront élus de l'AKP Zülfikar İzol des İzol à Şanlıurfa, Ahmet İnal des Badıka et Mehmet Ali Suçin des Alikan à Batman, Selahattin Dağ des Dağ à Mardin. Pour le CHP, seront élus Turan Tüysüz des Kalender à Urfa, Mehmet Kartal des Burukan à Van, Nezir Nasıroğlu des Sınika à Batman, Esat Canan des Dostki et Abdulhalik Özdiñç des Gıralı à Hakkâri. "10 Aşiret Lideri İki de Şeyh...", *Cumhuriyet*, 6 novembre 2002, p. 3.

145 Ainsi, la tribu des Bekirhanlar de Batman est divisée et organise plusieurs conférences de presse, dont une déclarant son soutien au DEHAP. "Bekirhanlar DEHAP Dedi", *Özgür Gündem*, 2 novembre 2002, p. 4.

146 M. GÖKÇE, "Bizi Yerleşik Hayata Geçirerek Partiye 17 Bon Oyumuz Var", *Zaman*, 24 octobre 2002, p. 2.

147 Sur la relation entre cette famille et le DYP, voir M. FARAC, "Aşiretin Öfkesi", *Cumhuriyet*, 14 septembre 2002, p. 19 ; "DYP Bir Aşiret Dolu İstifa", *Radikal*, 19 septembre 2002.

148 *Cumhuriyet*, 12 septembre 2002.

149 Les candidats de Manisa et Uşak sont proches de certaines tarikat, notamment les *Fethullahçı*. "DYP 30 Vekilini Küstürdü, Cumhuriyet", 13 septembre 2002, p. 7 ; "Tabandan Merkeze Tepki Var", *Yeniden Özgür Gündem*, 13 septembre 2002 ; "İl Başkanları Listede Yok", *Cumhuriyet*, 16 septembre 2002.

150 H. ÇETİNKAYA, "Tarikatların Siyasi Gücü...", *Cumhuriyet*, 28 août 2002, p. 5.

Enfin, on note diverses configurations locales. Ainsi, à Antalya et Denizli, les *Süleymancı* auraient rompu avec l'ANAP et se rapprocheraient de l'AKP. À Uşak, le DYP nomme une tête de liste connue pour sa proximité avec Fethullah Gülen.

#### \* *Les alévis*

Certains partis politiques essayent d'appeler indirectement à certains groupes comme les alévis par des signes ou des connotations sur leurs affiches électorales : le DEHAP, mais aussi l'AKP avec son affiche "Biz Türkiye'nin Yunus'u, Mevlana'sı, Pir Sultan Abdal'ıyız" ("nous sommes le Yunus [Emre], le Mevlana, le Pir Sultan Abdal de la Turquie"), affiche à laquelle les réactions sont nombreuses<sup>151</sup>.

Beaucoup d'interlocuteurs alévis se disent représenter les alévis et pouvoir canaliser leurs voix. Ainsi, İzzettin Doğan, directeur de la conservatrice fondation CEM, lui-même candidat malheureux à la candidature dans plusieurs partis, déclare à la télévision que les voix alévis se répartiront entre le DSP, le DYP et l'ANAP. Cette déclaration éveille aussitôt des réactions : l'ABKB, constituée par 52 organisations alévis, déclare que les alévis ne soutiendraient pas sans condition un parti politique, mais qu'il prendraient leur décision en fonction des programmes et de leur réponse aux demandes spécifiques des alévis<sup>152</sup>. De même, la fédération alévi-bektachie critique la déclaration d'İzzettin Doğan, réitère que les voix alévis ne sont acquises à personne et... sous-entend qu'elles s'orienteront à gauche, pour soutenir la démocratie et la laïcité<sup>153</sup>. La fédération des démocrates alévis – à tendance pro-kurde – juge la déclaration d'İzzettin Doğan nulle et non avenue, et fait remarquer que ces trois partis auraient plutôt nuit que profité aux alévis. Elle conseille aux alévis de voter pour le

DEHAP<sup>154</sup>. Ici encore, on ne peut pas parler de ralliement automatique, mais plutôt de tentatives, plus ou moins déguisées, pour attirer des voix sur une base collective – comme le montre le "défilé" d'hommes politiques lors du festival d'Hacıbektaş en août –, ainsi que de tentatives de personnalités de se profiler comme représentants ou de négocier des places de candidats. Mais les déterminants du vote se jouent plus sur des bases locales et personnelles, par exemple selon la personnalité des candidats.

#### \* *Les groupes d'intérêt*

Divers groupes d'intérêt entendent profiter des élections pour obtenir une représentation parlementaire ou des promesses de mesures, et entament des négociations avec les partis. C'est le cas, par exemple, des familles *deşehit*, soldats "martyrs" morts au combat dans le sud-est<sup>155</sup>. De même, les transsexuels mettent en avant leur potentiel électoral et demandent aux différents partis les mesures qu'ils prendraient pour améliorer leur situation<sup>156</sup>. Il en est de même pour certaines associations écologistes<sup>157</sup>. Il peut s'agir aussi de villages qui promettent de voter en bloc pour le parti qui leur promettra de construire le pont qu'ils attendent depuis des années<sup>158</sup>. Il peut s'agir enfin de groupes professionnels. Hisarcioğlu, le président de la chambre de commerce d'Ankara, a ainsi été courtisé par pratiquement tous les partis et, après maintes hésitations, est entré dans des négociations plus poussées avec le DYP. De même, l'AKP désire nommer un candidat du syndicat Türk-İş, alors que son ancien directeur est candidat du CHP<sup>159</sup>, pour ne pas laisser à ce dernier le monopole de la représentation syndicale. Ici encore, c'est un jeu à double sens : les partis cherchent à attirer les voix de groupe, les groupes mettent en avant leur potentiel électoral pour faire cracher des promesses ou des sièges aux partis.

151 "Aleviler : Erdoğan Takıyye Yapıyor", *Yeniden Özgür Gündem*, 23 octobre 2002.

152 "Aleviler Koşulsuz Destek Vermez", *Radikal*, 29 août 2002, p. 7.

153 "Aleviler : Oyumuz Laikliğe", *Hürriyet*, 1 novembre 2002.

154 "Aleviler : 'Yol Düşkünlerine' Oy Yok", *Yeniden Özgür Gündem*, 1 novembre 2002, p. 4.

155 "Şehit Ailelerin Hedefi Meclis", *Cumhuriyet*, 11 août 2002, p. 4.

156 "Transsexüellerden YTP'ye Ziyaret", *Cumhuriyet*, 5 septembre 2002.

157 U. ÖZTÜRK, "TEMA'nın Oyu, Toprağa Değer Veren Siyasetçiye", *Zaman*, 18 octobre 2002, p. 16.

158 "Köylerinin Oylarını Satılığa Çıkardılar", *Zaman*, 26 octobre 2002, p. 3.

159 "AK Parti, Türk-İş'ten Aday Göstermek İstiyor", *Dünya*, 29 août 2002, p. 3.

b. Le mécontentement et l'indécision comme facteurs centraux

Tous les sondages ont montré un fort taux d'indécis ainsi que de personnes n'ayant pas l'intention de voter. Ainsi, selon un sondage du TÜSİAD effectué début août 2002, 15,1 % des interviewés avaient l'intention de voter blanc ou nul, et 23,8 % étaient indécis<sup>160</sup>. De nombreux interviewés déclarent leur intention de voter blanc de manière consciente, comme signe de protestation<sup>161</sup>. Ils donnent différents arguments, du type "je ne vois pas de parti pour lequel je pourrais voter" ; "je ne crois à aucun d'entre eux, aucun ne suscite ma confiance" ; "ils ont tous leur part de responsabilité dans l'état actuel du pays, c'est pourquoi en réaction je voterai blanc" ; "je n'ai pas de pain à ramener à la maison, que personne ne me demande ma voix" ; "je ne veux pas devenir complice, c'est pourquoi je voterai blanc" ; "ils cherchent tous des sièges, mais ne s'occupent pas des problèmes du citoyen" ; "je ne vois pas de parti qui soit en mesure de gérer la Turquie" ; "ils n'ont pas pu résoudre nos problèmes ; pour les sanctionner, je ne donnerai ma voix à personne"<sup>162</sup>. Beaucoup préfèrent voter blanc que s'abstenir, pour éviter l'amende. Mais le manque de confiance dans les partis apparaît clairement.

Les enquêtes de la fondation TÜSES<sup>163</sup>, réalisées dans 26 circonscriptions, montrent que la confiance dans les partis baisse de manière continue. Alors qu'en 1996, 78 % des interviewés déclaraient sympathiser pour un parti, ils n'étaient plus que 65 % en avril 2002, c'est-à-dire avant la perspective des élections. En 1998, la majorité des partis (le RP-FP, le DYP, l'ANAP et le MHP) avaient la confiance d'au moins la moitié de leurs sympathisants. En 2002,

seuls trois partis sont parvenus à maintenir la confiance et le lien parmi la majorité de leurs sympathisants : le HADEP, dans une certaine mesure le RP-FP-AKP et le CHP. Mais 70 % des interviewés – surtout les anciens sympathisants du DSP, MHP et ANAP – se détournent de leurs anciennes préférences. Enfin, 39 % déclaraient, si des élections avaient lieu, ne pas avoir l'intention de voter ou être indécis<sup>164</sup>.

C'est la première fois depuis 1960 que cette indécision est aussi massive<sup>165</sup>. Beaucoup d'indécis le sont pour la première fois ; c'est le cas notamment pour les électeurs des partis au pouvoir<sup>166</sup>. Presque 25 % des primo-votants étaient également indécis début septembre<sup>167</sup>. 21 % des interviewés dans un sondage mené début octobre déclaraient que leur décision pouvait encore changer jusqu'au scrutin<sup>168</sup>. Les indécis – parmi eux, de nombreuses femmes – expliquent les raisons de leur indécision par plusieurs facteurs : le chaos politique, la coupure entre les partis et la société, l'incapacité des partis à faire face aux difficultés économiques. Il convient d'ajouter que les transferts massifs de candidats brouillent les cartes pour les électeurs. L'un des groupes les plus éloignés semble être les jeunes. De nombreuses formations d'étudiants – y compris des formations musulmanes – appellent au boycott des élections, car elles ne changeront rien au à l'institution du Conseil supérieur de l'Éducation (YÖK) et ne permettront pas de résoudre les problèmes économiques<sup>169</sup>.

Environ un mois avant le suffrage, 38 % des sondés pensaient que les gouvernements depuis 20 ans n'étaient pas au service de la population, alors que 32,3 % pensaient que c'est l'ANAP qui l'avait été le plus, suivi de loin par le DYP avec

160 İ. BERKAN, "Anketler Ayı, Sonuçlar Aynı", *Radikal*, 13 août 2002, p. 3.

161 Voir par exemple "Benden Oy Yok", *Radikal*, 31 octobre 2002, p. 7.

162 S. OĞUZ, "Tepkili Seçmenlerin Cezası "Boş Oy"", *Dünya*, 4 septembre 2002, p. 2.

163 Fondation pour les Études Politiques, Économiques et Sociales de Turquie. L'intérêt de ses sondages est qu'elles sont réalisées régulièrement tous les deux ans depuis 1994 sur la même base, et donc qu'elles permettent de suivre les grandes évolutions.

164 "Siyasilere Güven Azalıyor", *Cumhuriyet*, 18 août 2002, p. 6.

165 "Genç Seçmenler Arayışta", *Cumhuriyet*, 26 octobre 2002, p. 9.

166 F. GAZEL, "Seçmenler Niye Kararsız ?", *Dünya*, 4 septembre 2002, p. 2.

167 F. GAZEL, "Seçmenler Niye Kararsız ?", *Dünya*, 4 septembre 2002, p. 2.

168 "Seçmen Sandıktan Umutsuz", *Cumhuriyet*, 9 octobre 2002, p. 5.

169 A. DİKENLİ, "Öğrencilerden Oy Yok", *Radikal*, 28 octobre 2002, p. 5.

8,4 %. 47,2 % des enquêtés pensent que les choses ne changeront pas après les élections, et que leurs problèmes continueront<sup>170</sup>. Selon le sondage de la TÜSES, 46,7 % des interviewés pensaient mi-avril qu'aucun parti ne pouvait résoudre les problèmes de la Turquie (contre 40 % lors de la même enquête menée en 1998). Un mois environ avant le scrutin, 11,4 % expliquaient leur intention de voter pour un parti précis par le fait qu'il n'avait jamais été essayé. Selon le sondage de la TÜSES, 72 % de la population souhaitait un nouveau leader, et 42 % un nouveau parti.

D'une manière générale, la campagne a été caractérisée par le manque d'enthousiasme, par son climat morne<sup>171</sup>. Ainsi, un village du département d'Ordu poste une affiche à l'entrée, interdisant aux hommes politiques d'entrer au village, et affecte deux gardes armés à l'application de cette interdiction. Le maire déclare ne pas avoir l'intention de voter et explique ce comportement par le fait que les partis ne respectent pas leurs engagements<sup>172</sup>.

#### c. Le déroulement de la campagne : des élections relativement "calmes"

Les violences et irrégularités durant la campagne sont restées mesurées, au regard de celles qui avaient accompagné les précédentes élections. Selon l'antenne de l'Association des Droits de l'Homme d'Istanbul, quatorze bureaux de campagne ont été la cible d'attaques physiques par des inconnus, dont six du DEHAP, quatre du MHP, un du YTP, un du GP, un du BBP, un de l'AKP. Ont été blessés durant la campagne 56 membres du DEHAP, un candidat du YP, deux membres du TKP ainsi qu'un lecteur de la revue de gauche radicale *Kızılbayrak*. En outre, quatre minibus du DEHAP et trois du TKP ont été attaqués<sup>173</sup>.

Bien qu'ayant obtenu du YSK le droit de participer aux élections, le TKP a subi de nombreuses pressions. Ainsi, des militants sont régulièrement pris en garde à vue alors qu'ils posent des affiches<sup>174</sup>. Lors d'un meeting, le gouverneur a interdit l'utilisation des appareils d'amplification sonore, saisis par la police ; cette dernière a en outre essayé d'intimider les participants, arguant du fait que la fondation du parti ne serait pas légale<sup>175</sup>. On observe ici des décalages entre les différents organes de l'État, le ministère de l'intérieur, la police et même le comité électoral départemental de Diyarbakır contestant la légalité du TKP pourtant accordée par le YSK.

Un autre privilégié de ce genre de pressions est le DEHAP, dont un bureau de campagne a été fermé par les forces de sécurité durant cinq jours, et d'autres ont subi des mesures d'intimidation à Siirt<sup>176</sup>.

Une dernière cible privilégiée est l'ÖDP. Début septembre, deux jeunes militants de ce parti sont attaqués alors qu'ils distribuaient des tracts dans un café du quartier d'Okmeydanı à Istanbul, fréquenté par des sympathisants du MHP. L'un d'eux est tué et l'autre blessé. Une semaine plus tôt, deux autres jeunes militants de ce parti ont été violentés par des policiers en civil dans l'arrondissement de Küçükçekmece<sup>177</sup>.

Cependant, les contraintes de sécurité durant la campagne se sont relâchées par rapport aux élections précédentes, ce qui est reconnu par l'ancien dirigeant du HADEP lui-même ; dans certaines circonscriptions, c'est la première fois que le DEHAP pourra véritablement faire campagne<sup>178</sup>. Le scrutin lui-même se déroule dans le calme. Ainsi, le jour du suffrage, seules 215 personnes sont mises en garde-à-voir, principalement pour infraction à la loi électorale, fraude ou pour avoir exercé des pressions sur

170 "Seçmen Sandıktan Umutsuz", *Cumhuriyet*, 9 octobre 2002, p. 5.

171 E. KARAOSMAN, "Seçim Yurttaşın Umurunda Değil", *Cumhuriyet*, 26 octobre 2002, p. 9.

172 "Siyasiye Karşı Bekçi", *Radikal*, 12 octobre 2002, p. 6.

173 B. AYDIN, "Seçim Öncesi Asayiş Raporu Olumsuz Bulundu", *Zaman*, 2 novembre 2002, p. 3.

174 "TKP'lilere Gözaltı", *Cumhuriyet*, 16 septembre 2002 ; "TKP'ye Polis Müdahalesi", *Özgür Gündem*, 26 septembre 2002, p. 5.

175 Y. DOĞAN, "TKP'ye Tavrı ya da Demokrasi Skandalı", *Cumhuriyet*, 8 octobre 2002.

176 S. ALTAN, "Baskıların Yeni Adresi : DEHAP", *Özgür Gündem*, 13 septembre 2002.

177 *Cumhuriyet*, 23 août 2002, p. 8 ; 1 septembre 2002, p. 4 ; 3 septembre 2002.

178 K. ASLAN, "Bozlak, Diyarbakır Mitingi İçin Vali ve Emniyete Minnettar", *Zaman*, 2 novembre 2002.

**Tableau n° 3 : Participation électorale depuis 1983**

Elections législatives	1983	1987	1991	1995	1999	2002
Électeurs	19 767 366	26 376 926	29 978 837	34 155 981	37 495 217	41 231 967
Votants	18 238 362	24 603 541	25 157 089	29 101 469	32 656 070	32 646 124
Suffrages exprimés	17 351 510	23 971 629	24 416 666	28 126 993	31 184 496	31 414 748
Taux de participation	92,3 %	93,3 %	83,9 %	85,2 %	87,1 %	79 %
Pourcentage de suffrages exprimés par rapport aux électeurs	87,8 %	90,9 %	81,6 %	82,3 %	82,2 % <sup>182</sup>	76,2 %

les électeurs lors du scrutin ; et quatre pour port d'armes. Il ne semble pas qu'il y ait eu d'entraves majeures au bon déroulement des élections<sup>179</sup>. Ce caractère "calme" et "libre" est reconnu par des observateurs internationaux. Cependant, de nombreuses irrégularités sont constatées, notamment dans le sud-est du pays : arrivée tardive de dizaines de milliers de cartes d'électeurs à Diyarbakır, obligation dans certains villages de voter à bulletin ouvert, pressions diverses...<sup>180</sup>. En outre, quelques tensions et accrochages dans des villages ont également été notés, entre partisans de deux partis par exemple<sup>181</sup>. Enfin, devant certains bureaux de vote d'Istanbul, on a remarqué des jeunes en blouson rouge, arborant les emblèmes du GP et se livrant à une sorte d'intimidation des électeurs.

## B. Analyser le vote

### 1. La participation électorale

La première remarque qui s'impose concerne le taux d'abstention. Pour la première fois depuis 1980, celui-ci dépasse 20 % et s'élève à

22 % des inscrits ; il représente ainsi le taux le plus élevé depuis 30 ans<sup>183</sup>, malgré la sanction de l'abstention existant depuis 1980, qui s'élève en 2002 à 5 millions de livres turques, mais qui reste mal appliquée<sup>184</sup>. L'abstentionnisme serait relativement important dans les grandes villes, ce qui montre que ce ne sont pas les difficultés de communication ou de transport qui pourraient l'expliquer<sup>185</sup>. Remarquons que les 8,7 millions d'abstentionnistes sont plus nombreux que les électeurs du CHP et à peine moins que ceux de l'AKP... Les voix blanches et nulles sont également très nombreuses, représentant environ 3,86 % des suffrages exprimés (contre 4,8 % en 1983, malgré l'appel des partis alors interdits à voter blanc).

L'abstention n'a pas la même signification dans tous les contextes. Dans plusieurs pays occidentaux, une forte abstention constitue un trait structurel, alors qu'en Turquie, le taux de participation est traditionnellement élevé et marque de grandes variations d'un suffrage à l'autre. Dans ce contexte, on peut interpréter l'abstention ou le vote nul de près de 10 millions d'électeurs comme un comportement ayant une signification

<sup>179</sup> "Seçim Günü 215 Kişi Gözaltına Alındı", *Radikal*, 5 novembre 2002, p. 7.

<sup>180</sup> Voir M. SAMUR, "Sonuç Baskının İspatıdır" ; "İHD'ye 103 Seçim İhlali Başvurusu", *Yeniden Özgür Gündem*, 6 novembre 2002 ; R. ÖZKAN, "Seçimler İptal Ettirecek Kadar İhlal Vardı", *Yeniden Özgür Gündem*, 13 novembre 2002, p. 10.

<sup>181</sup> A. AKYOL, "Köylüler Çok Gergindi", *Evrensel*, 5 novembre 2002, p. 4.

<sup>182</sup> On estime que le nombre important des votes nuls lors des élections de 1999 était largement dû au fait que les élections municipales et législatives ont été tenues en même temps, ce qui avait donné lieu à des confusions.

<sup>183</sup> Le taux de participation le plus faible enregistré dans l'histoire de la République remonte à 1969, avec 64,3 %.

<sup>184</sup> En effet, les procédures administratives pour encaisser l'amende coûtent environ le double du montant de l'amende. "5 Milyon Liralık Cezanın Tahsiline 10 Milyon Gidiyor", *Zaman*, 2 novembre 2002, p. 3. Le montant de cette dernière a été élevé à neuf millions de livres peu après les élections.

<sup>185</sup> T. ERDEM, "AKP ve CHP Seçmeni Yaşlı", *Radikal*, 7 novembre 2002, p. 4.

politique, un indice supplémentaire du manque de confiance dans les partis, voire dans le système politique, ou encore comme un comportement de protestation<sup>186</sup>.

## 2. Les résultats électoraux

**Tableau n° 4 : Résultats des élections législatives du 3 novembre 2002**

Parti	Nombre de voix	%	Sièges
AKP	10 763 904	34,26	363
ANAP	1 609 575	5,12	
BBP	320 224	1,02	
BTP	149 768	0,48	
CHP	6 094 961	19,40	178
DEHAP	1 955 992	6,23	
DSP	386 113	1,23	
DYP	3 001 043	9,55	
GP	2 276 706	7,25	
İP	162 531	0,52	
LDP	89 643	0,29	
MHP	2 619 899	8,34	
MP (2)	69 532	0,22	
ÖDP	106 010	0,34	
SP (2)	781 326	2,49	
TKP	60 084	0,19	
YP	294 553	0,94	
YTP	360 868	1,15	
Indépendants	313 852	1,00	9
Total	31 417 134	100	550

Ainsi, seuls l'AKP et le CHP passent le barrage des 10 % et obtiennent une représentation parlementaire. Combiné à la diversification de l'offre politique, ce barrage contribue ainsi à une représentation toujours plus partielle de l'offre politique. Depuis les premières élections multipartites de 1950 jusqu'aux années 1970, presque tous les partis se présentant aux élections étaient représentés au Parlement<sup>187</sup>.

Mais depuis les années 1980 et l'introduction du barrage national<sup>188</sup>, on remarque une différence importante entre le nombre des partis se présentant aux élections, qui ne cesse de croître, et le nombre de ceux représentés au Parlement, qui reste stable. En 1987, 43 % des partis en course sont représentés ; en 1995, 41,6 % et en 1999, 25 % ; et en 2002, 12,5 %. Le barrage de 10 % pour obtenir une représentation parlementaire a également eu pour effet, depuis 1987, de priver de représentation une partie importante des suffrages exprimés. La plus grande proportion de suffrages non représentés avait été atteinte avec 19,4 % en 1987. En 1991, la coalition préélectorale entre le RP et le MHP a permis de réduire le taux de suffrages non représentés<sup>189</sup>. Mais en 2002, quelque 45 % des suffrages exprimés ne sont pas représentés au Parlement, et près de 58 % des électeurs inscrits. Le Parlement est de ce fait le moins représentatif de la période multipartite, et sa légitimité est largement remise en cause, surtout dans le sud-est du pays.

Cela implique concrètement que seuls l'AKP et le CHP, dépassant le barrage des 10 %, obtiennent une représentation parlementaire – alors que, lors des précédentes élections dans les années 1990, cinq partis l'avaient obtenue. C'est la première fois depuis 1954 qu'un Parlement est composé de deux partis seulement. Le fait que la grande majorité des partis ne passent pas le barrage avantage les partis représentés. On estime ainsi que le barrage a "offert" à l'AKP et au CHP environ 250 sièges. Ainsi, à Adana, alors que le MHP et le DYP avaient récolté chacun 11 % des voix, le GP et le DEHAP chacun 9 % sans obtenir de représentation, l'AKP a obtenu huit députés avec 26 % des voix, et le CHP six avec 21 %. À Ağrı, alors que 36 % des électeurs ont voté "en vain" pour le DEHAP, l'AKP a obtenu trois députés avec la moitié, soit 18 % des suffrages. De la même façon, les sept ou huit sièges qu'aurait pu obtenir le DEHAP à Diyarbakır avec les 56 % de suffrages sont allés à l'AKP. Les 26 % des

<sup>186</sup> N. ERDER, "30 Yıln En Düşük Katılımı", *Radikal*, 14 novembre 2002, p. 9.

<sup>187</sup> En 1950, les trois partis se présentant aux élections sont représentés à l'Assemblée. En 1954, trois des quatre partis en course sont représentés.

<sup>188</sup> À l'exception des élections de 1983, où la restriction se situait au niveau de l'offre politique, seuls trois partis ayant été autorisés à se présenter.

<sup>189</sup> Ali ÇARKOĞLU, "Elections in Turkey...", art. cit., p. 3.

**Tableau n° 5 : Pourcentage des votes obtenus par les partis n'obtenant pas de représentation**<sup>190</sup>

Élections	Système électoral	Partis participant aux élections et n'obtenant pas de représentation	Pourcentage de suffrages exprimés non représentés
1950	Majoritaire plurinominal à un tour, listes bloquées	-	-
1954	Majoritaire plurinominal à un tour, listes bloquées	TKP	0,6
1957	Majoritaire plurinominal à un tour, listes bloquées	-	-
1961	Proportionnelle d'Hondt, barrage départemental	-	-
1965	Proportionnelle aux plus forts restes	-	-
1969	Proportionnelle d'Hondt sans barrage	-	-
1973	Proportionnelle d'Hondt sans barrage	MP (1)	0,6%
1977	Proportionnelle d'Hondt sans barrage	TBP, TİP	0,5%
1983	Proportionnelle d'Hondt, double barrage	-	-
1987	Proportionnelle d'Hondt, double barrage, contingent	DSP, IDP, MÇP, RP	19,4%
1991	Proportionnelle d'Hondt, double barrage, contingent	SP (1)	0,4%
1995	Proportionnelle d'Hondt, barrage national	MHP, HADEP, YDH, MP (2), YDP, İP	14,0%
1999	Proportionnelle d'Hondt, barrage national	CHP, HADEP, BBP, ÖDP, DTP, LDP, DP (2), BP, MP (2), İP, EMEP, YDP, DEPAR, SİP, DBP	18,3%
2002	Proportionnelle d'Hondt, barrage national	DYP, MHP, GP, DEHAP, ANAP, SP (2), DSP, YTP, BBP, YP, İP, BTP, ÖDP, LDP, MP (2), TKP	45,36%

électeurs qui ont voté pour l'AKP obtiennent 66 % de la représentation nationale ; alors que le CHP, avec 19,3 % des voix, obtient 33 % des sièges au Parlement. On a donc un gouvernement "uni" qui a quasiment la capacité de modifier la Constitution, tout en ne représentant qu'environ un quart des électeurs.

Il faut cependant imaginer que si le barrage était à 5 % des voix, l'AKP n'aurait obtenu qu'entre 263 et 270 sièges à la place de 363, et

n'aurait pas pu être seul au pouvoir. S'il n'y avait pas eu de barrage, l'AKP n'aurait eu que 217 voix, le CHP 125, le DYP 60, le MHP 48, le GP 35, le DEHAP 30, l'ANAP 20 et le SP (2) 6<sup>191</sup>. Dans ce dernier cas, il aurait fallu une coalition d'au moins trois partis pour fonder un gouvernement. Mais il convient de rester prudent avec ces projections car, sans barrage, l'arbitrage des électeurs aurait probablement été différent. En effet, l'une des explications du vote est la notion-

<sup>190</sup> E. TUNCER, *Osmanlı'dan...*, op. cit., p. 211.

<sup>191</sup> "Ya Baraj Olmasaydı ?", *Milliyet*, 5 novembre 2002, p. 17.



clé de “vote utile” : les électeurs préfèrent ne pas donner leur voix à un parti qu'ils estiment n'avoir aucune chance de passer le barrage, même si celui-ci a leur préférence. Il vaut mieux être du côté des gagnants. C'est le cas notamment en zone rurale – où les résultats des scrutins sont publiés par village, et où les partis peuvent reconstruire qui a voté pour eux, ce qui peut avoir des conséquences directes sur leur attitude. Cela augmente d'autant l'importance des anticipations, et donc des sondages qui forment leur base.

Un autre trait intéressant des élections de 2002 est l'entrée en force des indépendants. Ceux-ci avaient disparu de l'assemblée en 1980 (ou plutôt n'y apparaissaient que par démission de leur parti), mais étaient réapparus comme élus en 1999 avec trois députés. Ils sont neuf en 2002, sur 260 candidats indépendants sur l'ensemble du pays. Pour être élu indépendant, il faut réunir 20 % des voix du département dans lequel on se présente. On remarque que les indépendants ont été mieux servis dans les circonscriptions dans lesquelles l'AKP a connu le moins de succès<sup>192</sup>. Cependant, leur poids politique reste mesuré : dans la mesure où l'AKP dispose au Parlement d'une majorité très confortable, et où cet équilibre stable ne peut pas être modifié avec quelques voix, ils ne seront courtisés ni par l'AKP, ni par le CHP, et ne pourront pas jouer le rôle de charnière qui échoit parfois aux indépendants.

Cette “malreprésentation” s'explique par la fragmentation électorale : non seulement l'offre politique se diversifie, mais aussi les préférences électorales ; c'est pourquoi de moins en moins de partis passent le barrage des 10 %.

#### a. La fragmentation électorale

Le défaut de représentativité de l'Assemblée s'accompagne d'une dispersion maintenue des suffrages. Ainsi, la fragmentation se situe non

seulement aussi au niveau des partis, mais également de celle du vote, comme le montre l'indice élevé de fragmentation du vote de Douglas RAE<sup>193</sup> :

**Tableau n° 6 : Indice de fragmentation du vote**

1983	0,65
1987	0,76
1991	0,79
1995	0,84
1999	0,85
2002	0,82

En 2002, bien que 34,3 % des votes se soient concentrés sur un parti, on ne note pas de baisse significative de fragmentation du vote, qui reste très dispersé. C'est largement la non-représentation des autres partis qui entraîne le caractère “écrasant” de la victoire de l'AKP.

#### b. Un vote-sanction : la volatilité de l'électorat

Les cinq partis qui avaient obtenu une représentation parlementaire en 1999 la perdent en 2002. Lors de l'enquête TÜSES menée en avril 2002, seuls 13 % des interviewés déclaraient leur intention de voter pour les partis de gouvernement si des élections avaient lieu. En revanche, 31 % avaient l'intention de voter pour l'opposition représentée au Parlement (DYP, AKP, SP (2)) et 17 % pour l'opposition extra-parlementaire (CHP, autres)<sup>194</sup>. En outre, 26 % des interviewés déclarent ne vouloir voter à aucun prix pour le DSP, 24 % pour le MHP, 13 % pour l'ANAP. La première raison qu'ils avancent est la crise économique. Ainsi, les partis au pouvoir arrivent en tête des repoussoirs, dépassant même le HADEP (pour lequel 13 % refusent absolument de voter) dans le rejet qu'ils inspirent aux électeurs. C'est dire à

<sup>192</sup> Mehmet Açar – ancien du DYP – à Elazığ ; Mehmet Tatar à Şırnak et Mustafa Zeydan à Hakkâri, également anciens députés du DYP ; Sebahattin Cevheri à Şanlıurfa, ancien cadre local du DYP ; Ülkü Gökçalp Güney à Bayburt, ancien député de l'ANAP durant trois législatures ; Edip Safter Gaydah à Bitlis, député et ministre de l'ANAP lors de la législature 1999-2002. Les “nouveaux” en politique ne sont qu'au nombre de trois : Dursun Akdemir à Iğdır, Fadıl Akgündüz à Siirt, et l'homme d'affaires Süleyman Bölünmez à Mardin. Sur les députés indépendants, voir N. SARIDOĞAN, “Meclis'in Bağımsız Vekilleri”, *Nokta*, 28 mars - 10 avril 2003, p. 22-23.

<sup>193</sup> Cet index est calculé en soustrayant à 1 la somme des carrés des pourcentages de voix obtenus par chaque parti. Un index de 0,5 indique un système bipartite ; plus l'index se rapproche de 1, plus le vote est fragmenté. D. W. RAE, *The political consequences of electoral law*, New Haven : Yale University Press, 1971.

<sup>194</sup> “Siyasilere Güven Azalıyor”, *Cumhuriyet*, 18 août 2002, p. 6.

quel point on peut parler de “vote-sanction”. Remarquons que 16 % des interviewés déclarent aussi ne voter à aucun prix pour l’AKP<sup>195</sup>. Il est intéressant de remarquer que ces réserves sont particulièrement volatiles : en 1996, 26 % des interviewés déclaraient ne voter à aucun prix pour le RP, 13 % pour le CHP, 11 % pour le MHP, 10 % pour le CHP et 8,6 % pour l’ANAP<sup>196</sup>.

Le mot d’ordre de ce suffrage aurait donc pu être “sortez les sortants”. Le désenchantement de l’électorat vis-à-vis des partis sortants était évident dès avant les élections. Tous les sondages annonçaient que seul l’AKP était sûr de passer le barrage, et montraient tous les partis de gouvernement en dessous, seul le MHP pouvant le surmonter selon certaines enquêtes. Le gouvernement formé en 1999 avait en effet un lourd bilan à son passif, entre la gestion peu satisfaisante des suites des tremblements de terre de 1999 et la crise économique à rebondissements entamée en 2001, d’une ampleur sans précédent, qui a affecté de front une bonne partie de la population (cols blancs, cols bleus et économie informelle notamment).

Une caractéristique importante du suffrage de 2002 est donc la volatilité des votes. Elle constitue une tendance lourde de l’électorat dans la Turquie d’après 1980. D’une manière générale, on estime qu’environ 20 % des suffrages changent d’une élection à l’autre. Ainsi, les deux partis sortis en tête des urnes lors des

élections de 1999, le DSP et le MHP, ne recueillaient que 22,8 % des voix à eux deux en 1995. Le MHP n’obtenait alors pas de représentation parlementaire, car il ne réunissait que 8,2 % des voix. Il a donc plus que doublé son score en quatre ans, alors que le DSP obtenait, cette fois à lui seul, 22 % des voix. Il est difficile de n’attribuer ce phénomène qu’à la volatilité des partis, comme le montre la volatilité lors des élections de 1995 et 1999, entre lesquelles l’offre politique est demeurée assez stable<sup>197</sup>.

Mais la volatilité des voix a atteint en 2002 des sommets jamais atteints auparavant dans l’histoire parlementaire du pays. On estime ainsi qu’entre 1999 et 2002, 56,7 % des électeurs n’ont pas voté pour le même parti<sup>198</sup>. Un sondage effectué par la chambre de commerce d’Ankara auprès des artisans et petits commerçants d’Ankara a montré que 69 % des interviewés avaient l’intention de ne pas voter de nouveau pour le même parti qu’avant<sup>199</sup>. En 2002, l’électeur a préféré élire un nouveau parti que de reconduire sa voix pour le même. Ainsi, “l’indice de volatilité”, calculé selon la méthode de Mogens Pedersen<sup>200</sup> augmente de manière brusque en 2002. Pour replacer ce phénomène dans l’histoire parlementaire turque, nous prenons ici en compte toute la période multipartite<sup>201</sup>. De ce point de vue, la volatilité des votes est beaucoup plus importante en 2002 qu’elle ne l’a été après les interventions militaires de 1960 et 1971.

195 T. ERDEM, “Bir de AKP’yi Deneyelim”, *Radikal*, 6 novembre 2002, p. 4.

196 “Siyasilere Güven Azalıyor”, *Cumhuriyet*, 18 août 2002, p. 6.

197 Ali ÇARKOĞLU, “Elections in Turkey...”, art. cit., p. 2.

198 Et 43,8% si on considère l’AKP et le SP (2) comme étant dans la continuité du FP, toujours selon l’index de volatilité de Mogens Pedersen. Un sondage réalisé par le centre d’études sociales indique même que 66,5% des électeurs n’ont pas voté pour le même parti en 1999 et en 2002. M. AKÖZER, “Sayılarla Siyasal Deprem”, *Cumhuriyet Dergi* n° 870, 24 novembre 2002.

199 “Eski Partilere Oy Yok”, *Cumhuriyet*, 27 septembre 2002.

200 Cet indice est imprécis : en effet, on ne peut pas distinguer entre les glissements de voix d’un parti à un autre, les abstentionnistes à une élection qui votent à l’autre, et les primo-votants. En outre, cet indice ne prend pas en compte les glissements croisés, qui s’annulent dans le calcul (un électeur du parti A se tourne vers le parti B, tandis qu’un électeur du parti B se tourne vers A). Cependant, il fournit une indication globale.

201 Les élections de 1946 et de 1983 n’ont pas été intégrées à l’analyse. Dans la mesure où tous les partis politiques antérieurs avaient été interdits en 1980, et où tous les partis en lice en 1983 étaient nouveaux, ce taux est en effet de 100 %. Dans ce contexte, le taux de volatilité n’a pas beaucoup de sens, puisqu’il s’agit d’un changement radical de l’offre politique.

**Tableau n° 7 : Index de volatilité de Mogens Pedersen**

Année	Taux de volatilité total par rapport aux élections précédentes
1954	7,3 %
1957	11,7 %
1961	21,3 %
1965	25,7 %
1969	12,6 %
1973	30,1 %
1977	18,3 %
1987	38,6 %
1991	20,3 %
1995	22,7 %
1999	22,7 %
2002	56,7 %

Il est à cet égard intéressant de remarquer que le DEHAP est le moins “volatile” des partis : selon un sondage, 86,7 % des électeurs du HADEP en 1999 reconduisent leur vote en 2002. Le second plus stable est le CHP : 75,8 % des électeurs du CHP en 1999 disent reconduire leur vote, contre 42,5 % du DYP, 27,4 % seulement pour le MHP, et 18,7 % pour l’ANAP. Ainsi, les voix du CHP en 2002 viendraient à 37 % d’électeurs du CHP en 1999, à 30 % de ceux du DSP, et à 15 % de personnes qui n’avaient pas voté en 1999<sup>202</sup>.

Cette volatilité traduit aussi que c’est rarement l’idéologie ou la vision défendue par les partis qui est la seule, ou même la première raison du vote. Elle ne constitue la raison du vote que pour 37,2 % des interviewés. Là aussi, on note de grandes différences d’un parti à l’autre. Le parti pour lequel les votes sont le plus motivés par la vision politique est le DEHAP avec 66,8 %, avant le SP (2) avec 50,3 %. Viennent ensuite le MHP (45,9 %, le CHP (43,1 %), le DSP (36,6 %), l’ANAP (34,3 %) l’AKP (32,6 %), le YTP (23,7 %), le DYP (22,7 %) et le GP (20,7 %). En revanche, la raison qui a motivé 23 %

des interviewés à voter pour un parti est de “l’essayer”. C’est ainsi, que 57 % des électeurs du GP et 38 % de ceux de l’AKP expliquent leur choix, contre 32 % par leur proximité avec la vision du parti. Selon ce sondage, la volonté d’essayer un parti expliquerait 11 millions de voix<sup>203</sup>.

### 3. Un renouvellement de l’Assemblée sans précédent

Ainsi, seuls 59 députés sur 550 restent par rapport à l’Assemblée sortante, soit un peu de 10 %. On assiste donc à un taux de renouvellement extrêmement élevé – proche de 90 % – alors que celui-ci était en général de 50 ou 60 %.

**Tableau n°8 : Taux de renouvellement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie**

17ème législature (1983)	85,75 %
18ème législature (1987)	50,88 %
19ème législature (1991)	59,12 %
20ème législature (1995)	54,73 %
21ème législature (1999)	56,36 % <sup>204</sup>
22ème législature (2002)	89,27 %

En tout, 443 députés le sont pour la première fois, ce qui représente un taux de rotation très important du personnel parlementaire. Ainsi, 56 des 57 anciens députés de l’AKP sont reconduits. Deux députés transfuges du DSP ont pu être réélus en passant au CHP<sup>205</sup>. D’autres anciens députés – pas forcément de la législature précédente – ont pu être élus en changeant de parti : Serpil Yıldız, élue de l’AKP, venait du DSP ; Ismail Katmerci de l’ANAP, ainsi qu’Erkan Mumcu ; Nükhet Hotar est un ancien du DYP. Enfin, un député indépendant a été réélu, Mehmet Ağar d’Elazığ. De même, l’ancien député de l’ANAP de Bitlis Edip Safer Gaydalı a été réélu, cette fois comme indépendant<sup>206</sup>. Enfin, Canan Arıman, élue du CHP, avait auparavant fait de la politique dans l’ANAP<sup>207</sup>.

C’est ainsi que les continuités existent, mais elles se situent souvent là où on ne les attend

<sup>202</sup> “Geçen Seçimdeki Oylar Şimdi Nerede?”, *Radikal*, 6 novembre 2002, p. 4.

<sup>203</sup> “Niçin Bu Parti?”, *Radikal*, 6 novembre 2002, p. 4.

<sup>204</sup> Source pour les cinq premières lignes : E. TUNCER, *Osmanlı’dan...*, op. cit., p. 81.

<sup>205</sup> Il s’agit de Fikret Ünlü, député de Karaman, et de Mustafa Yılmaz, député de Gaziantep.

<sup>206</sup> “Meclis’in Yüzde 90’ı Yenilendi”, *Zaman*, 5 novembre 2002, p. 1.

<sup>207</sup> “Oy Nerede, Baraj Altında !”, *Radikal*, 5 novembre 2002, p. 3.

pas. Tout d'abord, une grande partie des candidats de l'AKP étaient d'anciens cadres ou militants des partis de Milli Görüş<sup>208</sup>. Un autre exemple des continuités cachées est que, depuis que Turgut Özal, fondateur et dirigeant de l'ANAP, est entré au Parlement en 1983, le nom de sa famille y est toujours représenté. Ahmet Özal, son fils, n'a pas pu y entrer cette fois-ci, car l'ANAP n'a pas obtenu les 10 % nécessaires. Mais İbrahim, le fils de son oncle paternel, membre du MÜSİAD et parmi les fondateurs de l'AKP, en est élu député d'Istanbul. Il devient ainsi quatrième du nom à entrer à l'Assemblée, après Turgut, Yusuf Bozkurt son père, et Korkut, le frère de Turgut. Pour İbrahim, le programme de l'AKP ne rompt pas avec les idéaux de son oncle, mais se situerait même dans leur continuité ; il croit que l'AKP mènera la Turquie dans une "nouvelle période Özal".

Parmi les députés non réélus, 88 voient automatiquement s'ouvrir à leur endroit des procédures judiciaires – 111 procédures en tout, pour des délits divers et variés pouvant aller de la formation de bandes au trafic d'œuvres historiques<sup>209</sup>. Huit membres de l'AKP réélus sont également poursuivis en justice, mais bénéficient de l'immunité parlementaire, dont Abdullah Gül, le premier ministre jusqu'en mars 2003, poursuivi pour faux et usage de faux et infraction à la loi sur les partis politiques.

#### 4. Le "raz-de-marée de l'AKP"

Le "raz-de-marée" AKP n'était pas véritablement une surprise dans la mesure où tous les sondages annonçaient cette victoire. Il reste cependant surprenant qu'un parti qui n'avait pas un an et demi parvienne au pouvoir seul lors des premières élections auxquelles il se présente. Même si la victoire de l'AKP était programmée, peu s'attendaient à ce que ce parti obtienne tant de sièges au Parlement : il ne lui manque que quatre sièges pour avoir la majorité des deux tiers et donc pour pouvoir modifier la Constitution sans référendum.

#### a. Un exploit électoral ?

Les chiffres sont éloquentes : le parti a réussi à obtenir des députés dans toutes les circonscriptions à l'exception d'Iğdır et de Tunceli, département à majorité alévie. Il est arrivé premier parti dans 63 circonscriptions sur 85<sup>210</sup> – contre dix circonscriptions pour le CHP. Il a enfin remporté tous les sièges dans quatorze circonscriptions<sup>211</sup>, alors que le CHP n'a réussi cet exploit que dans une circonscription (Tunceli).

Il est très rare qu'un parti fasse un tel score électoral en Turquie. En effet, une tendance lourde depuis les années 1980 est la baisse du pourcentage des voix obtenu par le premier parti. Jusque dans les années 1960, les premiers partis obtenaient presque toujours plus de 40 % des voix. Or, depuis 1991, le premier parti obtenait toujours entre 22 et 27 % des voix. En d'autres termes, 20 % des voix suffisent pour être le premier parti. À cet égard, le suffrage de 2002 présente une exception puisque, pour la première fois depuis quinze ans, un parti est parvenu à rassembler 34,3% des voix.

**Tableau n° 9 : Pourcentage des votes obtenu par le premier parti**

Elections	Premier Parti	Pourcentage des votes
1950	DP (1)	52,7 %
1954	DP (1)	57,6 %
1957	DP (1)	47,9 %
1961	CHP	36,7 %
1965	AP	52,9 %
1969	AP	46,5 %
1973	CHP	33,3 %
1977	CHP	41,4 %
1983	ANAP	45,1 %
1987	ANAP	36,3 %
1991	DYP	27,0 %
1995	RP	21,4 %
1999	DSP	22,2 %
2002	AKP	34,3 %

<sup>208</sup> "AKP Adaylarının 500'ü 'Milli Görüş'çü", *Radikal*, 4 septembre 2002, p. 7.

<sup>209</sup> 21 du SP (2), 18 du MHP, 16 du DYP, 13 de l'ANAP, 7 indépendants, 5 du YTP, 3 du DSP, 2 du YP, 1 de l'AKP, 1 du BBP, 1 de l'ÖDP. "Seçilemeyen 88 Eski Vekile Yargı Süreci", *Dünya*, 29 novembre 2002, p. 4.

<sup>210</sup> "Oy Nerede, Baraj Altında !", *Radikal*, 5 novembre 2002, p. 3.

<sup>211</sup> À Bingöl, Bolu, Çankırı, Erzurum, Gümüşhane, Kütahya, Nevşehir, Rize, Sakarya, Aksaray, Bartın, Karabük, Kilis et Düzce. À Nevşehir, ce "jackpot" qui a donné lieu à une plainte du CHP demandant un recomptage des votes. A. KORKMAZER, "Nevşehir'de Oyklar Yeniden Sayılacak", *Hürriyet*, 7 novembre 2002, p. 21.

### b. Les trajectoires politiques

En l'absence de données précises à ce sujet, il reste difficile de savoir qui sont les électeurs de l'AKP et quelles sont leurs trajectoires politiques. Selon un sondage réalisé environ six semaines avant les élections, seul un tiers des personnes ayant l'intention de voter pour l'AKP avait voté pour le FP aux dernières élections (seuls 69 % des électeurs du FP auraient préféré l'AKP cette fois-ci). Pour 16,5 % d'entre eux, ils avaient voté MHP en 1999 (38 % des électeurs du MHP en 1999 avaient l'intention de voter AKP). Ainsi, les électeurs du FP et du MHP en 1999 ne constituent qu'environ la moitié de l'électorat AKP en 2002. Viennent ensuite, pour presque 12 % d'entre eux, le DSP, puis les partis de centre-droit : 6,9 % de ceux déclarant avoir l'intention de voter pour l'AKP avaient voté pour le DYP en 1999, 6,2 % pour l'ANAP (28 % des électeurs de l'ANAP en 1999 préféreraient l'AKP en 2002) et 2,7 % pour le BBP. Enfin – fait intéressant – 8,6 % de ceux déclarant avoir l'intention de voter pour l'AKP n'avaient pas voté en 1999, et 6,2 % sont des primo-votants. Une donnée intéressante est que l'AKP est le parti qui attire le plus de primo-votants<sup>212</sup> (26,9 %), avant le CHP (14,8 %). 38 % préféreraient l'AKP pour “essayer celui-là cette fois-ci”. Comme second choix, ils nomment le SP (2), le DYP puis le GP ; mais plus d'un tiers n'émet pas de second choix<sup>213</sup>. Ainsi, c'est en rassemblant des électeurs de différents milieux que l'AKP a réussi un tel score.

### c. Les réactions

De nombreux cercles se déclarent satisfaits des résultats. C'est d'abord le cas des cercles économiques, MÜSİAD bien sûr, mais aussi TÜSİAD et chambres de commerce<sup>214</sup>. Ainsi, l'Union des Bourses et Chambres de Turquie (TOBB) se réjouit de l'avènement du gouvernement uni. De même, Sakıp Sabancı, PDG de l'une des plus importants holdings du pays, avait, dès avant les élections, annoncé qu'il voterait pour “le parti le plus puissant”, qui

puisse diriger le pays seul<sup>215</sup>. De même, les places financières réagissent positivement au nouveau pouvoir, notamment en raison des efforts du parti, au lendemain des élections, pour réaffirmer son attachement à poursuivre le programme de stabilité engagé avec le FMI.

Au niveau international, les résultats électoraux sont largement commentés. La presse internationale souligne le caractère “protestataire” du vote et qualifie largement l'AKP “d'islamiste”. S'ensuit ensuite un débat sur le caractère modéré de ces “islamistes” et un éventuel parallèle avec les “démocrates-chrétiens”. Mais l'AKP est néanmoins accepté comme partenaire et sa légitimité démocratique est largement acceptée. Les institutions européennes envoient des messages avenants. Il est vrai que l'AKP s'empresse de déclarer qu'il continuera la route vers l'intégration dans l'UE, objectif qui est même promu au rang de priorité numéro un.

## 5. Les autres partis

Face à l'AKP, son principal rival, le SP (2) – qui se revendique le seul successeur de Milli Görüş – paraît hors jeu, totalisant moins de 2,5 % des votes au niveau national. Même à Konya, pourtant considérée comme la citadelle de Necmettin Erbakan, le SP (2) n'arrive qu'en cinquième position. Malgré ses 75 000 membres à Konya, il n'a pu y obtenir que 42 000 voix. L'une des hypothèses les plus intéressantes pour expliquer ce phénomène est celle du vote utile : à mesure de son succès dans les sondages, l'AKP paraissait beaucoup plus crédible, alors que la représentation du SP (2) n'était pas assurée.

De la même manière, l'ANAP essuie des pertes importantes même à Rize, la patrie de Mesut Yılmaz et citadelle du parti.

Quant au DYP, il n'est pas parvenu à bénéficier suffisamment du fait qu'il ne faisait pas partie de la coalition sortante. Incrédule après l'annonce des résultats, il tente de faire annuler les voix obtenues par le DEHAP pour invalider les élections et obtenir les quelques dizaines de milliers de voix qui lui manquaient pour acquérir

<sup>212</sup> E. BERBEROĞLU, “AKP'nin Oy Alacağı Partiler”, *Radikal*, 18 septembre 2002.

<sup>213</sup> “Geçen Seçimdeki Oylar Şimdi Nerede?”, *Radikal*, 6 novembre 2002, p. 4.

<sup>214</sup> “İş Dünyası AKP'den Umutlu”, *Radikal*, 5 novembre 2002, p. 14.

<sup>215</sup> “Sabancı Güç İstiyor”, *Radikal*, 19 septembre 2002.

une représentation<sup>216</sup>. Le DYP inaugure ainsi la “compétition du dernier tour”, celui où les concurrents s’essaient à renverser le sort déterminé par les urnes : c’est la période du règlement des litiges, celui des recours et des contestations. Cette objection sera refusée, mais d’autres auront plus de succès

Le MHP, qui était passé de 8,2 % de ses voix en 1995 à 18,12 % en 1999, retrouve son score de 1995. On suppose que nombre de ses électeurs de 1999 se sont tournés vers l’AKP et le GP. En 1999, le MHP était le parti le plus attirant pour les jeunes. En 2002, selon un sondage, il n’aurait attiré que 4,6 % de cette classe d’âge<sup>217</sup>. Enfin, ses députés *küskün* avaient accusé le parti de s’être éloigné de sa base, de son identité et de son idéologie, ce qui a fini par nuire à sa crédibilité. En effet, le parti n’a pas su empêcher le vote de l’abolition de la peine de mort à l’été 2002.

Le DSP, qui était devenu le premier parti en 1999 avec 22,2 % des suffrages exprimés, se retrouve relégué à la neuvième place avec 1,2 % des voix en 2002. Lui aussi s’est effondré également dans ses citadelles de 1999<sup>218</sup>.

D’une manière générale, la gauche baisse de manière constante et rapide. La gauche social-démocrate ne rassemble plus qu’environ 21 % des votes, alors qu’elle en avait rassemblé environ 31 % en 1999 encore. Pour le DEHAP aussi, la déconvenue est dure : il espérait 12 à 13 % des voix et n’en obtient que la moitié, même si son score est supérieur à celui du HADEP en 1999. Il n’a pas non plus su rassembler les voix de gauche, pas plus que celles des Kurdes qui vivent dans les grandes villes. Malgré ses efforts pour se faire accepter comme un parti de Turquie, le DEHAP n’aura pas réussi sa “départicularisation” – cette initiative a même pu provoquer des déceptions.

Il est intéressant de constater que les “bastions” traditionnels de nombreux partis ont été balayés.

Les électeurs montrent des profils différents selon les partis. Selon un sondage, les électeurs de l’AKP, du MHP, du SP (2) et du YTP seraient en majorité des hommes ; en revanche, ceux du DYP et du GP seraient majoritairement des femmes<sup>219</sup>. En ce qui concerne l’âge, l’électorat du GP et du MHP serait composé en majorité de jeunes, et celui du DYP, du SP (2), du DSP et du YTP de personnes plus âgées que la moyenne. Le GP aurait obtenu 47 % de ses voix des 18-27 ans, le DEHAP 40 %, et le MHP 37 %. Au début de la campagne, 49 % des intentions de vote pour le MHP serait provenu de jeunes ; mais le parti aurait perdu ces intentions par la suite, probablement à l’avantage du GP. Une semaine avant les élections, il n’obtenait plus que 8 % des intentions de vote de la classe d’âge jeune. Quant à l’électorat de l’AKP et du CHP, il serait plus âgé que la moyenne<sup>220</sup>.

En ce qui concerne le statut social, il semble que l’AKP, le DYP, le DEHAP et le SP (2) recrutent des électeurs majoritairement parmi les couches défavorisées, alors que les électeurs du CHP et du DSP seraient composés de couches relativement favorisées. L’AKP recruterait ainsi relativement bien (38 %) chez les femmes au foyer, les ouvriers et les artisans, alors que ceux-ci ne constitueraient que 32 % des électeurs du CHP. Parmi ces derniers seraient surreprésentés les professions libérales, les fonctionnaires et les retraités<sup>221</sup>.

En ce qui concerne l’éducation, l’AKP et le GP recruteraient parmi des personnes ayant un taux d’éducation relativement bas, le CHP proportionnellement parmi des personnes

216 L’argument était que le DEHAP ne remplissait pas les conditions légales d’organisation et n’aurait donc pas dû être autorisé à concourir. Si les presque deux millions de voix obtenues par le DEHAP étaient invalidées, le DYP l’aurait dépassé – le barrage étant calculé à partir des suffrages exprimés. Mais cette demande est refusée par le YSK.

217 “Geçen Seçimdeki Oylar Şimdi Nerede ?”, *Radikal*, 6 novembre 2002, p. 4.

218 Telles que İzmir, İstanbul, Ankara, Bursa, Edirne, Kırklareli, Tekirdağ, İçel, Antalya, Adana, Samsun, Zonguldak, Eskişehir, Hatay, Aydın, Manisa, Muğla et Bartın.

219 T. ERDEM, “AKP ve CHP Seçmeni Yaşlı”, *Radikal*, 7 novembre 2002, p. 4.

220 T. ERDEM, “AKP ve CHP Seçmeni Yaşlı”, *Radikal*, 7 novembre 2002, p. 4.

221 34% de l’électorat CHP, contre 17% de celui de l’AKP ; alors qu’ils constituent 22% de l’échantillon. T. ERDEM, “AKP ve CHP Seçmeni Yaşlı”, *Radikal*, 7 novembre 2002, p. 4.

Carte des premiers partis par *il*, Milliyet, 4 novembre 2002

mieux éduquées. Ainsi, 42 % des diplômés d'université auraient voté pour le CHP, contre seulement 22,4 % pour l'AKP<sup>222</sup>.

Pour ce qui est de la différence rural / urbain, on constate que le DYP semble conserver une large influence en milieu rural. L'AKP comme le CHP, mais aussi le GP recrutent relativement plus dans les métropoles qu'à la campagne ; alors que le DEHAP recrute plus à la campagne et dans les villes moyennes que dans les métropoles, ce qui est aussi le cas du MHP<sup>223</sup>.

## 6. L'hypothèse de la régionalisation

*“Over the past nearly half a century it has always been the local and regional factors rather than national ones that shaped the election results”*<sup>224</sup>. On remarque une forte régionalisation ; c'est dans le sud-est du pays qu'elle est la plus nette<sup>225</sup>, mais elle ne s'y limite pas. Ainsi,

chaque parti a ses bastions, qui ne se répartissent pas au hasard<sup>226</sup>. Il convient donc de s'interroger sur la répartition géographique des votes, voire d'effectuer de véritables monographies locales pour mieux cerner le vote et ses déterminants.

Ainsi, les bastions du GP sont fortement localisés : il a fait ses meilleurs scores dans l'ouest du pays, notamment dans la région égéenne et en Thrace ; il approche ainsi les 20 % à İzmir.

Le CHP comme l'AKP font des scores meilleurs que leur moyenne nationale à Ankara et à Istanbul. En revanche, le DYP, parti majoritairement rural, y obtient des scores plus bas que sa moyenne nationale, et le DEHAP ne parvient pas à y percer. Mais à İzmir –citadelle traditionnelle de la social-démocratie–, le CHP obtient près de 30 % des suffrages exprimés (malgré les candidats inattendus et souvent

<sup>222</sup> T. ERDEM, “AKP ve CHP Seçmeni Yaşlı”, *Radikal*, 7 novembre 2002, p. 4.

<sup>223</sup> T. ERDEM, “AKP ve CHP Seçmeni Yaşlı”, *Radikal*, 7 novembre 2002, p. 4.

<sup>224</sup> Ali ÇARKOĞLU, “Elections in Turkey...”, art. cit., p. 3.

<sup>225</sup> G. DORRONSORO, “Les Kurdes de Turquie : revendications identitaires, espace national et globalisation”, *Études du CERJ* n° 62, Paris, 2000.

<sup>226</sup> Pour une très bonne analyse du caractère localisé du vote durant les élections de 1999, voir M. M. PINAR-CIOĞLU, O. IŞIK, “1999 Genel Seçimleri Coğrafyası”, *Birikim* n° 162, p. 42-52. Nous sommes dans l'impossibilité de poursuivre cette analyse, les résultats électoraux par canton n'étant pas encore disponibles.

importés, externes à l'organisation locale<sup>227</sup>). Alors que le DSP avait obtenu plus de 40 % des voix à İzmir en 1999, il en obtient moins de 2 % ; devant l'AKP qui n'atteint pas les 20 %.

L'AKP conserve d'abord de très bons scores dans de nombreuses "citadelles" des partis de la mouvance *Milli Görüş*. Ainsi, parmi les sept circonscriptions dans lesquelles il a obtenu plus de 50 % des votes, six font partie des citadelles des partis de cette tradition en Anatolie centrale et orientale : Erzurum, Konya, Kayseri, Yozgat, Kahramanmaraş et Malatya. En ce sens, l'AKP montre une continuité certaine avec la tradition de *Milli Görüş*, non seulement au niveau des cadres, mais aussi au niveau de l'électorat. Dans ces régions, on peut dire que l'AKP a été l'adresse du vote conservateur et nationaliste ; il y a largement mordu sur les voix du MHP<sup>228</sup> – à la différence de ce qui s'était passé en 1999. Ainsi, le MHP conserve ses meilleurs scores en Anatolie centrale (Çankırı, Kırşehir, Kayseri, Tokat, Yozgat), bien qu'ils soient bien moins élevés en 1999. Mais l'AKP a aussi mordu sur les voix des partis de droite modérée<sup>229</sup>, comme le DYP, qui a été mal accueilli dans l'ensemble en Anatolie centrale.

Cependant, l'AKP a également obtenu de bons scores dans des circonscriptions dans lesquelles les partis de la tradition de *Milli Görüş*, le MSP, le RP puis le FP, n'avaient jamais connu de succès évident. Ainsi, dans certaines circonscriptions, l'AKP a triplé, voire quadruplé en 2002 le score du FP en 1999 (voir tableau n° 10). C'est notamment le cas sur la côte occidentale de la Mer Noire<sup>230</sup>, sur les côtes méditerranéenne et égéenne, sur les bords de la mer de Marmara et en Thrace, qui était réputée "récalcitrante" aux partis de la tradition de *Milli Görüş*. Il a ainsi obtenu un député d'Ardahan, de Yalova, d'Artvin, d'Edirne et de Kırklareli,

mais aussi deux députés de Bartın, Burdur, Çanakkale, Muğla, Sinop, Uşak et Tekirdağ.

Le plus étonnant est probablement le succès de l'AKP dans les régions égéenne et méditerranéenne. Ainsi, le bond le plus important par rapport au score du FP en 1999 s'est produit à Isparta, pourtant un bastion du DYP (terre de l'ancien président de la République Süleyman Demirel) où la candidature d'Erkan Mumcu, ancien ministre de l'ANAP et populaire, a probablement joué un rôle important<sup>231</sup>. Mais le facteur individuel ne suffit pas à expliquer ce bond, comme le montre la progression de l'AKP d'environ 30 % par rapport au FP en 1999.

Dans ces circonscriptions de l'ouest pourtant, le DYP n'a pas perdu beaucoup de voix, puisqu'il a y fait ses meilleurs scores<sup>232</sup>. En revanche, le DSP, le MHP (qui fait cependant parmi ses meilleurs scores à Osmaniye, Afyon, Antalya, Aydın et Mersin) et surtout l'ANAP y sont en sérieux recul. On estime donc que c'est principalement du recul du MHP et de l'ANAP que l'AKP s'y est nourri. On estime également qu'en Thrace, dans la région égéenne et de Marmara, dans lesquelles le DSP avait connu un énorme succès en 1999, les voix du DSP se sont reportées en partie sur l'AKP, mais aussi sur le CHP et sur le GP.

Il n'existe que trois circonscriptions dans lesquelles l'AKP a obtenu moins que le FP en 1999 : Bitlis, Hakkari et Iğdır. À Hakkari, Bitlis et Tunceli, il a recueilli moins de 10 % des votes exprimés. Toutes les circonscriptions dans lesquelles l'AKP a obtenu entre 10 % et 20 % sont également situées dans l'est : Ağrı, Ardahan, Bitlis, Diyarbakır, Kars, Mardin, Muş, Siirt, Şırnak. Enfin, dans trois autres circonscriptions, l'AKP rassemble entre 20 % et 30 % des voix : Batman (20,5), Şanlıurfa, Van.

<sup>227</sup> S. KIZIK, "İzmir Kararını Verdi : CHP", *Cumhuriyet*, 26 octobre 2002, p. 6.

<sup>228</sup> Pour Kayseri, citadelle traditionnelle du MHP, voir E. KAPLAN, "Kayseri'de Nöbet Değişimi", *Cumhuriyet*, 20 octobre 2002, p. 6. La ville, berceau d'Abdullah Gül, peu touchée par la crise, est satisfaite de son maire AKP.

<sup>229</sup> R. ÇAKIR, "Milli Görüş'ün Kaleleri Şimdi AKP'nin Elinde !", *Vatan*, 6 décembre 2002.

<sup>230</sup> Traditionnellement, les partis issus de *Milli Görüş* obtenaient des scores légèrement plus élevés que leur moyenne nationale à l'est et au centre de la côte de la Mer Noire, et restaient peu influents plus à l'ouest. Mais en 2002, cela s'est étendu à la côte ouest de la mer Noire. Ainsi, l'AKP a obtenu plus de 40% des voix à Giresun, Karabük, Ordu, Samsun et Rize, circonscriptions pourtant considérées comme étant les citadelles des partis du centre ; ainsi qu'environ 30 % des suffrages à Kastamonu, Bartın, Zonguldak et Sinop.

<sup>231</sup> G. KUNT, "DYP Kalesinde AKP Rüzgarı Esiyor", *Cumhuriyet*, 18 octobre 2002, p. 6.

<sup>232</sup> Plus précisément à Adana, Adıyaman, Afyon, Ankara, Antalya, Aydın, Balıkesir, Bursa, Çanakkale, Çorum, Denizli, Erzurum, Mersin, Hatay, İzmir, Kütahya, Manisa et Muğla.



Tableau n° 10 : circonscriptions dans lesquelles l'AKP a le plus progressé par rapport au FP en 1999

	1999 (FP)	% 1999	2000 (AKP)	% 2002	Différence %
Isparta	20 607	9,58	90 009	41,65	318
Kastamonu	16 548	7,47	64 978	30,92	313
Çanakkale	18 299	6,51	71 112	25,84	296
Muğla	12 894	3,38	50 275	13,09	287
Aydın	24 675	4,88	89 402	18,26	334
Denizli	26 303	5,76	107 406	24,10	274
Afyon	40 031	11,39	148 999	42,63	274
Uşak	12 842	7,27	47 987	26,85	270
Kırklareli	6 649	3,49	23 473	12,53	259
Manisa	58 755	8,35	216 455	30,03	259
Balıkesir	61 316	9,5	212 826	33,57	253
Turquie		15,40		34,28	122

Dans le sud-est, le vote AKP est bien inférieur à sa moyenne nationale même s'il a plutôt progressé par rapport à 1999. Or, depuis les élections de 1973, le sud-est représentait, avec l'Anatolie centrale, l'un des bastions de *Milli Görüş*. Mais les équilibres politiques ont changé avec les élections de 1991. Les voix du RP avaient alors baissé dans le sud-est, car il avait conclu une alliance avec le MÇP nationaliste et l'İDP. Le parti pro-kurde d'alors, le DEP, ayant boycotté les élections municipales de 1994, de nombreuses municipalités étaient échues au RP. Lors des élections de 1995 et de 1999, les voix du HADEP, qui n'étaient pas représentées en raison du barrage, ont été réparties entre les autres partis et notamment vers le RP/FP. Ainsi, les partis de *Milli Görüş* ont un poids important dans la région, mais qui est disproportionné par rapport aux suffrages qu'ils récoltent.

Pour ne pas provoquer de frictions avec le système, l'AKP n'a pas insisté sur les thèmes sensibles concernant le sud-est dans la campagne de 2002. En outre, pour effacer son image "islamiste", il est resté prudent, voire silencieux sur les questions du voile, des écoles d'imams-prédicateurs, des cours coraniques ; bref, il est resté distant par rapport à l'électorat traditionaliste. Il a probablement compté sur le fait que, comme dans les années précédentes, il serait premier bénéficiaire des voix du DEHAP qui ne seraient pas représentées à l'Assemblée<sup>233</sup>.

Cette distance s'est manifestée même durant la campagne, notamment en raison des prises de position d'Erdoğan ambiguës concernant l'exécution d'Abdullah Öcalan<sup>234</sup>. Ainsi, en mai 2002, lors de sa visite dans le sud-est, Tayyip Erdoğan n'avait pas rempli le quart de la fameuse place de Siirt, celle-là même sur laquelle il avait, en 1997, lu le poème pour lequel il allait être condamné pour délit d'opinion et donc déclaré inéligible.

En revanche, le DEHAP a obtenu les meilleurs scores dans le sud-est, avec plus de 56 % à Diyarbakır. Cependant, son score dans les grandes villes et notamment à Istanbul a été jugé décevant. Par rapport à 1999, ce n'est qu'à Hakkari que son score a baissé ; partout ailleurs dans le sud-est du pays, il a augmenté : ainsi, alors que le HADEP avait obtenu 28 % des suffrages en 1995 et 35 % en 1999, il obtient en 2002 40,8 %. De même à Bitlis, alors qu'il était cinquième en 1999 avec 13,7 % des voix, il se retrouve propulsé en première position en 2002 avec 29,5 %. A Tunceli, sa percée a également été spectaculaire. Alors qu'il n'y avait obtenu que 13,3 % des voix en 1999, il obtient cette fois-ci 32,56 %. Les circonscriptions où le DEHAP rassemble de nombreuses voix, donc le sud-est mais aussi Tunceli, sont mal représentées à l'Assemblée.

Mais si l'AKP est parvenu – en cultivant le centrisme et l'ambiguïté, mais aussi en tirant

<sup>233</sup> R. ÇAKIR, "AKP Baraj Zengini!", *Vatan*, 8 décembre 2002.

<sup>234</sup> E. AKSOY, "Erdoğan Kötü Başladı", *Radikal*, 29 septembre 2002.

Tableau n° 11 : Résultats de l'AKP dans quelques circonscriptions de l'est du pays

	1999 (FP)	% 1999	2002 (AKP)	% 2002	Différence %
Van	46 126	18,87	66 600	25,82	+ 36
Siirt	11 066	13,36	14 649	17,51	+ 31
Mardin	25 966	11,81	34 519	15,39	+ 30
Bingöl	20 218	24,37	28 094	31,65	+ 29
Şırnak	9 598	11,14	14 512	14,05	+ 26
Diyarbakır	59 310	14,57	67 094	15,89	+ 9
Şanlıurfa	90 387	21,41	98 718	22,94	+ 7
Bayburt	10 344	26,57	10 127	26,71	0
Bitlis	19 922	20,82	18 088	17,66	- 7
Hakkari	6 049	9,92	5 041	6,73	- 32
Iğdır	7 921	12,93	3 998	6,49	- 49
Turquie	15,4		34,28		+ 122

parti du système électoral – à rassembler de nombreuses voix, ils se trouvent une fois au pouvoir devant un dilemme : se fera-t-il le porte-parole de la base traditionnelle des partis issus de *Milli Görüş*, des conservateurs de province ? Ou se tournera-t-il plus vers les nouveaux électeurs de l'ouest du pays, en tentant de renforcer son rôle de leader de la droite ? Le MHP avait vécu une telle tension, en connaissant un bond important dans les régions égéenne et méditerranéenne, que Devlet Bahçeli a résolu en privilégiant "l'idéalisme provincial"<sup>235</sup>. L'AKP se transformera-t-il en parti de centre-droit ?

### C. Un renouveau de la vie politique en Turquie ?

Certains ont lu dans les résultats électoraux la fin du système politique et partisan héritier du coup d'Etat du 12 septembre 1980, avec la marginalisation de partis directement issus de la recomposition du système politique d'alors, tels l'ANAP ou le DSP<sup>236</sup>. D'autres y voient un "tremblement de terre politique", faisant des rapprochements parfois rapides avec la situation de 1950 ou celle de 1983, où des partis de centre-droit, le DP puis l'ANAP, avaient gagné une victoire écrasante après un séisme politique<sup>237</sup>.

Mais qu'ont véritablement changé ces élections au paysage politique de la Turquie contemporaine ?

#### 1. Le départ des grands leaders ?

L'annonce des résultats fait un effet de choc sur les leaders des partis désavoués – même si chaque partenaire de la coalition s'est empressé de reporter la faute sur les autres. Tous tirent les conclusions du désaveu électoral dont ils se considèrent responsables et jugent nécessaire un renouvellement de leurs propres partis politiques. C'est d'abord Devlet Bahçeli qui, le premier, annonce son intention quitter la direction du MHP au prochain congrès, malgré une importante opposition à cette décision au sein du parti et de l'association des "Foyers Idéalistes", qui lui est proche. Puis, Tansu Çiller déclare son intention de ne pas se représenter au prochain congrès de son parti ; elle ne se retire pas pour autant de la vie politique. Mesut Yılmaz déclare quant à lui intention de démissionner de la direction de l'ANAP, mais aussi de se retirer de la vie politique active. Bülent Ecevit aussi – qui fut élu pour la première fois député, rappelons-le, en 1957 – déclare passer la main au prochain congrès de son parti. Ces prises de position peuvent sembler normales à l'électeur français ; c'est cependant la première fois, dans l'histoire

<sup>235</sup> R. ÇAKIR, "AKP En Büyük Atılımı Batıda Gerçekleştirdi", *Vatan*, 7 décembre 2002.

<sup>236</sup> M. ÇELİKKAN, "İflas Eden 12 Eylül'dür", *Radikal*, 6 novembre 2002, p. 4 ; voir aussi le numéro 9 de la revue *Teori'de doğrultu* (décembre 2002) intitulé "Rejimin iflası" (la faillite du régime).

<sup>237</sup> O. OYAN, "Bir Seçim Depremi Üzerine", *Dünya*, 8 novembre 2002, p. 11.

contemporaine de la Turquie, que des leaders de partis démissionnent à la suite d'un désaveu électoral. Ainsi, lorsque le CHP avait obtenu 8,7 % des voix en 1999, Deniz Baykal n'avait pas démissionné. Cette réaction massive des hommes politiques a été saluée comme représentant un gage de leur responsabilité, voire de leur maturité politique. Avec les leaders des partis, ce sont aussi de nombreux cadres supérieurs de ces partis qui se retirent : le secrétaire général, le vice-directeur du MHP démissionnent également<sup>238</sup>.

## 2. Une recomposition de la droite ?

Le "camp" le plus frappé est la droite libérale, avec ses deux grands partis, qui ont déterminé la vie politique des vingt dernières années, se retrouvant hors-jeu. Certains interprètent le succès de l'AKP par le fait qu'il aurait pris leur place. Quoi qu'il en soit, la droite libérale tente de se recomposer au lendemain des élections. Les voix qui réclament une alliance au centre-droit se multiplient, alliance d'autant plus probable que les deux leaders, dont la haine réciproque est de notoriété publique, avaient annoncé leur intention de se retirer<sup>239</sup>. Le DYP propose aux membres de l'ANAP de les rejoindre, alors que l'ANAP propose l'unification des deux partis sous un même toit. Chacun désirent absorber l'autre, les intérêts divergents des cadres aidant, cette unification ne voit pas le jour.

C'est finalement par le changement des dirigeants que la recomposition du champ politique se manifeste le plus clairement. Au congrès du DYP à la mi-décembre 2002, c'est Mehmet Ağar qui sera finalement élu à une majorité écrasante, malgré de virulentes oppositions<sup>240</sup>. Il ne s'agit pas d'une nouvelle figure : lui-même ancien

ministre de l'intérieur, il est le seul député DYP de la nouvelle assemblée, puisqu'il a été élu comme indépendant à Elazığ avant de retourner à son parti, après une interruption de quatre ans, quelques jours après les élections<sup>241</sup>. Il est élu à la direction du parti avec l'argument de le faire rentrer au Parlement et de faire retourner au parti les trois autres députés indépendants qui en sont originaires, et se sont présentés comme indépendants en raison de leurs différends avec Tansu Çiller<sup>242</sup>. Quant à ses proches collaborateurs, on note un changement de personnel, dans la mesure où les trois quarts du Conseil Général d'Administration du parti ne sont pas renouvelés. On ne peut cependant pas parler d'un véritable renouvellement du personnel partisan : parmi ses nouveaux membres, certains émanent des foyers idéalistes, d'autres ont une expérience de la "sécurité" ; 27 sont d'anciens députés, et beaucoup candidats à la députation. Bref, la nouvelle direction du parti est composée de membres du parti – certains noms de l'époque de Çiller, d'autres proches collaborateurs de Süleyman Demirel – d'hommes d'appareil ; d'autres, extérieurs au parti (du DTP ou du MHP, quelques-uns du GP) sont aussi des politiques<sup>243</sup>. Bref, il ne s'agit pas d'une jeune génération ni de novices en politique, mais bien d'un clan du DYP qui prend les commandes du parti. En ce sens, le DYP entre dans une nouvelle période, que l'on ne peut cependant pas qualifier de renouveau des modes de pouvoir. Précisons en effet que sept affaires judiciaires sont ouvertes au sujet de Mehmet Ağar, et non des moindres<sup>244</sup>.

À l'ANAP, le congrès de début janvier 2002 amène à la direction du parti Ali Talip Özdemir, un homme de parti, qui fait de la proximité avec le peuple une pierre de touche de son programme pour rénover ce dernier. Là

<sup>238</sup> "Partilerde İstifa Fıyısı", *Yeniden Özgür Gündem*, 6 novembre 2002, p. 4.

<sup>239</sup> N. BABACAN, H. AKPINAR, "Merkez Sağ'a Formül", *Hürriyet*, 7 novembre 2002.

<sup>240</sup> Les autres candidats étaient Aydın Menderes, Tekiiddin Yarayan, Hasan Subaşı, İlhan Kesici. "DYP'ye Ağar Damgası", *Vatan*, 16 décembre 2002, p. 19.

<sup>241</sup> S. ES, "Ağar, DYP'ye Dönüyor", *Cumhuriyet*, 21 novembre 2002.

<sup>242</sup> Le premier à retourner au DYP est Mehmet Tatar. Même le député indépendant Dursun Akdemir, pour sa part un novice en politique, est passé au DYP en mars 2003. En revanche, l'ancien du DYP Mustafa Zeydan se rallie à l'ANAP en avril 2004, et représente ainsi un quatrième parti à l'Assemblée.

<sup>243</sup> "DYP'ye Ağar Damgası", *Vatan*, 16 décembre 2002, p. 19.

<sup>244</sup> Entre autres, abus de pouvoir, production de fausses autorisations de port d'armes, formation d'organisation armée, aide à l'octroi non justifié d'autorisations de port d'armes et de passeports. Il est également soupçonné de liens avec l'affaire de Susurluk. "Seçilemeyen 88 Eski Vekile Yargı Süreci", *Dünya*, 29 novembre 2002, p. 4.

non plus, il ne s'agit pas d'une recomposition en profondeur.

Un autre aspect de la recomposition politique, certainement moins remarqué, se situe du côté des petits partis. Pour continuer avec les démissions de chefs de partis, il faut d'abord noter celui de Besim Tibuk, ancien directeur du LDP, prenant sur lui la responsabilité de la défaite.

Notons aussi le départ annoncé de Doğu Perinçek, qui déclare ne pas être candidat au prochain congrès de son parti, l'İP qui, depuis des années, n'avait pas dépassé les 1 %. Ici encore, c'est un leader historique qui se retire. Il avait commencé la politique en 1967, dans le TİP nouvellement créé, avant de diriger l'İP depuis 1992.

Un autre parti dont la direction se voit renouvelée est l'ÖDP. Son directeur général, Ufuk Aras, a également annoncé qu'il démissionnerait à l'annonce des résultats des élections, car le parti n'avait pas obtenu ce qu'il espérait.

Mais ces élections auront également permis la naissance de nouvelles formations politiques. Malgré sa défaite et de nombreuses démissions suite aux médiocres résultats, le YTP décide de continuer<sup>245</sup>. Il en est de même pour le GP, qui se prépare pour les élections municipales de 2004.

On assiste enfin à la continuation d'un nouveau "bloc" politique, le DEHAP. Les trois partis qui avaient pris la décision de faire une alliance pour les élections prennent, au lendemain des élections, la décision de s'unifier et de continuer à former un seul parti, se voulant représenter "l'ouvrier kurde et turc"<sup>246</sup>.

Le raz-de-marée n'est donc pas seulement au niveau des simples résultats électoraux, mais de la secousse qu'ils auront provoquée sur nombre de partis et du renouveau que beaucoup entendent engager.

### 3. De nouvelles règles politiques ?

Le nouveau gouvernement a suscité des espoirs de renouveau, voire de changement des

règles politiques<sup>247</sup>. L'un des éléments d'optimisme a été, indubitablement, le fait qu'un seul parti puisse gouverner seul. En effet, c'est la première fois depuis 1987 qu'il existe un gouvernement sans coalition. En outre, sa large majorité au Parlement lui permet de procéder facilement à des modifications de la Constitution, ce qui constitue une situation exceptionnelle.

Le nouveau gouvernement prend des décisions qui marquent sa volonté de renouveau, comme celle de restreindre le nombre de ministères – qui s'élevait à 38, répartition entre partenaires de la coalition oblige – à moins de 25, dans le but de faire des économies sur les dépenses de l'État. Si de nombreuses mesures ont été prises par le nouveau gouvernement, elles ne sont pas toujours allées dans le sens espéré. Ainsi, l'AKP avait promis de lever les immunités parlementaires, mais a pour l'instant repoussé cette réforme *sine die*. En effet, de nombreuses enquêtes judiciaires sont ouvertes contre les députés et ministres de l'AKP, et même contre Abdullah Gül<sup>248</sup>. En outre, les nombreuses réformes étaient souvent destinées à ouvrir la voie à Tayyip Erdoğan.

### 4. L'affaire de Siirt : vers un nouveau gouvernement... et une "normalisation" ?

En effet, le paradoxe de ce gouvernement est que l'AKP ne peut pas porter son leader – pourtant selon les enquêtes parmi les facteurs principaux du succès électoral –, déclaré inéligible, au poste de premier ministre – c'est d'ailleurs un argument qu'ont soulevé de nombreux adversaires de l'AKP durant la campagne. De ce fait, durant toute la durée du gouvernement Gül, Tayyip Erdoğan a une activité politique débordante : il fait des visites à l'étranger, où il est reçu comme une autorité, bien qu'il n'ait aucun mandat officiel. On assiste donc à une espèce de "double direction" du gouvernement.

Très vite s'ouvre une opportunité pour sortir de cette situation et faire entrer Tayyip Erdoğan au Parlement, puis au gouvernement. Les

<sup>245</sup> "YTP : Yola Devam Ediyoruz", *Cumhuriyet*, 21 novembre 2002, p. 5.

<sup>246</sup> H. GÜLER, N. AYDIN, "DEHAP'ta Birleşen Partiler, Ayrılmayacak", *Zaman*, 5 novembre 2002, p. 4.

<sup>247</sup> "Seçim Yasası Değişmeli", *Radikal*, 5 novembre 2002, p. 14.

<sup>248</sup> Contre les ministres des finances, des transports, de l'énergie et des travaux publics du gouvernement Gül ; et contre une quinzaine de députés, principalement en raison d'affaires concernant la municipalité d'Istanbul, comme İğdaş. Voir Gökçer TAHİNCİOĞLU, "AKP, Bu Yüzden Dokunmuyor", *Milliyet*, 26 novembre 2002.

élections à Siirt sont annulées début décembre par le YSK. L'AKP y avait en effet dénoncé de nombreuses irrégularités dans la procédure électorale (forte abstention, vol des bulletins de vote), qui auraient pu faire pencher la balance de manière décisive, dans la mesure où une différence minime d'une centaine de voix lui aurait permis d'obtenir un siège supplémentaire. La question se focalise sur le village Doğan, de 706 électeurs, dans lequel différentes irrégularités étaient apparues : urne brisée, boycott du suffrage par les habitants, car ils n'avaient pas accès aux services publics tels que l'électricité, l'eau et la route<sup>249</sup>. Ce type de boycott électoral n'est pas une exception ; des comportements similaires ont été observés par exemple dans deux villages rattachés à Adıyaman, car les routes menant aux villages étaient impraticables et les demandes qu'ils avaient faites étaient restées sans réponse<sup>250</sup>. C'est un mode de protestation qui n'est d'ailleurs pas récent, comme le montrent les travaux du politologue Doğu Ergil sur le boycott des élections dans les années 1970 par des villages entiers, principalement dans les régions du sud-est et de la mer Noire. Mais, dans une situation très serrée, les quelques voix de ce village ont donné lieu à une demande d'annulation de la part de l'AKP, acceptée par l'YSK. On peut à cet égard invoquer l'argument dit de l'*irrégularité déterminante* : le juge doit moins sanctionner l'existence formelle de fraudes que celles dont il peut établir l'incidence directe sur le résultat de l'élection<sup>251</sup>. C'est ici le faible écart de voix entre candidats qui rend probable car plausible l'idée d'un résultat vicié par la fraude et donc pousse à l'annulation.

L'annulation du scrutin à Siirt a pour première conséquence l'annulation du statut parlementaire

de ses trois députés, dont le plus contesté du nouveau parlement, l'indépendant Fadıl Akgündüz. Homme d'affaires considéré par le *Nouvel Obs* en 1998 encore comme l'exemple-type du "tigre anatolien"<sup>252</sup>, détenteur de six dossiers ouverts au parquet, destinataire de 247 plaintes – notamment pour fraude fiscale –, objet de demandes d'entre 494 et 1235 années de prison, il est également recherché par Interpol avec un bulletin rouge. Il vivait en fuite depuis 2 ans et demi à l'étranger, avant de décider de se présenter aux élections dans sa région d'origine, Siirt. Il emploie pour cela des moyens originaux : il menace directement l'un de ses concurrents les plus sérieux, Takiddin Yarayan, député du DYP, qui aurait dépensé trois trillions de liras lors des élections de 1999, pour qu'il se ne représente pas<sup>253</sup> ; il fait une campagne "par procuration", par l'intermédiaire de ses avocats et d'une équipe<sup>254</sup> qui ouvre trois bureaux ; il utilise le téléphone et la téléconférence pour convaincre les foules que ses collaborateurs ont rassemblés<sup>255</sup>. Court le bruit qu'à chacun de ses électeurs seraient attribués 500 millions de liras<sup>256</sup>. Après son élection, les poursuites à son sujet sont abandonnées – alors même que le CHP et l'AKP avaient promis de lever les immunités parlementaires dès leur arrivée au pouvoir – et il revient en grande pompe en Turquie. Lors de l'ouverture de l'Assemblée, des députés du CHP protestent contre lui<sup>257</sup>. Mais sa victoire est de courte durée : dès que son élection est annulée, il perd automatiquement son immunité ; les procédures judiciaires à son encontre reprennent ; il est entendu et arrêté.

Mais la seconde conséquence de l'annulation de l'élection à Siirt est qu'elle doit être renouvelée début février, ce qui est susceptible d'ouvrir la voie à l'élection de Tayyip Erdoğan.

249 Y. İPEK, "Önce Seçimi İptal Ettirdiler Şimdi de Başbakanı Seçmeye Hazırlanıyorlar", *Zaman*, 4 décembre 2002, p. 1-2.

250 Ainsi, dans le canton de Gerger, seuls 7 967 électeurs sur 11 688 inscrits se seraient rendus aux urnes. "Gerger'de İki Köy Oy Kullanmadı", *Evrinsel*, 5 novembre 2002, p. 15.

251 Voir à ce sujet O. IHL, *Le vote*, Paris : Montchrestien, 1996, p. 100.

252 Numéro spécial sur l'islamisme, printemps 1998.

253 "Jet Fâdıl'dan DYP'li Vekile Uyarı", *Cumhuriyet*, 27 septembre 2002.

254 Le secrétaire général d'une association des Siirtli d'Istanbul déclare s'être engagé volontairement à ses côtés pour créer une base et l'organiser.

255 "Fadıl Akgündüz, Telefonla Oy İstedi", *Zaman*, 14 octobre 2002.

256 "Böylesi Görülmedi", *Radikal*, 10 octobre 2002, p. 7.

257 H. ÖZTÜRK, N. S. ERDEM, "Meclis Defterlerden Sildi Savcı 'Yazı' Bekliyor", *Vatan*, 10 décembre 2002, p. 14.

Cela ressemble fort à un coup du destin : en effet, l'épouse de Tayyip Erdoğan est originaire de Siirt. C'est aussi dans cette ville qu'il avait lu, en décembre 1997, le fameux poème pour lequel il devait être par la suite condamné, puis déclaré inéligible. C'est à Siirt que sa voie s'était fermée, s'y rouvrira-t-elle ?

Pour ce faire, il faut lever les obstacles, et donc les articles responsables de l'inéligibilité de Tayyip Erdoğan. Le gouvernement procède donc très rapidement à des réformes constitutionnelles qui doivent permettre l'élection de Tayyip Erdoğan comme député. Sont ainsi modifiés les articles 67 sur l'application des réformes des lois électorales<sup>258</sup>, 76 sur l'éligibilité des députés<sup>259</sup> et 78 de la Constitution. Le Président de la République s'oppose à ce qu'il considère comme une initiative constitutionnelle "à but personnel" ; cependant, il laisse passer les réformes en seconde lecture, évitant ainsi au gouvernement le recours au référendum. La réforme constitutionnelle reporte même les élections, prévues début février, d'un mois, pour que les modifications de lois électorales soient entérinées. Le dernier obstacle – comme il ne s'agit pas d'un *ara seçim*, les partis doivent présenter les mêmes candidats qu'en novembre 2002 – quand le député AKP de Siirt, Mervan Gül, se retire au profit de Tayyip Erdoğan, qui est ainsi en course bien qu'il n'ait pas participé aux élections du 3 novembre.

Ces élections auraient également pu ouvrir la voie à une représentation parlementaire du DEHAP, arrivé premier dans cette circonscription avec 26 980 voix, devant l'AKP (14 728 voix) et Fadıl Akgündüz (11 450 voix). Mais le YSK refuse de donner à ce suffrage le caractère d'élection partielle, ce qui signifie que le barrage national des 10 % y sera également appliqué et que, par conséquent, seuls l'AKP et le CHP pourront y obtenir des sièges. Le DEHAP envisage alors de présenter l'ancien maire de Siirt, Selim Özalp, comme candidat indépendant ou sur la liste de l'AKP ou du CHP dans le cadre

d'une alliance électorale, de manière à obtenir une représentation parlementaire, fut-elle minime. Les responsables locaux du CHP sont prêts, mais la direction ankariote du parti est beaucoup plus réservée ; quant à l'AKP, il proclame ne pas avoir besoin d'une telle alliance. Alors que les perspectives d'alliance – et donc de représentation parlementaire – s'éloignent, le DEHAP opte pour un boycott des élections.

Dans ce contexte – DEHAP, le premier parti, absent des élections ; Fadıl Akgündüz ne se représentant pas, de sa prison, et ses soutiens ayant pris la décision de soutenir l'AKP ; et le premier ministre étant en jeu – le scrutin de Siirt ne réserve pas de surprise : l'AKP y obtient un score exceptionnel, 84 % des suffrages exprimés... et 95 % des voix du village Doğan. Il remporte donc les trois sièges en jeu, et rassemble finalement 365 sièges à l'Assemblée. Cependant, le taux de participation pour toute la province, qui y avait été de 72 % en novembre 2002, n'est plus que de 62 % en mars 2003, probablement en raison du boycott du DEHAP. Mais cette fois, l'élection n'est pas annulée... Tayyip Erdoğan est élu député et forme rapidement un nouveau gouvernement.

## Conclusion

L'AKP pourra-t-il tirer profit de la constellation politique née des élections de novembre 2002, à plusieurs égards exceptionnelles, pour entraîner une recomposition en profondeur de la politique turque ?

La première appréhension était les frictions avec les militaires, qui n'ont pas pris l'ampleur qu'on redoutait. Ainsi, la relation est dédramatisée, même si les susceptibilités existent et des accrochages se produisent. La première véritable nouveauté est probablement la normalisation de ce rapport entre un parti qui garde une image teintée par l'islam et l'armée.

<sup>258</sup> Le passage stipulant que les modifications de la loi électorale ne peuvent pas être appliquées lors des élections dans l'année qui les suivent, est supprimé.

<sup>259</sup> Parmi les causes d'inéligibilité, on remplace "les actions idéologiques et anarchiques" – chef d'accusation pour lequel a été condamné Tayyip Erdoğan – par "actions terroristes" ; et on supprime "même s'ils ont été amnistiés", phrase qui privait les condamnés pour ces chefs d'accusation de droits politiques à vie, même après avoir purgé leur peine ou avoir été amnistiés.

Précisons également que sa marge de manœuvre est réduite : entre les contraintes économiques fortes, les développements de politique internationale – notamment en Irak –, et les exigences européennes, il reste peu de place pour les choix politiques. À cet égard, ce gouvernement arrive dans une situation politique particulièrement complexe et marquée par des contraintes externes multiples.

On a vu que le parti, sur des sujets de première importance comme l'Irak, ne parvenait pas à imposer une discipline de parti ni le gouvernement à faire passer des lois. Ainsi, "l'unité" du gouvernement reste à démontrer, et les frictions, qui se jouent d'habitude entre les partis, pourraient se reproduire à l'intérieur

même de l'AKP, lui-même composite. Ainsi, la continuité entre le premier gouvernement AKP – celui d'Abdullah Gül – et le second, n'est pas assurée.

Malgré une capacité politique à prouver et des contraintes externes fortes, les volontés de réforme semblent sérieuses, au sujet du système éducatif, de l'attribution de marchés publics ; mais rien n'assure qu'elles seront mises en œuvre. C'est sur tout le temps de la législature de l'AKP que l'on pourra juger si ce gouvernement parvient à un renouveau de la vie politique turque et à une réforme en profondeur du système<sup>260</sup>.

# Liste des abréviations

AKP	<i>Adalet ve Kalkınma Partisi</i> , Parti de la Justice et du Développement. Fondé le 14 août 2001, dirigé par Recep Tayyip ERDOĞAN.	DP (2)	<i>Demokrat Parti</i> , Parti Démocrate, créé en 1992.
ANAP	<i>Anavatan Partisi</i> , Parti de la Mère Patrie, créé en 1983. Fondateur: Turgut ÖZAL ; dirigeant actuel: Talip ÖZDEMİR.	DSP	<i>Demokratik Sol Partisi</i> , Parti de la Gauche Démocratique. Fondé en 1985 et dirigé depuis lors par Bülent ECEVİT.
AP	<i>Adalet Partisi</i> , Parti de la Justice, créé en 1961. Parti conservateur, longtemps dirigé par Süleyman DEMİREL. Interdit par le régime militaire du 12 septembre 1980.	DTP	<i>Demokrat Türkiye Partisi</i> , Parti Démocrate de Turquie, créé en 1997.
ATP	<i>Aydınlık Türkiye Partisi</i> , Parti de la Turquie éclairée, créé en 1998.	DYP	<i>Doğru Yol Partisi</i> , Partie de la Juste Voie. Parti conservateur fondé en 1983. Longtemps dirigé par Tansu ÇİLLER et, depuis décembre 2002, par Mehmet AĞAR.
BBP	<i>Büyük Birlik Partisi</i> , Parti de la Grande Unité. Créé en 1991, fondé et dirigé par Muhsin YAZICIOĞLU.	EMEP	<i>Emek Partisi</i> , Parti du Travail (1996), puis Emegın Partisi, Parti du Travail (1997).
BP	<i>Barış Partisi</i> , Parti de la Paix (1996-1999). Fondé et dirigé par l'homme d'affaires Ali Haydar VEZİROĞLU.	FP	<i>Fazilet Partisi</i> , Parti de la Vertu. Fondé en 1997 comme successeur du RP, il est dissous en 2001. Fondateur : İsmail ALPTEKİN, dirigeant : Recai KUTAN.
BTP	<i>Bağımsız Türkiye Partisi</i> , Parti de la Turquie Indépendante. Fondé le 25 septembre 2001.	GP	<i>Genç Parti</i> , Parti Jeune. Fondé le 10 juillet 2002 et dirigé par l'homme d'affaires Cem UZAN.
CHP	<i>Cumhuriyet Halk Partisi</i> , Parti Républicain du Peuple. Il est interdit de 1980 à 1983 ; devenu HP en 1983-1985, puis SHP (1) 1985-1991, à nouveau CHP. Fondateur: Mustafa KEMAL ; dirigeant actuel: Deniz BAYKAL.	HADEP	<i>Halkın Demokrasi Partisi</i> , Parti de la Démocratie du Peuple. Créé en mai 1994. Président : Murat BOZLAK.
DBP	<i>Demokrasi ve Barış Partisi</i> , Parti de la Démocratie et de la Paix, créé en 1996, fusionne avec le Parti du Droit et des Libertés en mars 2002.	HEP	<i>Halkın Emek Partisi</i> , Parti du Travail du Peuple. Dirigé par Ahmet TÜRK, il fut interdit en 1993, remplacé par le DEP.
DEP	<i>Demokrasi Partisi</i> , Parti de la Démocratie. Créé en 1993 comme successeur du HEP, il est interdit en 1994 par décision de la Cour Constitutionnelle et remplacé par le HADEP.	İDP	<i>İslahatçı Demokrasi Partisi</i> , Parti Réformiste de la Démocratie, fondé en 1984. Fusionne en 1992 avec le MP (2).
DEHAP	<i>Demokratik Halk Partisi</i> , Parti démocratique du peuple. Fondé le 24 octobre 1997 et dirigé par Mehmet Abbasoğlu. En 2002, s'unifient sous sa bannière le HADEP, l'EMEP et le DTP.	İHD	<i>İnsan Hakları Derneği</i> , association des Droits de l'Homme.
DEPAR	<i>Değişen Türkiye Partisi</i> , Parti de la Turquie qui change, créé en 1998 et auto-dissous en mars 2002.	İP	<i>İşçi Partisi</i> , Parti des Travailleurs, fondé en 1992. Dirigeant actuel : Doğu PERİNÇEK.
DGM	<i>Devlet Güvenlik Mahkemesi</i> , Tribunal de Sûreté d'État. Fondés le 15 mars 1973, ces tribunaux deviennent des institutions constitutionnelles en 1982.	LDP	<i>Liberal Demokrat Partisi</i> , parti libéral démocrate, créé en 1995 comme successeur du LP, parti libéral, lui-même créé en 1994.
DP (1)	<i>Demokrat Parti</i> , Parti Démocrate, créé en 1946, dissous en 1960 et remplacé par l'AP. Ce parti conservateur resta au pouvoir de 1950 à 1960.	MÇP	<i>Milliyetçi Çalışma Partisi</i> , Parti du Travail Nationaliste, créé en 1983. Successeur et prédécesseur du MHP, fermé en 1981 et recréé en 1993.
		MP (1)	<i>Millet Partisi</i> , parti de la Nation, créé en 1962, fermé en 1981.
		MP (2)	<i>Millet Partisi</i> , parti de la Nation, créé en 1992.
		MHP	<i>Milliyetçi Hareket Partisi</i> , Parti du Mouvement Nationaliste. 1965-1981, puis depuis 1993. Fondateur: Alparslan TÜRKERŞ. Dirigeant actuel: Devlet BAHCİLİ.
		MNP	<i>Milli Nizâm Partisi</i> , Parti de l'Ordre National, premier parti islamiste de Necmettin Erbakan, créé en 1970 et fermé l'année suivante par le coup d'État militaire.



MSP	<i>Milli Selamet Partisi</i> , Parti du Salut National, second parti islamiste de Necmettin Erbakan, créé en 1972 et fermé en 1981 par le coup d'État militaire.	TDP	<i>Toplumcu Demokratik Parti</i> , Parti socialiste démocratique, créé en janvier 2002 et dirigé par Sema PİŞKİNSÜT, scission du DSP.
MÜSİAD	<i>Müstakil Sanayiciler ve İşadamların Derneği</i> , Association des industriels et des hommes d'affaires indépendants.	TİP	<i>Türkiye İşçi Partisi</i> , Parti des Ouvriers de Turquie, pro-soviétique. 1961-1971, puis 1975-1980.
ÖDP	<i>Özgürlük ve Dayanışma Partisi</i> , Parti de la Liberté et de la Solidarité. Créé en 1996.	TKP	<i>Türkiye Komünist Partisi</i> , parti communiste de Turquie. 1920-1987 ; il devient TBKP en s'unifiant avec l'ex-TİP, pro-soviétique. Il est recréé le 11 novembre 2001.
RP	<i>Refah Partisi</i> , Parti de la Prospérité, 1983-1998 ; successeur du MSP, prédécesseur du FP. Fondateur et dirigeant : Necmettin ERBAKAN.	TOBB	<i>Türkiye Odalar ve Borsalar Birliği</i> : Union des Chambres et des Bourses de Turquie.
SDP	<i>Sosyalist Demokrasi Partisi</i> , Parti Socialiste de la Démocratie, fondé fin août 2002 comme scission de l'ÖDP. Son instigateur est Akın BİRDAL, l'ancien directeur de l'İHD.	TÜSES	<i>Türkiye Sosyal Ekonomik Siyasal Araştırmalar Vakfı</i> , Fondation pour les recherches sociales, économiques et politiques de Turquie.
SHP (1)	<i>Sosyaldemokrat Halkçı Partisi</i> , Parti Social-Démocrate Populiste. 1985-1995 (successeur du HP et du SODEP, il fusionne avec le CHP en 1995) ; dirigé successivement par Erdal İNÖNÜ et Murat KARAYALÇIN.	TÜSİAD	<i>Türkiye Sanayiciler ve İşadamların Derneği</i> , Association des industriels et des hommes d'affaires de Turquie.
SHP (2)	<i>Sosyaldemokrat Halk Partisi</i> , Parti Social-Démocrate Populaire, créé en mai 2002 par Murat KARAYALÇIN ; il ne peut pas se présenter aux élections de novembre 2002, car il ne remplit pas les conditions d'organisation.	YDH	<i>Yeni Demokrasi Hareketi</i> , Mouvement de la Nouvelle Démocratie, créé en 1994 et fusionné avec le BP en 1997. Dirigé par Cem BOYNER.
SİP	<i>Sosyalist İşçi Partisi</i> , Parti Socialiste Ouvrier, créé en 1996 et auto-dissous en 2000.	YDP	<i>Yeniden Doğuş Partisi</i> , Parti de la Renaissance.
SP (1)	<i>Sosyalist Partisi</i> , Parti Socialiste, créé en 1988, fermé par décision de la Cour Constitutionnelle en 1992.	YÖK	<i>Yüksek Öğretim Kurulu</i> , Conseil Supérieur de l'Éducation.
SP (2)	<i>Saadet Partisi</i> , parti du bonheur. Fondé le 20 juillet 2001, dirigé actuellement par Recai Kutan.	YP	<i>Yurt Partisi</i> , Parti de la Patrie, fondé par Sadettin TANTAN, ancien ministre de l'intérieur, le 14 mars 2002.
TBP	<i>Türkiye Birlik Partisi</i> , Parti de l'Unité de la Turquie (jusqu'en 1969 BP, <i>Birlik Partisi</i> , Parti de l'Unité). Fondé en 1966, à connotation alévie. Fermé en 1981.	YSK	<i>Yüksek Seçim Kurulu</i> , Comité Supérieur des Elections, fondé en 1950.
		YTP	<i>Yeni Türkiye Partisi</i> , Parti de la Nouvelle Turquie, fondé le 22 juillet 2002, dirigé par İsmail CEM.

# Bibliographie

- BAZIN Marcel, "Les disparités régionales en Turquie" in Altan GOKALP (dir), *La Turquie en transition: disparités, identités, pouvoirs*, Paris : Maisonneuve-Larose, 1986, p.17-47.
- BEHAR David, "Cem Uzan : Un entrepreneur en politique" in G. DORRONSORO (dir.), *Action collective en Turquie contemporaine*, à paraître.
- BORA Tanıl, "Cem Uzan ve neo-faşizmin yeni yüzü : Şirket konserlerinden partiye", *Birikim* n° 162, octobre 2002, p. 53-60.
- BOZARSLAN Hamit, "Les élections en Turquie et la question kurde", avril 1999, disponible sous : <http://www.ceri-sciencespo.com/archive/april/arthb.pdf>
- ÇARKOĞLU Ali, "Elections in Turkey : Whither Politics as we know it ?" TUSIAD-US Website: [www.tusiad-us.org](http://www.tusiad-us.org)
- DORRONSORO Gilles, "Les Kurdes de Turquie : revendications identitaires, espace national et globalisation", Etude du CERI n° 62, Paris, 2000.
- DORRONSORO Gilles, MASSICARD Élise, PEROUSE Jean-François, "Turquie : changement de gouvernement ou changement de régime ?", *Critique Internationale*, n° 18, janvier 2003, p. 8-15.
- IHL Olivier, *Le vote*, Paris : Montchrestien, 1996.
- KAPLAN Sefa, *Kemal Derviş : Bir 'Kurtarıcı' Öyküsü*, İstanbul : Metis yayımları, 2001.
- MARTIN Pierre, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris : Montchrestien, 1997.
- PINARCIOĞLU M. Melih, IŞIK Oğuz, "1999 Genel Seçimleri coğrafyası", *Birikim*, n° 162, p. 42-52.
- RAE Douglas W., *The political consequences of electoral law*, New Haven : Yale University Press, 1971.
- SCHÜLER Harald, *Die türkischen Parteien und ihre Mitglieder*, Hambourg : Deutsches Orient-Institut, 1998 (traduit en turc : *Türkiye'de Sosyal Demokrasi. Particilik, Hemşehrilik, Alevilik*, İstanbul : İletişim, 1999).
- TEKELİ Şirin, "Cumhuriyet döneminde seçimler", *Cumhuriyet Dönemi Türkiye Ansiklopedisi*, tome 7, İstanbul : İletişim yayımları, 1996, p. 1797-1824.
- TUNCER Erol, *Osmanlı'dan günümüze seçimler (1877-1999)*, İstanbul : Tesav, 2002.
- Pour aller plus loin :*
- ERDER Necat, *Türkiye'de siyasi partilerin yandaş - seçmen profili*, İstanbul : Tüses, 2003.
- ÖZSOY Osman, *Türkiye'de seçmen davranışları ve etkin propaganda*, İstanbul : Alfa, 2002.
- ÖZKAN Necati, *Seçim kazandıran kampanyalar*, İstanbul : Mediacat, 2002.
- TOSUN Tanju, *Merkez sağda ve merkez solda parçalanma*, İstanbul : Boyut, 1999.
- Il existe également de nombreuses monographies sur les partis et hommes politiques, dont voici les principales se rapportant aux élections de 2002 :*
- AKAR Attila, *Öteki DSP, Ecevitlerin gayri resmi öyküsü*, İstanbul : Metis, 2002.
- ÇAKIR Ruşen, ÇALMUK Fehmi, *Recep Tayyip Erdoğan - Bir dönüşümün öyküsü, 1980 sonra - sı islami hareket*, İstanbul : Metis, 2001.
- GÜVENÇ Nazım, *Yine, yeni, yeniden CHP*, İstanbul : Anahtar, 2002.
- KAPLAN Sefa, *Derviş'in siyaseti, siyasetin Derviş'i*, İstanbul : Metis, 2002
- KİLİ Suna, *CHP'de değişmeler*, İstanbul : Boğaziçi Üniversitesi yayımları, 2001.
- KURT Süleyman, *Bir Karaoğlan Hikayesi Bülent Ecevit*, İstanbul : Birey, 2002.
- PAMUK Mohammed, *Yasaklı umut, Recep Tayyip Erdoğan. AK Parti ve kuruluş felsefesi*, İstanbul : Birey, 2001.
- Sur les précédentes élections :*
- KARA Muzzafer Ayhan, *18 Nisan '99 Seçimleri Panorama*, İstanbul : 2002.
- TUNCER Erol, *24 Aralık 1995 Milletvekili seçimlerinin sayısal ve siyasal değerlendirmesi*, Ankara : TESAV, 1996.
- TUNCER Erol, *18 Nisan 1999 Milletvekili seçimlerinin sayısal ve siyasal değerlendirmesi*, Ankara : TESAV, 1999.

TUNCER Erol, *18 Nisan 1999 il genel meclisi ve belediye seçimlerinin sayısal ve siyasal değerlendirmesi*, Ankara : TESAV, 2000.

### **Les élections de novembre 2002 sur internet :**

Les programmes de la grande majorité des partis politiques sont disponibles sur le net:

Adalet ve Kalkınma Partisi [www.akparti.org.tr](http://www.akparti.org.tr)

Demokratik Sol Partisi [www.dsp.org.tr](http://www.dsp.org.tr)

Genç Parti [www.genccparti.com](http://www.genccparti.com)

Milliyetçi Hareket Partisi [www.mhp.org.tr](http://www.mhp.org.tr)

Saadet partisi [www.saadet.org.tr](http://www.saadet.org.tr)

Sosyaldemokrat Halk Partisi : [www.shp.org.tr](http://www.shp.org.tr)

Türkiye Komünist Partisi [www.tkp.org.tr](http://www.tkp.org.tr)

Yeni Türkiye Partisi [www.ytp.org.tr](http://www.ytp.org.tr)

Yurt partisi [www.yurtpartisi.org.tr](http://www.yurtpartisi.org.tr)

Quelques sites sont en outre consacrés aux élections:

[www.zaman.com/secim2002](http://www.zaman.com/secim2002) : nouvelles au sujet des élections, liste des candidats, calendrier électoral, interdictions relatives aux élections, liste des partis participants, leurs promesses et programmes.

On pourra également trouver la liste des députés ainsi que quelques informations biographiques sur le site du Parlement : [www.tbmm.gov.tr](http://www.tbmm.gov.tr)

Il existe enfin quelques sites d'hommes politiques, comme celui de Mesut Yılmaz : [www.mesut.yilmaz.gen.tr](http://www.mesut.yilmaz.gen.tr) ou encore celui de Tayyip Erdoğan : [www.rterdogan.com](http://www.rterdogan.com)

## Sommaire

<b>A. Chronique d'un raz-de-marée annoncé.....</b>	<b>1</b>
1. Les données de base : retour sur le système électoral en Turquie .....	1
a. Le système électoral .....	1
b. L'enjeu des circonscriptions .....	2
c. L'enjeu des inscriptions .....	2
2. Les élections auront-elles lieu... et comment ? .....	4
a. La genèse des élections .....	4
b. Les tentatives de modifier les règles du jeu .....	5
c. "Les élections n'auront pas lieu" .....	6
3. Marchandages et transferts: l'enjeu des candidats .....	7
a. Les coûts d'entrée dans la vie politique .....	9
b. La désignation des candidats .....	9
c. Les profils des candidats .....	12
4. Une offre politique diversifiée .....	13
a. Les interdictions politiques .....	13
b. Les coalitions et alliances électorales .....	15
5. Stratégies partisanes et thèmes de campagne .....	16
a. Des stratégies électorales divergentes .....	16
* Les partis sortants .....	16
Distribuer les ressources avant de partir : le <i>kadrolaşma</i> et les mesures de dernière minute .....	16
Le DSP : un suicide politique ? .....	18
Le MHP : une mobilisation anti-européenne ? .....	18
L'ANAP : une stratégie européenne .....	18
* Les partis "classiques" .....	18
Le CHP : un effet Derviş ? .....	18
Le DYP : limiter les dégâts .....	19
* Les nouveaux partis .....	19
L'AKP : le centre-droit "nouveau" est arrivé .....	19
Le YTP : renouveler la vie politique .....	19
Le GP : le parti-personne .....	19
Le DEHAP : Une tentative de "départicularisation" .....	20
b. Les thèmes de campagne, ou quand l'économie prime sur le religieux et le reste .....	20
* L'économie .....	20
* L'Europe .....	20
* La réforme .....	20
* Le discours "sécuritaire" .....	21
La religion .....	21
La question kurde .....	21
c. Les pratiques de campagne : médias et communication politique .....	21

6. Quand les électeurs entrent en scène .....	23
a. La négociation des intérêts collectifs .....	23
* Les tribus .....	23
* Les confréries .....	24
* Les alévis .....	25
* Les groupes d'intérêt .....	25
b. Le mécontentement et l'indécision comme facteurs centraux .....	26
c. Le déroulement de la campagne : des élections relativement "calmes" .....	27
<b>B. Analyser le vote</b> .....	28
1. La participation électorale .....	28
2. Les résultats électoraux .....	29
a. La fragmentation électorale .....	31
b. Un vote-sanction : la volatilité de l'électorat .....	31
3. Un renouvellement de l'Assemblée sans précédent .....	33
4. Le "raz-de-marée de l'AKP" .....	34
a. Un exploit électoral ? .....	34
b. Les trajectoires politiques .....	35
c. Les réactions .....	35
5. Les autres partis .....	35
6. L'hypothèse de la régionalisation .....	37
<b>C. Un renouveau de la vie politique en Turquie ?</b> .....	40
1. Le départ des grands leaders ? .....	40
2. Une recomposition de la droite ? .....	41
3. De nouvelles règles politiques ? .....	42
4. L'affaire de Siirt : vers un nouveau gouvernement... et une "normalisation" ? .....	42
<b>Conclusion</b> .....	44
<b>Liste des abréviations</b> .....	46
<b>Bibliographie</b> .....	48
<b>Sommaire</b> .....	50

## Les Dossiers de l'IFEA

### série : la Turquie aujourd'hui

- 1- Fadime DELI et Jean-François PÉROUSE, *Le tremblement de terre de Yalova-İzmit-İstanbul, premiers éléments d'appréciation*, İstanbul, décembre 1999, 40 p., 4 €.
- 2- Timour MUHIDINE, *La littérature turque à l'aube du millénaire : 1999-2000*, İstanbul, août 2000, 32 p., 4 €.
- 3- Gilles de RAPPER, *Les Albanais à İstanbul*, İstanbul, septembre 2000, 24 p., 3 €.
- 4- Jean-François PÉROUSE, *La mégapole d'İstanbul 1960-2000, Guide bibliographique*, İstanbul, octobre 2000, 19 p., 3 €.
- 5- Bayram BALCI, avec la collaboration de Bertrand BUCHWALTER et les contributions de Ahmet Salih BIÇAKÇI, Habiba FATHI, Alexandre HUET, Arnaud RUFFIER et Johann UHRES, *La Turquie en Asie centrale. La conversion au réalisme (1991-2000)*, İstanbul, janvier 2001, 107 p., 11 €.
- 6- Samim AKGÖNÜL, *Vers une nouvelle donne dans les relations gréco-turques*, İstanbul, avril 2001, 46 p., 5 €.
- 7- Jean-François PÉROUSE, *Turquie : l'après-seismes*, 52 p., İstanbul, août 2001, 6 €.
- 8- Sylvie GANGLOFF et Jean-François PÉROUSE avec la collaboration de Thomas TANASE, *La présence roumaine à İstanbul. Une chronique de l'éphémère et de l'invisible*, İstanbul, octobre 2001, 47 p., 5 €.
- 9- Fadime DELI avec la collaboration de Jean-François PÉROUSE, *Migrations internes vers İstanbul: discours, sources et quelques réalités*, İstanbul, juin 2002, 56 p., 7,5 €.
- 10- David BEHAR, *Les Universités privées d'İstanbul*, İstanbul, juin 2002, 44 p., 7,5 €.
- 11- Burcu GÜLTEKİN, *Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne. Les contacts transfrontaliers entre la Turquie et l'Arménie*, İstanbul, octobre 2002, 56 p., 7,5 €.
- 12- Bertrand BUCHWALTER, *Les relations turco-arméniennes : Quelles perspectives ?* İstanbul, novembre 2002, 56 p., 7,5 €.
- 13- Paul DUMONT, Jean-François PÉROUSE, Stéphane de TAPIA, Samim AKGÖNÜL, *Migrations et mobilités internationales : la plate-forme turque*, İstanbul, novembre 2002, 104 p., 20 €.
- 14- Burcu GÜLTEKİN, *Atteindre la Caspienne Les relations économiques entre la Turquie et l'Azerbaïdjan*, İstanbul, juin 2003, 44 p., 7,5 €.
- 15- Élise MASSICARD, *Les élections du 3 novembre 2002 : Une recomposition de la vie politique turque ?*, İstanbul, juillet 2003, 52 p., 7,5 €.

### série : patrimoines au présent

- 1- Franck DORSO, *Un espace indécis au cœur d'İstanbul. La muraille de Théodose II en 2001*, İstanbul, juin 2003, 40 p., 7,5 €.
- 2- Olivier HENRY, *Considérer la mort : De la protection des tombes dans l'antiquité à leur conservation aujourd'hui*, İstanbul, juillet 2003, 48 p., 7,5 €.